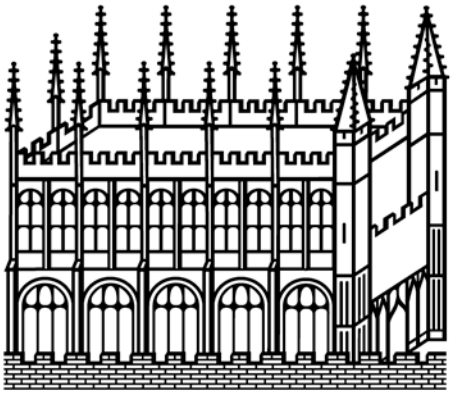

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

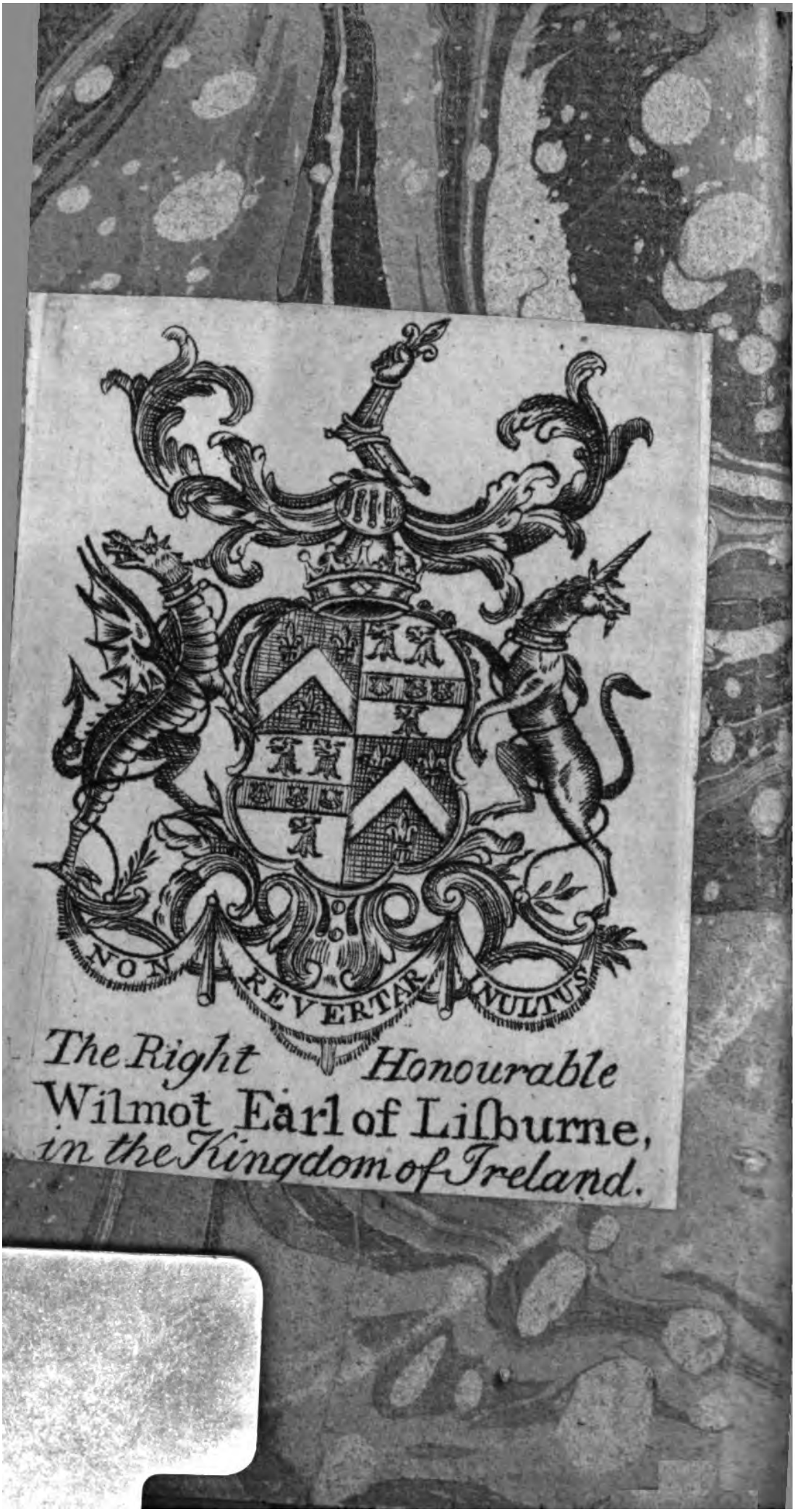

The Right Honourable
Wilmot Earl of Lisburne,
in the Kingdom of Ireland.

Vet. Fr. II A. 1151

ZAHAROFF
FUND

NON REVERTAR NUDUS
The Right Honourable
Wilmot Earl of Lisburne,
in the Kingdom of Ireland.

Vet. Fr. II A. 1151

ZAHAROFF
FUND

The Right Honourable
Wilmot Earl of Lisburne,
in the Kingdom of Ireland.

Vet. Fr. II A. 1151

ZAHAROFF
FUND

2 parts in 1.

$12.50

c

Bought from Hatchwell

HISTOIRE
DE MADAME
DE LUZ;

Anecdotte du Régne d'HENRI IV.

PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chés PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLIV.

HISTOIRE
DE MADAME
DE LUZ;
*Anecdotte du Régne d'*HENRI IV.

IL ſemble que la vertu d'une femme ſoit dans ce monde un être étranger, contre lequel tout conſpire. L'Amour ſéduit ſon cœur. Elle doit être en garde contre la ſurpriſe

des ſens. Quelquefois l'indigence, ou d'autres malheurs encore plus cruels l'emportent ſur toute la fermeté d'une ame trop long-tems éprouvée. Il faut qu'elle ſuccombe. Le vice vient alors lui offrir des ſecours intéreſſés, ou d'autant plus dangereux, qu'il ſe montre ſous le maſque de la généroſité. Le malheur les accepte, la reconnoiſſance les fait valoir, & une vertu s'arme contre l'autre. Environnée de tant d'écüeils, ſi une femme eſt ſéduite, ne devroit-on pas regarder ſa foibleſſe plutôt comme un malheur, que comme un crime.

crime. Car enfin, la vertu eſt dans le cœur; mais la malignité humaine ne veut juger ici que ſur l'extérieur; quoique dans d'autres occaſions elle cherche à développer le principe ſecret des actions les plus brillantes, pour en diminuer le prix & en obſcurcir l'éclat. Quels ſont donc les avantages d'une vertu ſi difficile à ſoutenir? Etrange condition que celle d'une femme vertueuſe! Les hommes la fuïent, ou la recherchent peu. Les femmes la calomnient; & elle eſt réduite comme les anciens Stoïciens, à aimer la vertu pour la vertu ſeule.

La Baronne de Luz eſt une des plus ſinguliers exemples du malheur qui ſuit la vertu. Elle étoit fort jeune, lorſqu'elle épouſa le Baron de Luz. C'étoit un homme déja avancé en âge, d'une probité reconnuë; & qui, ſans avoir aucune des qualités brillantes, avoit toutes les eſſentielles. Il auroit pû rendre heureuſe une femme dont l'âge eût été plus aſſorti au ſien, & dont les devoirs n'euſſent été troublés par aucune paſſion.

Madame de Luz étoit bien éloignée d'un état ſi tranquille. Peut-être ignoroit-elle encore elle-même

ne le véritable état de ſon cœur, lorſqu'on diſpoſa de ſa main; mais elle ne fut pas longtems ſans le connoître. Elle avoit été élevée avec le jeune Marquis de Saint-Geran ſon couſin. L'habitude de ſe voir, la conformité de caractére, la jeuneſſe & les agrémens qui leur étoient communs avoient fait naître entr'eux l'inclination la plus forte; ils la ſentoient, ils ne la connoiſſoient pas; ils croïoient obéïr à la force du ſang: mais ils ne furent pas plutôt ſéparés qu'ils s'apperçurent en même-tems qu'ils ſe manquoient

l'un à l'autre. Ils trouverent un vuide dans leur cœur ; ils en ſoupirerent ; ils déſirerent de ſe revoir ; ils ſe revirent ; le ſang qui les uniſſoit étoit un prétexte naturel. Mais cette vûë, qui étoit pour eux autrefois un plaiſir auſſi tranquille que vif, ſembloit alors augmenter leur chagrin. Ils ſe regardoient en rougiſſant. Les mêmes ſentimens donnent les mêmes idées. Ils n'oſoient ſe parler, mais ils s'entendirent. Malgré les plaiſirs & les diſſipations qu'on s'empreſſe de procurer aux nouvelles mariées, Madame de Luz fut aſſés triſte.

triſte. Le Baron de Luz qui ne connoiſſoit pas encore ſa femme, attribua ſa mélancolie à un caractére ſérieux; il n'en fut pas fâché, ces caractéres ſuppléent quelquefois à l'âge.

Le Marquis de Saint-Geran continuoit toujours de voir ſa couſine. Le monde qui ſe trouvoit chés elle, empêchoit qu'on ne remarquât l'embarras qu'ils avoient l'un avec l'autre; mais enfin ils ſe trouverent ſeuls. Une entrevûë particuliere, après laquelle les amans ſoupirent ordinairement, étoit l'objet de la crainte de deux perſonnes,

qui loin de s'être communiqué leurs ſentimens, n'oſoient pas ſe les avoüer à eux-mêmes.

Le Marquis de Saint-Geran s'étant un jour préſenté chés Monſieur de Luz, ſes gens lui dirent qu'il étoit ſorti pour quelques affaires, & que Madame de Luz étoit un peu incommodée.

Monſieur de Saint-Geran, que l'idée du tête à tête avoit d'abord émû, voulut ſe retirer, en diſant qu'il craignoit de l'importuner; lorſqu'un Valet-de-Chambre lui dit que les ordres n'étoient pas pour lui, & que Monſieur de Luz avoit

voit même ordonné en ſortant, qu'on allât le prier de venir tenir compagnie à Madame. Le Valet-de-Chambre, ſans attendre la réponſe du Marquis, s'avança en même-tems vers l'appartement de Madame de Luz, & annonça Monſieur de Saint-Geran.

Madame de Luz fut encore plus interdite que le Marquis. Il la ſalua d'un air mal aſſuré ; leur embarras étoit égal. Cependant Monſieur de Saint-Geran faiſant effort pour diſſiper ſon trouble : Madame, lui dit-il, vos gens viennent de m'apprendre que vous

étiez indiſpoſée. Il eſt vrai, Monſieur, lui répondit-elle. Ils furent enſuite, l'un & l'autre, quelque tems ſans parler. Tous deux craignoient de laiſſer pénétrer leurs ſentimens ; tous deux gardoient le ſilence : qu'auroient-ils pû ſe dire qui les décélât davantage ? Ils s'en apperçurent en même-tems.

Il me ſemble, Madame, dit Monſieur de Saint-Geran, que ma préſence vous incommode, & que Madame de Luz n'eſt plus ce que Mademoiſelle de Saint-Geran étoit pour moi. Vous vous trompez, Monſieur, je

je vois toujours mes amis avec plaiſir ; & vous avez pû apprendre que Monſieur de Luz vous avoit envoïé prier de paſſer ici la journée. Oüi, Madame, repliqua Monſieur de Saint-Geran ; je comprens aiſément qu'un tel ordre ne pouvoit venir que de lui, & que ce n'eſt pas à vous-même que j'aurois dû le bonheur de vous voir. Eh ! pourquoi, Monſieur, dit Madame de Luz ? Ah ! Madame, reprit Monſieur de Saint-Geran ; je ne ſens que trop que vous avez pénétré mes ſentimens ; qu'ils vous déplaiſent, & que vous m'en puniſſez. Vos

ſentimens, Monſieur, repliqua-t-elle; pourriez-vous en avoir qui fuſſent offençans pour moi? Hélas! reprit Monſieur de Saint-Geran, ils ne devroient pas l'être! Elevé avec vous dès l'enfance; ſéduit par le charme de l'amitié, je me ſuis livré aux mouvemens de mon cœur: aurois-je dû prévoir que ce qui faiſoit alors le bonheur de ma vie, en feroit un jour le malheur? Car enfin, j'ai pour vous la paſſion la plus forte; je l'ai toujours euë ſans doute, & il falloit que je ne connuſſe véritablement mon cœur, que lorſque mon malheur ſeroit complet. Ma-

Madame de Luz, auſſi ſurpriſe que ſi elle n'eût pas eu les mêmes ſentimens, demeura quelque tems interdite, & elle ne prit la parole que pour empêcher Monſieur de Saint-Geran de pourſuivre. Quel eſpoir, lui dit-elle, Monſieur, fondez-vous ſur un pareil aveu? Ah! Madame, reprit Monſieur de Saint-Geran; s'il me reſtoit encore quelqu'eſpoir, j'aurois eu plus de diſcrétion: mais je vois avec douleur que je vous ai perduë ſans reſſource; & c'eſt dans le moment même où je vous perds, que je ſens combien vous étiez néceſ-

ſaire au bonheur de ma vie. Je ne croirai jamais Monſieur, reprit-elle, que votre ſort puiſſe être attaché au mien ; mais je n'aurois pas dû craindre que ce fût de votre part que je fuſſe obligée de ſouffrir un pareil diſcours. Ah ! Madame, repliqua Monſieur de Saint-Geran, mon malheur peut-il me rendre criminel ? Quelque violente que ſoit ma paſſion pour vous, je ſens qu'elle me rend malheureux; mais elle ne peut jamais intéreſſer votre gloire. L'aveu du moins en eſt offençant, reprit Madame de Luz ; ma jeuneſſe & ma conduite m'ont

m'ont donné peu d'expérience ſur un tel ſujet, & votre diſcours doit être bien nouveau & bien étranger pour moi ; mais je ne laiſſe pas de croire qu'un tel aveu marque toujours un eſpoir outrageant. Quelque amitié que j'aïe euë juſqu'ici pour vous ; quoique les liens du ſang puſſent la faire naître & l'autoriſer, je ne ſçai ſi je puis encore ſans crime la conſerver à un homme qui m'eſtime aſſés peu pour oſer eſpérer davantage. Eh quoi ! Madame, reprit Monſieur de Saint-Geran, ne ſuis-je pas aſſés malheureux ? pourquoi voulez-vous que je ſois cou-

coupable ? De grace, n'ajoutez pas à mon malheur ; rien ne peut l'adoucir que l'amitié dont vous m'honoriez. Ne me la refuſez pas, cette cruelle amitié. Je craindrois, dit Madame de Luz, que mes ſentimens, qui juſqu'à ce jour étoient innocens, ne ceſſaſſent de l'être, ou du moins ne fuſſent dangereux à mon repos : cependant je vous les conſerverai toujours ſi vous continuez à les mériter, en vous défaiſant des vôtres ; j'en crains trop les ſuites ; & ſi vous voulez me perſuader de la ſincérité de votre repentir, j'exige que vous ceſſiez

ceſſiez de me voir. De vous voir, Madame, s'écria Monſieur de Saint-Geran ! Oüi, Monſieur, reprit-elle auſſitôt, du moins pendant quelque tems, j'en vois la néceſſité, & pour vous & pour moi. Madame, ajouta Monſieur de Saint-Geran, quoique vous exigiez le plus cruel ſacrifice, je reſpecterois aſſés vos ordres pour m'y ſoumettre; mais daignez faire attention que le Public eſt témoin de mes viſites, elles ne lui ſont pas ſuſpectes; le ſang qui nous unit les autoriſe : on ſera ſurpris de mon éloignement, on en cherchera les raiſons,

raiſons, & celles que l'on ſuppoſe ſont toujours plus injurieuſes que les véritables. Monſieur, reprit Madame de Luz, je ſuis très-ſenſible à vos craintes, ou à vos égards; mais des ſcrupules imaginaires ne doivent pas balancer un péril certain pour mon repos & pour mon honneur; vous avez d'ailleurs un moïen bien ſimple de me ſatisfaire, ſans courir tous les riſques que vous paroiſſez appréhender; vous pouvez aller quelque tems à la campagne, les prétextes en ſont toujours prêts. Je vous en prie par l'amitié que j'ai tou-

toujours euë pour vous, & qui, dites-vous, vous eſt chere : je vous l'ordonne, ſi j'ai quelque droit ſur votre cœur. Et ſi ces motifs ne ſont pas capables de vous déterminer, mon reſſentiment me fournira d'autres moïens pour vous interdire ma préſence.

Monſieur de Saint-Geran alloit ſans doute repliquer ; & peut-être eût-il promis d'obéïr aux ordres de Madame de Luz : le reſpect d'une paſſion naiſſante eſt plus ſûr, que la reconnoiſſance d'un amour heureux & ſatisfait. Mais le Baron de Luz rentra dans ce moment.

ment. Son arrivée les troubla l'un & l'autre. Le Baron n'y fit pas attention. Les perſonnes qui ont paſſé l'âge des paſſions, ou qui n'en ont jamais connu les égaremens, ne ſont pas ordinairement les plus clair-voïantes. Le Baron, ſans prendre garde à leur embarras, alla d'abord embraſſer ſon couſin.

Madame de Luz déſirant que le Marquis de Saint-Geran prît le parti qu'elle avoit exigé de lui, s'adreſſa ſur le champ à Monſieur de Luz : Le Marquis, lui dit-elle, venoit ici prendre congé de vous; il va paſſer trois mois

mois dans ſes Terres. Ah, ah ! dit le Baron, quel eſprit de retraite, Marquis, vient vous ſaiſir, & vous fait ſubitement abandonner la Cour ? Auriez-vous donc des affaires ſi preſſées, qui exigeaſſent votre préſence chés vous ? Monſieur de Saint-Geran n'oſant ni déſavoüer ouvertement Madame de Luz, ni ſe réſoudre à l'abandonner : Ce ne ſont pas, dit-il, préciſément des affaires qui m'appellent en Province ; mais j'avois quelque deſſein d'aller dans mes Terres.

Oh bien, reprit le Baron de Luz, puiſque vos affaires

res ne ſont pas plus importantes, je compte que vous me les ſacrifierez, & que vous nous accompagnerez. J'arrive du Louvre, où le Roi m'avoit ordonné de me rendre. Il vient de me donner la Lieutenance Générale de Bourgogne; il me l'a annoncé lui-même, & je ne ſçaurois trop me preſſer de partir, & d'aller par mes ſervices mériter ſes bontés. Je vais donner ordre aux équipages qui nous ſont néceſſaires. Comme le Maréchal de Biron demeurera encore quelque tems à la Cour, les affaires du Gouvernement de la Province roule-

rouleront ſur moi pendant ſon abſence, & je veux que vous veniez avec Madame de Luz m'aider à en faire les honneurs.. Madame de Luz qui vit toutes les ſuites d'un pareil engagement, voulut l'éviter, & prenant la parole: Perſonne, dit-elle ne ſeroit plus propre que Monſieur de Saint-Geran, à nous rendre le ſervice que vous lui demandez; mais ce ſeroit abuſer de ſa complaiſance, que de lui faire abandonner ſes affaires; & s'il ne va pas dans ſes Terres, il eſt obligé de reſter ici pour faire ſa Cour. Bon, reprit Monſieur de Luz, on ne ſçauroit mieux

mieux faire ſa Cour au Roi, qu'en allant apprendre le métier de la Guerre. Il viendra avec moi. Le Roi accorde plutôt les Emplois aux ſervices, & à ceux qui marquent l'envie de s'inſtruire, qu'à toutes les importunités d'un Courtiſan oiſif. Si quelqu'autre choſe pouvoit le retenir à Paris, ce ſeroit ſans doute une Maitreſſe; il eſt jeune & aimable, il en trouvera par tout; & je ſuis ſûr que ſi vous le priez bien de faire ce voïage avec nous, il ne vous refuſera pas; & qu'il ſacrifiera ſes Maitreſſes à ſes amis.

Monſieur

Monſieur de Saint-Geran croïant avoir marqué aſſés de déférence aux ordres de Madame de Luz, en ne ſe preſſant pas d'accepter la propoſition du Baron, répondit que perſonne ne connoiſſoit mieux que lui la force de l'amitié, & qu'il étoit diſpoſé à les accompagner partout. Je n'en doutois point, Marquis, reprit le Baron de Luz. Dans le moment pluſieurs perſonnes entrerent pour lui faire leur compliment, & Monſieur de Saint-Geran ſortit.

Quoique Madame de Luz n'eût pas reçû la déclaration

de Monſieur de Saint-Geran, d'une façon à lui donner de grandes eſpérances, il ſe ſentoit fort ſoulagé. Quelle que ſoit l'idée qu'on a de la vertu d'une femme, ce n'eſt certainement que l'eſpoir qui fait qu'on lui déclare l'amour qu'on reſſent pour elle; & l'on n'eſt jamais malheureux quand on eſpére. Madame de Luz même, née avec la vertu la plus pure; attachée à ſes devoirs, & craignant les ſuites d'un pareil engagement, n'étoit pourtant pas encore auſſi affligée qu'interdite. Elle ne pouvoit plus ſe diſſimuler ſes propres

pres ſentimens pour Monſieur de Saint-Geran. Elle ſentoit combien il lui étoit cher. Il auroit été trop humiliant pour elle, d'aimer ſeule. Elle venoit de connoître toute la paſſion de Monſieur de Saint-Geran. Ainſi, quoiqu'elle redoutât le danger où elle alloit être expoſée, en vivant auſſi intimement avec lui; quoiqu'elle eût fait tous ſes efforts pour s'en ſéparer, elle reſſentoit involontairement un plaiſir ſecret. La nature eſt avant tous les devoirs, qui ne conſiſtent ſouvent qu'à la combattre.

Monſieur de Saint-Geran

n'étoit pas le ſeul ſur qui les charmes de Madame de Luz euſſent fait impreſſion ; il avoit pluſieurs Rivaux cachés, qui n'attendoient que le moment de ſe déclarer.

Auſſitôt qu'une femme paroît à la Cour, ſon mari ſemble être la perſonne qui lui convient le moins. Ceux qui n'ont point encore de commerce réglé, viennent offrir leurs ſoins. Les Amans déja pourvûs, veulent du moins en être les médiateurs. On conſulte particulierement les convenances de ſociété ; & ſi l'on peut, le repos du mari & le goût de la femme.

Parmi

Parmi ceux auſquels on n'auroit jamais penſé, il y en eut pluſieurs qui ſe mirent ſur les rangs, & qui prétendirent plaire à Madame de Luz.

Monſieur de Thurin parut un des plus empreſſés. Ce n'étoit pas qu'il fût de la Cour. Son état ſembloit même l'en exclurre : il étoit Conſeiller au Parlement.

Les Magiſtrats alors appliqués aux affaires, ne ſortoient guéres de la gravité de leur place & de leur caractére. Ils n'alloient à la Cour, que lorſque le Roi les mandoit, ou qu'ils étoient obligés de lui repré-

ſenter les beſoins du Peuple. Ils y étoient annoncés, attendus, & reçûs avec diſtinction. Dans tout autre tems, le poids, le nombre & la diſcuſſion des affaires leur donnoit aſſés d'occupation. Et ils tiroient leur conſidération du pouvoir qu'ils ont de juger de la vie & des biens de ceux qu'on appelle communément des Seigneurs ; & qu'ils ne voïoient qu'en recevant chés eux leurs ſollicitations.

Monſieur de Thurin fut un des premiers qui ne comprit pas toute la dignité de ces mœurs. Il imagina qu'elles

les étoient trop ſimples : & dès-lors on commença à proſtituer ſon état, en le voulant illuſtrer. De jeunes Magiſtrats mépriſerent leurs devoirs, au lieu de ſe mettre en état de les remplir. Les imitateurs ne ſaiſiſſent ordinairement que les ridicules de leurs modéles. Ces jeunes Sénateurs s'imaginerent que pour être Courtiſans, il ſuffiſoit de joüer gros jeu, de perdre en ricannant, d'avoir une avarice contrainte, & de dire des fadeurs à une femme.

Monſieur de Thurin entr'autres, crut que ſa gloire ſeroit hors de toute atteinte,

te, s'il pouvoit faire croire que Madame de Luz fût ſur ſon compte. Il commença à lui faire ſa cour par air ; mais il en devint bientôt éperdument amoureux. Dans le premier cas il n'eût été que ridicule ; ſon amour le rendit odieux. Il avoit à combattre le rang, le cœur & la vertu.

Monſieur de Thurin offrit bientôt ſon hommage à Madame de Luz. Les amans d'un rang inférieur, ſont ordinairement timides ou inſolens. Thurin parut l'un & l'autre dans ſa conduite, & fut toujours le dernier dans le caractére.

Monſieur

Monſieur de Thurin avoit réellement de l'eſprit, & fut dans la ſuite emploïé dans les grandes Affaires. Mais au lieu de s'occuper alors des devoirs de ſon état, il avoit la ridicule ambition d'être de la Cour; & l'on n'en eſt pas toujours, quoiqu'on affecte d'y vivre. Il n'eſt que trop ordinaire de voir le goût du frivole & la diſſipation, étouffer ou ſuſpendre les talens les plus graves & les plus importans.

Monſieur de Thurin étoit dans cette folle ivreſſe, lorſqu'il jugea à propos de s'attacher à Madame de Luz. Il

commença par emploïer le langage des yeux. Le peu de vraiſemblance de ſes prétentions, fit que Madame de Luz ne s'en apperçut pas d'abord. Monſieur de Thurin crut devoir ſe rendre plus intelligible. Se trouvant un jour auprès de Madame de Luz : Madame, lui dit-il, il eſt bien dangereux de vous voir. Eh ! pourquoi, Monſieur, lui répondit Madame de Luz ? J'avois oſé croire que mon caractére étoit aſſés ſûr pour mériter des amis. Il n'y a perſonne, Madame, reprit Monſieur de Thurin, qui n'aſpirât à cette gloire ; on

ne ſçauroit ſans doute vous refuſer l'eſtime que vous méritez : mais il eſt bien difficile de s'en tenir à des ſentimens auſſi ſimples & auſſi tranquiles, & je ſens qu'il m'en a coûté ma liberté.

Madame de Luz ne fut pas ſi embarraſſée de la déclaration de Monſieur de Thurin, qu'elle l'avoit été de celle de Monſieur de Saint-Geran. La liberté du cœur donne celle de l'eſprit. En vérité, Monſieur, lui dit Madame de Luz, je n'aurois pas imaginé que vous fuſſiez ſi galant : comment, au milieu des affaires

graves qui vous occupent, pouvez-vous conſerver aſſés de gaïeté pour badiner avec autant d'agrément? Ah! Madame, reprit Monſieur de Thurin, je n'ai ni le cœur, ni l'eſprit auſſi libre que vous le ſuppoſez. Le déſir de vous plaire eſt la ſeule affaire qui m'occupe; & je ſens que ſi vous ne me permettez pas de l'eſpérer, je ſerai le plus malheureux de tous les hommes. Mais, reprit Madame de Luz, c'eſt donc ſérieuſement que vous êtes amoureux de moi? Monſieur de Thurin voulut alors expliquer tous ſes ſentimens; & pour en faire

re mieux ſentir le prix, il ſe répandit dans les proteſtations d'une conſtance éternelle qu'on ne lui demandoit point. Le déſordre de ſes diſcours, fit aiſément connoître à Madame de Luz qu'il étoit véritablement amoureux. Leur converſation n'eut pas plus de ſuite ce jour-là; mais quelques jours après Monſieur de Thurin voulut la reprendre. Madame de Luz lui répondit toujours en plaiſantant; & pour ſe diſpenſer de lui parler plus ſérieuſement, elle affecta de n'être pas perſuadée de ſon amour.

Monſieur de Thurin ſe flattoit

flattoit cependant de la rendre ſenſible, & ne pouvoit pas s'imaginer qu'une femme pût refuſer ſon hommage. Il en devint plus importun. Madame de Luz le trouvoit partout, & il ne manquoit jamais de l'entretenir de ſa paſſion, quand il pouvoit s'approcher d'elle; ou de s'expliquer par ſes regards, lorſque la préſence de quelqu'un l'empêchoit de s'exprimer autrement. Madame de Luz s'en trouva fatiguée.

La plûpart des femmes, qui ne ſont pas ſenſibles à la paſſion d'un homme qu'elles regardent comme leur

inférieur, ne ſe font pas un ſcrupule d'en plaiſanter aſſés hautement, & veulent le punir par le ridicule; mais une femme raiſonnable ne ſe permet pas cette conduite. Madame de Luz jugea qu'il étoit plus décent de n'être la matiere d'aucune Hiſtoire, & de rappeller Monſieur de Thurin à ſa raiſon. Un honnête-homme, qui peut d'ailleurs mériter quelques égards, eſt déja aſſés malheureux d'aimer ſans être aimé, ſans devenir encore l'objet du mépris. Une femme, qui en pareille matiere plaiſante de la foibleſſe d'un homme,

a pour l'ordinaire de l'indulgence pour quelqu'autre plus heureux.

Madame de Luz prit donc le parti de parler avec bonté à Monſieur de Thurin, avant que l'amour lui fît faire quelque folie d'éclat. La premiere fois que Monſieur de Thurin voulut encore lui parler de ſa paſſion, elle lui dit qu'elle avoit imaginé que ſa conduite avec lui n'avoit pas dû lui donner aſſés d'eſpérance, pour qu'il continuât ſa pourſuite, qui devenoit enfin une perſécution; qu'elle lui conſeilloit de ſe défaire d'une paſſion inutile; qu'elle

le l'eſtimoit aſſés pour le recevoir au rang de ſes amis, pourvû qu'il ne lui laiſſât pas ſoupçonner davantage qu'il eût d'autres deſſeins.

Un diſcours auſſi ſimple & auſſi ſenſé, auroit dû guérir Monſieur de Thurin de ſon amour, ou du moins lui ôter tout eſpoir de réuſſir; mais pour un homme vain & préſomptueux, tout eſt faveur. Il ſe perſuada que la douceur & la modération de Madame de Luz ne marquoient pas une ame invincible; qu'il en devoit concevoir les plus flateuſes eſpérances, & qu'il touchoit

au

au moment d'être l'amant le plus heureux. Il réſolut de ſe conduire d'après cette idée ; & au lieu d'accepter le parti que Madame de Luz avoit bien voulu lui offrir, il lui parla avec une confiance avantageuſe, dont elle fut extrêmement offenſée. Elle prit un ton auſſi fier & auſſi impoſant, qu'elle avoit eu juſqu'alors d'indulgence. Je vous prie, lui dit-elle, de ne paroître jamais devant moi, & de ſonger qu'une femme de mon rang peut être déshonorée, & par l'amour & par l'amant. Un homme aſſés vain, pour croire qu'il ne peut jamais

mais être l'objet du mépris, y eſt d'autant plus ſenſible, lorſqu'il ne peut plus ſe le diſſimuler. Monſieur de Thurin le ſentit vivement; il auroit déſiré ardemment de s'en vanger; mais il comprit qu'il ne lui reſtoit d'autre parti à prendre que celui du ſilence.

Cependant Monſieur de Saint-Geran n'avoit point eu de converſation particuliere avec Madame de Luz, depuis que le Baron de Luz l'avoit engagé à venir en Bourgogne. Il évitoit même de ſe trouver ſeul avec elle. Il n'ignoroit pas qu'elle craignoit ce voïage, &

il ne doutoit point qu'elle n'eût exigé de lui de le rompre ; il ne ſe ſentoit pas capable de lui faire un tel ſacrifice, & il ne vouloit pas s'expoſer à lui déſobéir ouvertement.

Cependant le Baron de Luz faiſoit tous ſes préparatifs. Il fut bientôt en état de partir. Il prit congé du Roi ; & quelques jours après, Madame de Luz, Monſieur de Saint-Geran & lui ſe rendirent à Dijon. Le Baron de Luz s'étant abſolument livré aux affaires du Gouvernement, Monſieur de Saint-Geran ne manquoit pas d'occaſions

ſions de ſe trouver ſeul avec Madame de Luz. Il n'oſa pas d'abord lui parler de ſa paſſion ; mais toutes ſes actions la prouvoient. Madame de Luz, pour le rendre encore plus retenu, étoit extrêmement ſérieuſe avec lui. Mais enfin Monſieur de Saint-Geran prenant occaſion de la triſteſſe même de Madame de Luz pour rompre le ſilence : Je vois avec douleur, lui dit-il, Madame, que ma préſence ici vous déplaît. Rien ne ſeroit ſi ſenſible pour moi, que le bonheur de vivre auprès de vous, ſi j'en joüiſſois de votre aveu ; mais ſi vous me

voïez avec peine, je ne me pardonnerois pas de vous avoir ſuivie. Vous ſçavez, que ſoûmis à vos ordres, j'ai fait tous mes efforts pour les exécuter ; & je n'ai cédé aux inſtances de Monſieur de Luz, que lorſque j'ai vû que je ne pouvois les combattre davantage, ſans manquer à ce que je lui dois. Je veux croire, répondit Madame de Luz, que c'eſt uniquement le déſir d'obliger Monſieur de Luz qui vous a fait accepter ce voïage. En effet, ſi mes ordres ou mes prieres avoient eu plus de pouvoir ſur vous, vous n'auriez pas été

été fort embarraſſé à trouver des raiſons pour vous en diſpenſer. Eh quoi ! Madame, repliqua Monſieur de Saint-Geran ; ne devez-vous pas être ſatisfaite de ma ſoumiſſion ? Et falloit-il encore que je fuſſe aſſés ennemi de moi-même pour refuſer un bien que je ne dois qu'à la fortune ? Ne m'enviez pas le bonheur de vous voir. Mon reſpect & la pureté de mes ſentimens ne doivent pas vous les faire condamner. Que pouvez-vous en appréhender ? Tout, Monſieur, repliqua Madame de Luz. Le bonheur de la vie d'une femme dépend d'être

d'être attachée à ſes devoirs. Il n'y a de véritable tranquillité pour elle, que dans la vertu; & n'eſt-ce pas déja la trahir que de recevoir l'aveu de votre paſſion ? Car enfin, quel eſt votre objet en m'aimant ? De vous aimer, Madame, reprit Monſieur de Saint-Geran; je n'en ai point d'autre : votre vertu peut-elle en être bleſſée ? Peut-elle dépendre de ma paſſion ? Suis-je moi-même le maître de mon cœur ? Mes vœux n'ont rien d'offençant pour vous. Je ne vous demande point de retour. Souffrez ſeulement l'aveu de ma paſ-

ſion ;

ſion; mon bonheur dépend de vous aimer, de vous le dire, & de vous voir. Mais, Monſieur, reprit encore Madame de Luz, malgré la pureté de vos intentions, cette indulgence de ma part ne ſera-t-elle pas criminelle? Si le Ciel, pour m'en punir, venoit à me rendre ſenſible? Ah! Madame, s'écria Monſieur de Saint-Geran, ſerois-je aſſés heureux pour que vous puſſiez concevoir une pareille crainte?

Le tranſport & la vivacité de Monſieur de Saint-Geran firent ſentir à Madame de Luz qu'elle venoit de s'engager plus avant qu'elle

n'en avoit deſſein ; elle en rougit, & ſon embarras en dit plus à Monſieur de Saint-Geran, qu'il n'auroit oſé l'eſpérer. Il ſurvint alors du monde qui interrompit leur converſation, & qui donna à Madame de Luz la liberté de ſe remettre un peu du trouble qu'elle reſſentoit.

Depuis cet entretien, Monſieur de Saint-Geran ſe livra aux plus douces eſpérances. Il ne douta point qu'il ne fût aimé. L'amour eſt toujours aſſés pénétrant ſur ce qui peut le flatter, & paſſe naturellement de la timidité à la préſomption. Monſieur de Saint-Geran s'em-

s'empreſſoit de marquer chaque jour à Madame de Luz l'excès de ſa paſſion. Ses regards, ſes actions, toutes ſes attentions étoient de l'amant le plus tendre & le plus vif. En même-tems qu'il cherchoit à la toucher par la vivacité de ſon amour, il n'oublioit rien pour la raſſurer par ſes reſpects. La confiance d'avoir plû, donne de plus en plus les moïens de plaire. Madame de Luz y fut enfin ſenſible, ou plutôt, elle ne ſongea plus à le cacher. Elle avoit d'abord tâché de ſe diſſimuler à elle-même ſes véritables ſentimens. Bientôt elle les laiſſa

connoître à celui qui en étoit l'objet.

Un jour que Monſieur de Saint-Geran l'entretenoit de ſa paſſion : Comme je crois, lui dit-elle, que je puis encore plus compter ſur votre amitié que ſur votre amour ; que l'ami me touche plus en vous que l'amant, je ne crains point de vous laiſſer voir le fond de mon ame. Vous m'avez toujours été cher, je vous ai aimé preſqu'en naiſſant. Unis dès l'enfance, je n'ai pû combattre une inclination dont je n'ai pas apperçû la naiſſance. J'aurois fait mon bonheur d'être unie avec

vec vous par des liens éternels; mais puiſque le ſort en a diſpoſé autrement, au lieu de nous livrer au penchant de notre cœur, ne ſeroit-il pas plus ſage de chercher à en triompher, pour aſſurer notre repos, que de nous abandonner à une paſſion inutile? Je vous aime, je ne prétends point vous le cacher, je reſſens même du plaiſir à vous le dire; mais n'attendez rien de moi qui ſoit contraire à mon devoir. Je veux croire même que vous ne m'avez jamais fait l'injure de l'eſpérer. Je veux que mon honneur vous ſoit auſſi cher qu'à moi-même;

& j'ai plus de confiance dans la fidélité de votre amitié, que de crainte de la vivacité de vos déſirs.

Oüi, Madame, répondit Monſieur de Saint-Geran ; oüi, vous me rendez juſtice ; je vous ſerai toujours inviolablement attaché ; ma paſſion ſera toujours pour vous la plus vive, & la plus pure. Monſieur de Saint-Geran, en prononçant ces paroles, ſe jetta aux pieds de Madame de Luz, & lui baiſa la main. Il s'en falloit peu qu'en lui proteſtant de la pureté de ſes feux, il ne lui donnât des preuves du contraire. Madame de Luz elle-

elle-même, plus occupée du diſcours, qu'attentive à l'action de Monſieur de Saint-Geran, en recevant ces proteſtations, ne pouvoit ſe défendre d'un plaiſir ſecret qu'elle ne démêloit qu'imparfaitement, & qui fait le charme de l'ame ſans allarmer l'innocence. Depuis ce moment heureux, toutes les fois que ces amans ſe trouvoient ſeuls, leur amour faiſoit la matiére & le charme de leurs entretiens.

Il y avoit peu de jours que Monſieur de Saint-Geran n'eût pas oſé eſpérer un état auſſi charmant que ce-

lui dont il joüiſſoit alors. Des idées tendres & délicates, l'occupérent pendant quelque tems ; mais en amour il ſuffit d'obtenir pour prétendre. Il y a un terme pour lequel l'amant ſoûpire, vers lequel il ſe porte ; même en proteſtant, même en croïant le contraire. Monſieur de Saint-Geran, en admirant la vertu de Madame de Luz, faiſoit tous ſes efforts pour la ſéduire. Je ſuis, lui diſoit-il, le plus heureux des hommes ; mais je pourrois l'être encore davantage : pourquoi faut-il que l'amour & le devoir aïent des droits ſéparés ? Devroit-

Devroit-il y en avoir qui fuſſent interdits à l'amant ? Monſieur de Saint-Geran eſſaïoit par là de perſuader à Madame de Luz l'innocence de ſa paſſion, & de lui prouver la vivacité de ſes déſirs. Il cherchoit auſſi à faire naître ces converſations, qui en échauffant l'imagination, peuvent enflammer les ſens, & dont il eſpéroit recüeillir le fruit. Lorſque de pareils diſcours ne peuvent ébranler la vertu, ils ne ſervent ſouvent qu'à lui donner des ſcrupules & des remords ; & Madame de Luz en éprouvoit de cruels. Les hommes, diſoit-

ſoit-elle, n'ont en aimant qu'un intérêt, c'eſt le plaiſir ou une fauſſe gloire; nous en avons un ſecond beaucoup plus cher, qui eſt l'honneur & la réputation: c'eſt de-là que dépend notre vrai bonheur. De la perte de l'honneur naiſſent des malheurs trop certains: ce n'eſt pas que je craigne de trahir jamais la vertu; mais je ne ſuis peut-être déja que trop criminelle de vous avoir laiſſé voir mes ſentimens, de ne les avoir pas aſſés combattu; ou ſi ce n'eſt pas un crime de ne pouvoir régler les mouvemens de ſon cœur, c'eſt du

moins un très-grand malheur.

Lorſque Madame de Luz ſe livroit à ces réflexions, Monſieur de Saint-Geran n'oublioit rien pour diſſiper ſes craintes ; & pour lui perſuader que leur union n'offençoit pas la vertu la plus pure. Si le Public même, diſoit-il, venoit à pénétrer le ſecret de notre cœur, penſez-vous qu'il oſât nous condamner? N'avons-nous pas à la Cour une eſtime ſinguliere pour les amans, dont le commerce eſt fondé ſur une paſſion que la conſtance rend reſpectable. De tels amans

ſont plus eſtimables que des époux que les Loix forcent de vivre enſemble ; car il faut qu'une paſſion, toujours heureuſe & toujours conſtante, ſoit fondée ſur des qualités ſupérieures, & ſur une eſtime réciproque. Si le commerce de deux amans n'étoit pas innocent, auroit-on imaginé de leur impoſer des devoirs ? Cependant les amans ont les leurs comme les époux, ils en ont même de publics, & que les perſonnes mariées ne peuvent pas s'empêcher d'approuver. Voïez, par exemple, le Chevalier de Sourdis ; il a été à la mort ; Madame

Madame de Noirmoutier ; par une diſcrétion mal entenduë, n'oſoit pas aller le voir. Monſieur de Noirmoutier, qui n'ignore pas leur liaiſon, a été le premier à conſeiller à ſa femme de rendre à ſon ami ce qu'elle lui devoit, ſans quoi elle ne donneroit pas bonne idée de ſon cœur. Elle n'a plus quitté ſon amant pendant tout le cours de ſa maladie : elle a été généralement approuvée, & le Roi lui en a ſçu bon gré. J'avouë, répondit Madame de Luz, que ſi vous étiez dans un état pareil à celui du Chevalier de Sourdis, je ſe-

rois dans des inquiétudes mortelles. Je ſens que vous m'êtes bien cher ; mais je ne ſçai ſi j'oſerois laiſſer paroître mes allarmes, & mon état en ſeroit d'autant plus cruel.

C'étoit ainſi que Monſieur de Saint-Geran vivoit avec Madame de Luz. Il ne pouvoit pas douter qu'il ne fût tendrement aimé, & qu'elle n'eût fait ſon bonheur d'être unie avec lui ; mais elle ne ceſſoit de lui répéter que le ſort en aïant diſpoſé autrement, elle ne lui ſacrifieroit jamais ſes devoirs. Elle n'avoit avec lui ni caprices, ni humeur, ni

dédain.

dédain. Monſieur de Saint-Geran n'éprouvoit enfin, de la part de Madame de de Luz, aucune de ces bizarreries qui marquent une inégalité de cœur & d'eſprit, qui font aujourd'hui le malheur d'un amant, & qui demain peuvent l'en dédommager par un caprice plus favorable.

Madame de Luz toujours tranquille, toujours la même, ne cachoit plus à Monſieur de Saint-Geran l'état de ſon cœur. Elle ſentoit, elle convenoit avec lui qu'on n'eſt pas maître d'en diſpoſer; qu'il y avoit même plus de vertu à ſuivre ſes devoirs

devoirs contre ſon penchant, & à diſtinguer les droits du mari d'avec ceux de l'amant. Quand on connoît les limites de la vertu ; quand on ne s'éxagere point ſes devoirs, on eſt incapable de les violer.

Inſenſiblement Monſieur de Saint-Geran s'étoit fait aux idées & à la vertu de Madame de Luz. Il ſembloit que ſon amour ne fût plus qu'une amitié tendre, une joüiſſance de l'ame, qui renaît d'elle-même toujours nouvelle, & préférable ſans doute au commerce le plus vif. Quel bonheur d'admirer ce qu'on aime ! Quelque

chimérique que cet état paroiſſe à la plûpart des hommes, peuvent-ils y préferer un commerce languiſſant, où ſouvent le dégoût ſuccéde au plaiſir ? Ce n'eſt pas un vice de notre ame, c'eſt celui de nos organes. La nature n'a attaché la vivacité de nos goûts, qu'à la nouveauté des objets ; & s'il étoit poſſible d'appercevoir dans un ſeul inſtant tout ce qu'il y a de charmes dans un objet, il n'inſpireroit peut-être qu'un ſeul déſir, & la joüiſſance ne ſeroit pas ſuivie d'un ſecond. Mais on ne découvre que ſucceſſivement ce que cet objet a

de

de piquant, le commerce ſe ſoutient quelque tems; mais enfin le goût s'épuiſe; je n'en voudrois pas même d'autres juges que ceux dont la vie eſt une inconſtance perpétuelle; que ces hommes, dont une figure aimable, un jargon ſéduiſant, une ſaillie brillante font tout le mérite, & dont la raiſon détruiroit les graces. Courus des femmes, le plaiſir & la vivacité les emportent; mais bientôt la multiplicité des objets ne leur offre plus de variété: rien ne pique leur goût, & leurs ſens ſont émouſſés. Malheureuſement pour eux ils

ſe

ſe ſont fait un métier d'être aimés des femmes, ils en veulent ſoutenir la gloire ; ils y ſacrifient le plaiſir, le repos & la probité. Toutes leurs intrigues leur paroîtroient ſouvent inſipides, s'ils n'y joignoient le goût de la perfidie. Le plaiſir les fuit ; & lorſqu'en vieilliſſant ils ſont obligés de renoncer au titre d'aimable, inutiles aux femmes, au-deſſous du commerce des hommes, ils ſont le mépris des deux ſexes. Monſieur de Saint-Geran, d'un caractére bien oppoſé, étoit auſſi dans une ſituation bien différente. Et quoi-

quoiqu'il déſirât encore, il n'en étoit pas moins heureux. Le déſir peut être le fruit du bonheur, & même y ajouter.

C'étoit ainſi qu'il vivoit avec Madame de Luz, lorſque le Maréchal de Biron arriva en Bourgogne. Le Baron de Luz alla remettre entre ſes mains l'autorité dont il n'étoit que dépoſitaire pendant ſon abſence. Le Maréchal reçut le Baron avec toutes les diſtinctions qui étoient dûës à un ſi bon Officier. Quelques jours après, le Maréchal alla rendre viſite à Madame de Luz, lui fit toutes les politeſſes

ſes

ſes que ſa naiſſance & ſa figure exigeoient naturellement. Il lui dit même quelques-unes de ces galanteries dictées par l'habitude de vivre à la Cour, & qui étoient alors uſitées ; & peut-être plus convenables que la familiarité indécente des jeunes Courtiſans d'aujourd'hui. Ce n'étoit pas que les charmes de Madame de Luz fiſſent aucune impreſſion ſur le Maréchal ; l'ambition avoit fermé ſon cœur à toute autre paſſion. Il étoit alors rempli de projets qui l'occupoient tout entier ; & il avoit dès-lors conçû des deſſeins qui devoient

être

être funeſtes à l'Etat, & qui ne le furent qu'à lui ſeul.

Comme le Baron de Luz eut beaucoup de part aux projets du Maréchal, & qu'ils furent l'origine des malheurs de Madame de Luz, il eſt néceſſaire de rapporter en peu de mots quelles circonſtances d'événemens précipiterent la ruine du Maréchal.

Biron avec de la naiſſance, de la valeur, & après avoir ſervi utilement & glorieuſement l'Etat, auroit dû être ſatisfait de la reconnoiſſance, & des bienfaits du Roi, ſi l'ambition pouvoit être juſte. Mais comblé

de

de biens & d'honneurs, il devint ingrat auſſitôt qu'il n'eut plus rien à prétendre. D'ailleurs nourri dans la Guerre, qui étoit la ſource de ſa grandeur, il vit avec chagrin que le Roi venoit de conclurre la Paix avec l'Eſpagne. Un homme accoutumé à être Souverain dans un Camp, & à la tête d'une Armée, ne revient qu'avec dépit à la Cour, où quelque grand qu'il ſoit, il trouve des égaux, & où tout lui fait ſentir qu'il eſt ſujet. Le Maréchal crut rendre inutile la Paix concluë à Vervins, s'il pouvoit diſſuader le Duc de Savoïe,

voïe, Charles-Emmanuel, de ſatisfaire le Roi au ſujet du Marquiſat de Saluces.

Le Roi avoit cette affaire fort à cœur. Il en avoit pluſieurs fois demándé la reſtitution au Duc de Savoïe. Ce Prince s'étoit flatté de faire relâcher le Roi de ſes prétentions, en tirant les choſes en longueur. Il lui avoit envoïé des Ambaſſadeurs à ce ſujet; mais comme ils ne pûrent rien gagner ſur l'eſprit du Roi, le Duc de Savoïe crut qu'il réuſſiroit mieux lui-même. Il vint à Paris. Le Roi le reçut avec honneur; mais il ne lui accorda rien. Le Duc eſpéroit

roit toucher le Roi, en lui propoſant de ſe liguer avec lui contre l'Eſpagne; mais il n'en reçut point d'autre réponſe, ſinon qu'avant de parler de toute autre affaire, il falloit terminer celle du Marquiſat, le rendre, ou ſe préparer à la Guerre. Soit que le Roi ſe fût exprimé avec dureté, ou que le Duc fût piqué de n'avoir pas réuſſi dans cette affaire comme il s'en étoit flatté; il en conſerva un vif reſſentiment, & n'oſant le marquer au Roi, il réſolut de le faire tomber ſur quelqu'un de ſes Favoris.

Quelques jours après, Bi-

roh ſe trouvant à la chaſſe avec lui, & étant tous deux aſſés écartés, le Duc de Savoïe lui parla du Roi en termes peu meſurés. Il comptoit que Biron ne manqueroit pas de s'en offenſer, & que de l'humeur dont il étoit, il mettroit l'épée à la main.

Si le Maréchal de Biron eût pénétré l'intention du Duc de Savoïe, il eût ſaiſi avec avidité l'occaſion d'un combat où il y avoit tant d'honneur pour lui, & dont la cauſe auroit fait excuſer ſa témérité, au cas que le ſuccès en eût été malheureux pour le Duc. Mais, ſoit qu'il

qu'il ne pût pas ſuppoſer que le Duc de Savoïe eût eu deſſein de ſe meſurer avec un particulier, ſoit que les diſcours de ce Prince flattaſſent l'ingratitude du Maréchal pour le Roi: Biron au lieu de répondre avec fermeté, comme ſon devoir l'exigeoit, applaudit aux diſcours du Duc de Savoïe, & lui fit voir contre le Roi la plus grande animoſité. Le Duc de Savoïe changea de deſſein ſur le champ, & crut qu'il convenoit mieux à ſa dignité & à ſes intérêts de détacher Biron du ſervice du Roi, que d'exécuter la folie qu'il avoit d'abord

projettée. Il continua donc ſes emportemens contre le Roi, en y mêlant les éloges du Maréchal. Il le plaignit de ſervir un Prince ingrat, qui loin de récompenſer les ſervices, ne ſçavoit pas même les reconnoître. Je parlois dernierement au Roi, dit artificieuſement le Duc, de votre valeur qui lui a été ſi utile, & ſi funeſte à ſes Ennemis. Biron, me dit-il, n'eſt qu'un fanfaron.

Le Duc de Savoïe n'eut pas plutôt prononcé ce mot, que le Maréchal s'emporta dans les diſcours les plus outrageans contre ſon Prince.

Biron étoit véritablement brave;

brave ; la valeur lui étoit naturelle ; mais l'eſtime qu'il faiſoit de lui-même à cet égard, étoit ſa manie. On prend quelquefois pour objet de ſon amour propre une qualité réelle ; l'orgüeil peut en diminuer le prix, mais il ne la détruit pas. Le Maréchal de Biron enïvré de ſon courage, en parloit lui-même avec complaiſance. Il avoit en effet mérité le titre d'Intrépide, & il l'eût ſans doute conſervé juſqu'à la mort, s'il n'eût fallu l'affronter que dans les Combats. Mais lorſqu'il s'agit de la voir d'un œil tranquille, ce n'eſt alors ni

le courage du Général, ni même la férocité du Soldat qui inſpire la fermeté ; c'eſt la vertu du Philoſophe.

Le Maréchal de Biron fut donc extrêmement ſenſible à l'injure qu'il croïoit que le Roi lui faiſoit. Ma valeur, dit-il, lui a été aſſés néceſſaire pour qu'il ne dût pas en douter ; & quelques droits qu'il eût à la Couronne, ils auroient pû lui devenir inutiles, s'ils n'euſſent été ſoutenus par l'épée de Biron. Et peut-être qu'il en connoîtroit le prix, ſi je voulois l'emploïer pour ſes Ennemis.

Le Duc de Savoïe, après avoir

avoir excité le reſſentiment du Maréchal, voulut achever de le détacher du ſervice du Roi, en flattant ſon ambition. Il ſentit qu'il pouvoit porter ſes offres juſqu'à l'excès, ſans que le Maréchal pût ſe ſoupçonner d'avoir une ambition ridicule. On prétend que ce fut dans cette même Conférence que fut formée la conſpiration du Maréchal de Biron.

Les principaux Articles du Traité étoient, que le Duc de Savoïe paroîtroit s'engager à tout avec le Roi, mais que lorſqu'il ſeroit ſorti de France, il n'exécute-

roit rien. Que de concert avec l'Eſpagne, il entreroit à main armée par la Bourgogne, dont le Maréchal lui livreroit le paſſage. On ne doutoit point que le Roi accablé de tant de côtés, ne fût obligé d'accepter toutes les conditions de Paix qu'on voudroit lui impoſer; ainſi le Maréchal devoit garder la Souveraineté de la Bourgogne, en épouſant la troiſiéme Fille du Duc de Savoïe, dotée de cinq cens mille écus. Le Roi d'Eſpagne, qui entra bientôt dans ce Traité, devoit céder à cette Princeſſe tous ſes droits de Souveraineté ſur

ſur la Bourgogne, qui formeroit le nouvel Etat du Maréchal.

La conſpiration devoit encore s'étendre plus loin; ils ſe promettoient de faire, à l'exemple du Maréchal, ſoulever tous les Seigneurs de France. Suivant ce projet, tous les grands Gouvernemens ſeroient devenus autant de Principautés, qui n'auroient pas eu plus de dépendance du Roi, que les Princes de l'Empire n'en ont de l'Empereur; & que les grands Vaſſaux, après leur uſurpation, n'en eurent du tems d'Hugues Capet.

Quelque tems après, le Duc de Savoïe partit de Paris. On prétend qu'on lui fit quelques railleries ſur l'inutilité de ſon Voïage, dont il n'avoit retiré d'autre avantage que la réputation d'un Prince magnifique & généreux; qui ſans avoir été à la Cour de France, ni haut avec les particuliers, ni rampant devant le Roi, avoit toujours paru un grand Prince à la Cour d'un grand Roi. Il répondit donc aux plaiſanteries qu'on lui fit, qu'il n'étoit pas venu en France pour recüeillir, mais pour ſemer. Ce mot fut le premier indice qu'on eut de la conſpiration. Biron

Biron aïant beſoin d'un Confident habile pour conduire ſon intrigue, choiſit Lafin ; & après l'avoir inſtruit de tout, il l'envoïa à Somo ſur le Pô, pour y conférer avec le Comte de Fuentes ; & ce fut là que le Traité fut ſigné pour le Roi d'Eſpagne.

Lafin étoit un Gentilhomme, parent du Maréchal, & mécontent de la Cour. C'étoit un homme adroit, d'un eſprit vif & entreprenant ; & très-propre à manier une affaire, & à conduire une conjuration.

D'ailleurs Lafin connoiſſoit la Cour & les hommes.

Il avoit avec les Grands le caractére qu'ils ont avec leurs inférieurs ; il ſongeoit à les faire ſervir à ſes intérêts, au lieu d'être la victime des leurs. Le Maréchal n'étoit pour lui qu'un moïen & un inſtrument pour y parvenir. Les Grands n'étoient à ſes yeux que des hommes rampans dans le beſoin, faux dans leurs careſſes, ingrats après le ſuccès, perfides à tous engagemens. Il n'avoit point pour eux cet attachement déſintéreſſé, dont la plupart ſont ſi peu dignes. Il n'avoit pas la vanité ridicule de rechercher leur liaiſon, & de ſe

croire

croire honoré d'eſſuïer leur faſte. Il n'étoit point la dupe d'un accüeil careſſant, qui marque le beſoin qu'ils ont des autres, plus que l'eſtime qu'ils font de leurs perſonnes. Il entra dans les deſſeins du Maréchal de Biron avec un deſſein formé de profiter de ſes ſuccès, ou de le ſacrifier lui-même à ſa ſureté, en le trahiſſant ſi l'affaire tournoit mal : La fin étoit né pour être grand Seigneur.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le Duc de Savoïe refuſant d'exécuter ce qu'il avoit promis au Roi, on fit marcher des Troupes pour

TAYLOR INST. OXFORD

pour le réduire par la force. Biron en eut le Commandement. On s'apperçut dans cette Campagne, des ménagemens que le Maréchal avoit pour le Duc de Savoïe, dont il eût pû défaire entierement l'Armée. Cependant le Duc vit bien qu'il ne réſiſteroit pas longtems aux armes du Roi; & il ſe ſoumit, par le Traité de Lyon, à toutes les conditions qui lui furent impoſées. Il n'en continua pas moins ſes intelligences avec Biron. Celui-ci en eut pourtant quelque repentir, & avoüa au Roi qu'il avoit écouté quelques propoſitions du Duc

de

de Savoïe. Le Roi naturellement bon, lui pardonna, ſans autre condition que celle de lui être plus fidéle à l'avenir.

Quelque tems après le Maréchal de Biron ſe rendit dans ſon Gouvernement. Et ſoit qu'il fût ſollicité de nouveau, ou qu'il fût naturellement ingrat, il reprit ſes anciennes intrigues. Il ſigna une Aſſociation avec le Comte d'Auvergne & le Duc de Boüillon, pour ſe maintenir les uns les autres, envers & contre tous.

Le Maréchal de Biron jugeant qu'il lui ſeroit difficile

le de rien entreprendre dans ſon Gouvernement, ſans que le Baron de Luz, qui en étoit Lieutenant Général, en eût connoiſſance, & ne dérangeât ſes projets; prit le parti de les lui communiquer, & de l'engager dans ſon parti. Le Baron de Luz y eut d'abord beaucoup de répugnance; mais enfin gagné par les ſollicitations & les promeſſes du Maréchal, il devint ſon complice. Biron lui accorda bientôt ſa confiance, & lui marqua tant de diſtinction, que Lafin en conçut de la jalouſie; & craignant, que dans la diſpoſition où le Maréchal

chal paroiſſoit être pour le Baron de Luz, celui-ci ne recüeillit à ſon préjudice tout le fruit du ſuccès ; il conçut le deſſein de trahir le Maréchal, ou du moins de prendre de telles meſures, qu'il pût, en cas d'accident, l'immoler à ſa ſureté.

Il dit au Maréchal qu'il étoit dangereux de garder l'Original du Traité de Somo : Que ſi par malheur le Roi le faiſoit arrêter ſur des ſoupçons qui commençoient à tranſpirer, & qu'on le trouvât ſaiſi de cet Ecrit, il ſuffiroit pour lui faire ſon Procès, & pour juſtifier la

ſévérité

ſévérité du Roi. Qu'une copie des Articles étoit ſuffiſante pour conduire l'entrepriſe, & qu'il falloit brûler l'Original.

Le Maréchal trouva la réflexion prudente, & lui remit ce Traité pour en tirer copie. Lafin la fit ſur le champ, & après l'avoir donnée au Maréchal, il chifonna l'Original, comme pour le brûler en ſa préſence; mais il y ſubſtitua adroitement un autre papier qu'il jetta au feu, & retint l'Original.

Cependant le Roi ſoupçonnant toujours la fidélité du Maréchal de Biron, réſolut

ſolut d'éclaircir ſes doutes. Il en apprit aſſés pour ne plus douter de ſa trahiſon. Il ſçut que Lafin étoit l'Agent ſecret du Maréchal, & il mit tout en œuvre pour le détacher de Biron. Le Vidâme de Chartres à qui le Roi ſe confia, & qui connoiſſoit particuliement Lafin, entreprit de tirer ſon ſecret. Il lui écrivit que le Roi avoit quelques vûës ſur lui, & qu'il ſe rendît à Fontainebleau. Lafin trouvant que le motif d'un tel ordre étoit bien vague, imagina que ce n'étoit qu'un prétexte pour s'aſſurer de lui; mais craignant

auſſi de ſe rendre ſuſpect, s'il n'obéiſſoit pas, il communiqua cette Lettre au Maréchal. Celui-ci eut à peu près les mêmes ſoupçons ; mais ſans les laiſſer paroître. Il jugea que ſi le Roi faiſoit arrêter Lafin, ce ſeroit un avis de ſe tenir lui-même ſur ſes gardes. Que Lafin étant extrêmement habile, pourroit démêler ce qu'on penſoit à la Cour, & l'en inſtruire ; & il lui conſeilla de partir. Lafin pénétra les intentions du Maréchal ; & ſçachant encore mieux cacher les ſiennes, il partit dans le deſſein de ne ſonger qu'à ſes intérêts &

à ſa ſureté, & de ſe conduire ſuivant les circonſtances. Il alla en arrivant à Fontainebleau, trouver le Vidâme. Celui-ci, ſans lui donner le tems de ſe reconnoître, lui dit que les deſſeins du Maréchal étoient connus du Roi. Lafin répondit froidement qu'il ignoroit ce qui regardoit le Maréchal. Eh bien, je vous apprens moi; lui dit le Vidâme, que le Maréchal eſt un traître, que vous êtes ſon complice, & que le Roi va vous faire arrêter. Comme fidéle ſujet, je lui ai obéi en vous attirant ici; comme votre ami, je veux vous ſauver, & je le

puis;

puis : le Roi m'a promis votre grace, mais elle dépend de votre aveu, vous êtes encore maître de votre ſort, dans une heure vous ne l'êtes plus. Il faut que je vous préſente au Roi ; ſi vous ſortez d'ici ſans moi, vous allez être arrêté, & il n'y a plus de grace. Ne vous perdez pas inutilement.

Lafin, après avoir réfléchi quelque tems, jugea qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre pour lui, que de ſacrifier le Maréchal de Biron ; & aïant été préſenté au Roi, il lui remit l'Original du Traité de Somo.

La conjuration étant découverte, il fut queſtion de tirer le Maréchal de Biron de ſon Gouvernement. Lafin fit en cette occaſion contre lui, tout ce qu'il auroit fait en ſa faveur s'il eût été plus heureux. Il écrivit au Maréchal que le Roi n'avoit eu que de légers ſoupçons, qui étoient déja détruits; & qu'il lui conſeilloit de venir par ſa préſence, achever de calmer ſon eſprit. Quoique le Maréchal n'eût aucun ſoupçon de la trahiſon de Lafin, il envoïa devant lui le Baron de Luz, pour ne ſe haſarder que ſur ce qui lui ſeroit mandé par l'un & par l'autre. Lafin

Lafin qui, outre ſes raiſons d'intérêts, conſervoit encore un reſſentiment particulier contre le Baron de Luz, dont il avoit toujours été jaloux auprès du Maréchal, ne manqua pas de déclarer au Roi toute la part que le Baron de Luz avoit dans la conſpiration. L'accuſation étoit d'autant plus vraiſemblable, que le Maréchal de Biron auroit eu de la peine à réuſſir ſans le ſecours d'un homme qui étoit Lieutenant Général de la Province.

Le Baron de Luz vint à la Cour. Madame de Luz & Monſieur de Saint-Geran l'accom-

l'accompagnerent. L'un & l'autre ignoroient abſolument la conjuration ; & l'accüeil que le Roi fit au Baron, ne les éclaircit pas davantage.

Le Roi, par la connoiſſance qu'il avoit du caractére du Baron, très-oppoſé à celui de Lafin, jugea qu'il étoit inutile de l'interroger ; & que s'il avoit eu la foibleſſe de ſe prêter aux idées du Maréchal, il n'auroit pas celle de le trahir.

Un honnête-homme, qui s'eſt malheureuſement écarté de ſon devoir, croit ne pouvoir en quelque façon excuſer le parti qu'il a pris,

que par ſa fermeté à le ſoutenir. Les véritables Conjurés, & les plus dangereux, ſont ceux qui auroient été les ſujets les plus fidéles, s'ils n'euſſent pas été ſéduits: c'eſt l'erreur qui les jette dans le crime. Le Roi réſolut de ſe ſervir de Lafin pour apprendre tout le ſecret, & de la ſécurité du Baron de Luz pour attirer à la Cour le Maréchal de Biron.

Le Roi, dans un entretien qu'il eut avec le Baron, lui dit qu'il étoit convaincu que tous les bruits qui avoient couru au ſujet du Maréchal étoient faux,

& n'avoient d'autres fondement que ſes rodomontades ; mais que ſes ennemis en abuſoient pour le perdre.

Le Baron de Luz écrivit tout ce détail au Maréchal, & lui conſeilla de ſe rendre auprès du Roi. Ce fut principalement ce qui détermina le Maréchal à partir. Il crut que la fortune lui offroit une occaſion favorable de ſe vanger de ceux qui parloient mal de lui ; que cette démarche aſſureroit dans la ſuite ſes projets ; parce qu'on n'oſeroit plus haſarder ſur ſon compte des diſcours mieux

fondés, lorſqu'on verroit le Roi lui faire raiſon de ſes ennemis dans une pareille circonſtance. Ce fut avec ces idées que le Maréchal arriva à la Cour.

Comme je ne prétends point écrire l'Hiſtoire de cette conjuration, & que je n'en ai rapporté que ce que j'ai crû néceſſaire pour faire mieux entendre ce qui regarde Madame de Luz, il ſeroit inutile d'en dire davantage. Tout le monde ſçait que le Maréchal, après avoir refuſé de mériter ſon pardon par un aveu ſincére, fut arrêté, convaincu, condamné & périt ſur un échafaut. Quoi-

Quoique le Roi n'eût pas deſſein de donner d'autres exemples de ſévérité, que celui du Maréchal de Biron, il fit cependant arrêter les principaux de ceux qu'on ſoupçonna d'avoir eu part à la conjuration ; & le Baron de Luz fut un des premiers dont on s'aſſura. Le Maréchal ne l'avoit point chargé ; mais le Roi jugea à propos, après l'execution, de faire examiner par les mêmes Juges, tout ce qui pouvoit avoir rapport à cette affaire. Meſſieurs de Fleury & de Thurin en avoient été les Rapporteurs. Monſieur de Thurin, qui étoit chargé

de l'examen des piéces qui contenoient toutes les charges, trouva parmi les papiers du Maréchal pluſieurs Lettres du Baron de Luz ; & entr'autres, celle par laquelle le Baron mandoit au Maréchal que le Roi n'avoit aucun ſoupçon, & que les Conjurés ne devoient rien craindre. Le Baron de Luz entroit dans des détails qui prouvoient ſa complicité, & il n'en falloit pas davantage pour le faire condamner.

Monſieur de Thurin n'eut pas plutôt lû cette Lettre, qu'il ſe ſouvint des mépris de Madame de Luz. Il crut avoir

avoir trouvé les moïens de s'en vanger ; ou du moins de la rendre plus complaiſante à ſes déſirs, qui le réveillerent auſſitôt. Thurin commença par ſouſtraire cette Lettre, pour qu'elle ne fût pas connuë de Monſieur de Fleury, dont il connoiſſoit l'intégrité, & pour ſe rendre ſeul arbitre & maître du ſort du Baron de Luz.

Thurin n'eut pas beſoin d'aller chercher Madame de Luz. Depuis que ſon mari étoit arrêté, elle étoit dans les inquiétudes les plus grandes. Elle le croioit innocent ; mais elle n'en étoit

pas moins allarmée. Elle voïoit que le Roi naturellement clément, venoit de ſacrifier le Maréchal de Biron à la ſureté de l'Etat. Elle craignoit qu'après un tel exemple, les moindres indices ne devinſſent des preuves dans une affaire auſſi délicate. Elle ne ceſſoit d'aller chés tous les Juges pour s'informer des moindres circonſtances de l'affaire, afin de demander la liberté de ſon mari s'il étoit innocent, ou ſa grace s'il étoit coupable.

Les craintes de Madame de Luz n'auroient pas été plus vives, ſi elle eût eu pour

ſon

ſon mari la paſſion la plus forte. Il ſembloit que dans l'intérieur de ſon ame, elle ſe reprochât de ne l'avoir pas aimé autant qu'elle l'auroit dû, & qu'elle l'auroit voulu. Elle eſpéroit, en rempliſſant les devoirs les plus délicats, prendre les ſentimens qui les font pratiquer; & porter l'honneur encore plus loin que l'amour. L'orgüeil même dans une belle ame a ſes ſcrupules comme la vertu, & produit les mêmes effets.

Elle ſçut que le ſort de cette affaire dépendoit principalement de Monſieur de Thurin. Elle ſe ſouvint,

auſſi-bien que lui, de ce qui s'étoit paſſé entr'eux, & du mépris qu'elle lui avoit marqué : elle craignoit qu'il n'en eût conſervé quelque reſſentiment ; mais elle penſa bientôt qu'elle lui faiſoit injure ; & que dans les hommes dépoſitaires de la Juſtice, l'homme Public étoit bien différent de l'homme Privé, & l'Amant du Magiſtrat.

Dans cette confiance, Madame de Luz alla voir Monſieur de Thurin. Je ſuis, lui dit-elle, dans les dernieres inquiétudes pour Monſieur de Luz. Il eſt certainement innocent ; mais la

place qu'il occupoit dans le Gouvernement du Maréchal de Biron, a pû le rendre ſuſpect : il ſuffira ſans doute d'examiner ſa conduite, pour la trouver innocente. Cependant les formalités de la Juſtice pourroient le faire languir longtems dans les fers. Je vous ſupplie de travailler à prouver au plutôt ſon innocence au Roi ; quelqu'aſſurée qu'elle ſoit, je ſens que mes craintes ne finiront que lorſqu'il aura obtenu ſa liberté. Vos craintes, Madame, répondit Monſieur de Thurin, ne ſont que trop fondées ; & je déſirerois fort

qu'il fût innocent ; mais.... Quo ! Monſieur, reprit auſſitôt Madame de Luz, pouvez-vous penſer que Monſieur de Luz ſoit coupable ? Madame, repliqua Monſieur de Thurin, il y a aſſés longtems que je vous ſuis attaché à l'un & à l'autre, pour deſirer qu'il ne le fût pas ; & j'ai eu beſoin des preuves les plus fortes pour le croire. Non, Monſieur, reprit encore Madame de Luz, cela n'eſt pas poſſible ; je n'en ai pas eu la moindre connoiſſance. Monſieur de Luz n'a jamais eu de ſecret pour moi : il a toujours été autant mon ami

que

que mon mari ; il n'auroit jamais pris un parti ſi dangereux ſans me conſulter ; & je ne l'aurois pas laiſſé s'engager dans des démarches auſſi criminelles. Non, Monſieur, encore un coup ; cela ne ſçauroit être. Et c'eſt juſtement, Madame, répondit Monſieur de Thurin, c'eſt votre vertu qui l'a effraïé, & qui l'a empêché de vous faire part de ſon deſſein. Apparemment qu'il s'étoit d'abord ſi fort engagé avec le Maréchal de Biron, qu'il ne lui étoit plus permis de reculer. Il étoit convaincu, par l'expérience qu'il avoit fait

de la ſageſſe de vos conſeils, que vous voudriez vous oppoſer à une entrepriſe auſſi folle ; & ſon reſpect pour votre vertu, a été la cauſe de ſon ſilence. Malheureuſement ſon crime n'eſt que trop prouvé ; & il eſt bien cruel pour moi d'être ſon Juge, après avoir été, & étant encore ſon ami. Eh ! pourquoi, Monſieur, reprit Madame de Luz, ſi mon mari eſt coupable, ſi vous êtes réellement notre ami, êtes-vous ſi fâché d'être chargé d'une affaire dans laquelle vous pouvez nous rendre des ſervices que nous attendrions peut-être

inutilement de tout autre ? Les priviléges de votre état ne ſont pas auſſi grands qu'on le dit, ou il doit vous être auſſi facile que naturel de ſauver un ami coupable.

Le jour que le Roi nous confie ſes intérêts, répondit Monſieur de Thurin, quand il nous rend dépoſitaires de ſa Juſtice & de ſon Autorité, nous devons tout oublier, excepté nos devoirs. Ah ! Monſieur, s'écria Madame de Luz, je ne vois que trop que nous ne trouverons en vous que notre Juge. Il y a eu un tems où ma ſollicitation auroit

eu

eu quelque poids auprès de vous. Elle ſera toujours infiniment puiſſante ſur mon eſprit, reprit Monſieur de Thurin en s'adouciſſant ; vous ne me rendez pas juſtice ; mais je vous convaincrai, Madame, que perſonne ne vous eſt plus dévoüé que moi. Et pour me mettre en état de vous ſervir avec plus de ſuccès, il n'eſt pas à propos que nous aïons aujourd'hui un plus long entretien. J'attends Monſieur de Bellegarde qui doit venir m'apporter quelques ordres de la Cour, il n'eſt pas néceſſaire qu'il vous trouve ici, quoiqu'il

ſoit naturel que vous veniez chés moi qui ſuis Juge de Monſieur de Luz. Je ne veux pas que l'on puiſſe ſoupçonner que vos ſollicitations aïent contribué à me le faire trouver innocent. Demain je vous attendrai après midi; je vous ferai voir les preuves du crime de Monſieur de Luz, & nous chercherons les moïens pour le ſouſtraire à la ſévérité des Loix.

Madame de Luz promit à Monſieur de Thurin de ſe trouver le lendemain chés lui, & ſortit. Le diſcours de Monſieur de Thurin lui avoit d'abord donné trop de crainte,

crainte, pour qu'elle ne fût pas infiniment ſenſible au procédé d'un homme à qui elle avoit autrefois marqué aſſés de mépris pour qu'il eût pû en conſerver quelque reſſentiment, & qui cependant lui faiſoit voir la plus grande généroſité. Madame de Luz, déja pénétrée de reconnoiſſance, ſe promettoit bien de la marquer à l'avenir à Monſieur de Thurin par tous les ſentimens de l'amitié la plus vive, & de l'eſtime la plus parfaite. Cependant toujours inquiéte du ſort de ſon mari, elle ne manqua pas de ſe trouver le lendemain, à l'heure marquée,

marquée, chés Monſieur de Thurin. Elle le trouva ſeul, comme il le lui avoit promis; & il avoit eu ſoin de faire, ce jour-là, défendre ſa porte, afin de n'être pas troublé dans cette conférence.

Auſſitôt qu'on annonça Madame de Luz, Monſieur de Thurin alla au-devant d'elle; & lorſqu'ils furent entrés dans ſon cabinet:

Madame, lui dit-il, comme vous pouvez dès-à-préſent être tranquille ſur le ſort de Monſieur de Luz, par les meſures que j'ai déja priſes; je ne craindrai point de vous allarmer en vous montrant

montrant les preuves de ſon crime. Ce n'eſt point un ſoupçon vague : ce n'eſt pas ſur la dépoſition du Maréchal de Biron, c'eſt ſur les Lettres mêmes de Monſieur de Luz. Prenez & liſez, ajouta-t-il, voilà la moins forte de pluſieurs qu'il a écrites au Maréchal. Monſieur de Thurin donna en même-tems à Madame de Luz une des Lettres que le Baron avoit écrites au Maréchal, & dans laquelle il entroit dans un grand détail au ſujet de la conjuration, comme nous l'avons déja dit. Madame de Luz, qui reconnut d'abord l'écriture

de

de ſon mari, n'eut pas plutôt lû cette fatale Lettre, qu'elle ne put douter davantage de ſon crime. Je vois, lui dit-elle, Monſieur, que Monſieur de Luz auroit beſoin de toute la clémence du Roi, ſi vous ne nous aviez pas permis de compter ſur votre amitié. Vous le pouvez ſans doute, reprit Monſieur de Thurin, & vous n'avez déja plus rien à craindre. Ces Lettes, ajouta-t-il, en reprenant celle que Madame de Luz venoit de lire, qui ſont les ſeules piéces contre Monſieur de Luz, ne ſont pas connuës de Monſieur de Fleury. Je les ai ſouſtraites

ſouſtraites du Procès ; & je puis, à préſent, tourner l'affaire de telle façon que Monſieur de Luz ne ſera plus qu'un innocent arrêté ſur de ſimples ſoupçons, pour la ſureté de l'Etat ; & à qui le Roi ſe croira obligé de faire oublier ſa priſon, en le comblant de ſes graces.

Ah ! Monſieur, s'écria Madame de Luz, que ne vous dois-je pas ! Et par quelle reconnoiſſance pourrai-je m'acquitter envers vous ! Madame, reprit Monſieur de Thurin, il vous eſt aiſé de le faire ; & quel que ſoit le ſervice que je vous rends aujourd'hui, je me

trouverai encore chargé de la reconnoiſſance. Ah ! parlez, Monſieur, repliqua Madame de Luz, qu'exigez-vous ? Croïez que je ne ſuis pas plus ſenſible aux marques de votre amitié, que je le ſerai au plaiſir de la reconnoître. Ah ! Madame, reprit Monſieur de Thurin en ſoupirant, que je ſerois heureux, ſi vous teniez votre promeſſe ; car enfin mon cœur eſt toujours le même. Oſerois-je eſpérer d'avoir enfin touché le vôtre, quand je trahis mon devoir pour vous ? Croirez-vous pouvoir encore m'accabler de mépris ? Ah ! Ma-

dame

dame, ſoïez enfin ſenſible à la paſſion d'un homme, qui en conſervant la vie de votre mari, ſe trouveroit encore heureux de vous ſacrifier la ſienne.

Madame de Luz fut ſi frappée de ce diſcours, qu'elle ne ſçavoit comment y répondre; mais paſſant tout à coup de la vivacité que lui avoit d'abord inſpirée la reconnoiſſance, à un ſentiment plus fier; & tâchant cependant de cacher ſon indignation, pour ne laiſſer voir que ſa ſurpriſe & ſa douleur: Quoi! Monſieur, dit-elle, votre procédé n'étoit donc qu'une

fauſſe

fauſſe généroſité ? Vous ne m'offrez vos ſervices que pour vous acquérir le droit de m'outrager. Avez-vous crû pouvoir abuſer de mon malheur ? Penſez-vous que la vertu me ſoit moins précieuſe que la vie de Monſieur de Luz ? Plus il m'eſt cher, moins je dois le ſauver à ce prix ; mais vous n'avez ſans doute voulu que m'éprouver. N'abuſez pas davantage de ma ſituation, & déclarez-moi plutôt ſi je ne dois plus compter ſur vous, & ſi je ne dois ſonger qu'à fléchir la clémence du Roi pour mon malheureux époux. Il faut que je

vous ſois bien odieux, Madame, reprit Monſieur de Thurin, ou que le ſort de Monſieur de Luz ne vous touche pas autant que vous voulez le faire croire, puiſque vous refuſez de lui racheter la vie par un peu de complaiſance. Ceſſez, Monſieur, repliqua promptement Madame de Luz, ceſſez de m'outrager davantage; je ne ſens que trop les ménagemens que je vous dois dans ce moment, & combien le malheur traîne encore après lui d'humiliations : mais cependant ne vous prévalez pas auſſi cruellement, & je ne puis m'empêcher

pêcher de le dire, auſſi indignement, de mon état. Vous ſçavez que dans tout autre tems vous n'auriez pas oſé me tenir des diſcours auſſi outrageans; & dans la crainte de me livrer à mon reſſentiment, dont les effets pourroient bien retomber ſur Monſieur de Luz, je vais ſortir, & vous laiſſer à vos réflexions: elles vous rappelleront ſans doute ce que vous devez à votre état, à mon rang, & peut-être à mon malheur.

Monſieur de Thurin crut remarquer dans les paroles de Madame de Luz, plus de mépris pour lui que de ver-

tu. Il s'imagina qu'elle en reſſentoit encore plus qu'elle n'en faiſoit éclater. Il en fut piqué, & lui repliquant avec quelque aigreur : Je ſçai, Madame, que ce que j'exigeois de vous eſt ordinairement le fruit de l'inclination, plutôt que de la reconnoiſſance ; cependant la derniere rend peut-être une femme encore plus excuſable que ſi elle ſe livroit à un vain caprice. Thurin ajouta tout de ſuite, ſoit qu'il eût pénétre quelque choſe de l'amour de Monſieur de Saint-Geran, dont l'amitié tendre pour ſa couſine pouvoit être ſuſpecte

à un homme amoureux, jaloux & mépriſé, pour qui tout eſt Rival; ſoit qu'il n'eût d'autre deſſein que d'exhaler ſon dépit par quelques reproches injurieux; il ajouta : Monſieur de Saint-Geran, Madame, vous trouveroit ſans doute plus diſpoſée à reconnoître un ſervice de ſa part, qui de la mienne vous devient odieux; & c'eſt ainſi que la vertu des femmes n'emprunte ſa force que de la foibleſſe de celui qui l'attaque.

Madame de Luz fut d'abord frappée de ce reproche; & elle y fut d'autant plus ſenſible, qu'elle ne ſe

ſentoit pas abſolument innocente à cet égard. On ne reſte ordinairement dans les bornes de la modération, que lorſqu'on eſt injuſtement accuſé, l'innocence eſt d'une grande conſolation : c'eſt ainſi qu'il faut plus de Philoſophie dans les malheurs qu'on a mérités, que dans ceux dont on peut accuſer le ſort.

Madame de Luz ne put ſupporter ce dernier trait de la part de Thurin, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle put conſerver encore quelque dignité dans ſon emportement : Qu'a de commun, lui dit-elle,

elle, Monſieur de Saint-Geran avec votre audace? Je ſens aſſés ce que je dois attendre d'un homme qui trouve le crime ou l'innocence ſuivant les paſſions dont il eſt agité. Je ne vous demande plus rien, vous n'êtes pas digne de rendre un ſervice; mais j'eſpére en la clémence du Roi: il aura ſans doute pitié d'un ancien ſerviteur, qui par ſon repentir, & par de nouveaux ſervices, effacera ſon crime. Le Roi eſt naturellement bon, & pour le fléchir, je ne lui laiſſerai pas ignorer à quelles indignités le malheur de mon mari m'a ré-

duite. Il ſçaura en quelles mains il a remis ſon Autorité reſpectable, & par quels crimes vous voulez la prophaner. Il jugera que les outrages où j'ai été expoſée, doivent en quelque ſorte diminuer la peine de mon mari; & peut-être ſera-t-il flatté que j'aïe aſſés compté ſur ſa généroſité, pour préférer de lui devoir une grace, que j'ai eu horreur d'acheter par un crime.

Madame de Luz auroit ſans doute continué, ſi Thurin ne l'eût interrompuë : Madame, lui dit-il, avec un ſens froid & une tranquillité digne du crime

le

le plus réfléchi, votre colere vous aveugle. Le Roi ne vous croira pas. Toutes les Parties, dont les affaires prennent un mauvais tour, & qui ne peuvent en prévoir qu'un ſuccès malheureux, ont coutume de déclamer contre leurs Juges. Ces reproches, trop ſouvent répétés, ont aujourd'hui perdu tout crédit, lors même qu'ils ſont les mieux fondés. Mais je ſuppoſe que le Roi ajoute foi à vos diſcours: pouvez-vous imaginer que la grace d'un Rebelle ſoit le prix de votre vertu qui importe peu au ſalut de l'Etat? Cette

vertu ſi précieuſe à vos yeux, n'eſt qu'un préjugé chimérique, que les hommes, par un autre préjugé, exigent dans leurs femmes ou dans leurs maitreſſes, & dont ils font peu de cas dans les autres. Elle peut quelquefois faire naître une eſtime ſtérile ; mais comme elle eſt contraire à leurs plaiſirs, qui eſt leur intérêt le plus cher, ils ne croïent pas lui devoir beaucoup de reconnoiſſance. Ainſi détrompez-vous qu'elle ſoit un moïen bien puiſſant auprès du Roi. Il m'a déja fait connoître qu'il vouloit, par pluſieurs exemples de ſévérité, prévenir

venir dans la ſuite toute eſpéce de conjuration. Il ſemble que juſqu'ici ſa clémence n'ait fait qu'enhardir la révolte. Il veut prendre une voïe plus ſure, & ſans doute l'unique qui convienne dans un Etat qui n'a été ſi longtems la proïe des Guerres Civiles, que parce qu'on ne s'eſt pas d'abord oppoſé avec aſſés de fermeté aux premieres entrepriſes des eſprits inquiets. C'eſt par là que les Etrangers, jaloux de la puiſſance de la France, ont oſé s'armer contr'elle, quand ils étoient ſurs de trouver dans ſon ſein des complices.

D'ailleurs ſi le Roi vouloit encore uſer de quelque indulgence, elle ne s'étendroit jamais ſur le Baron de Luz, le Roi s'en eſt déja expliqué ; il en eſt comptable à l'Etat, à ſa ſureté, à ſa gloire. Le Baron de Luz eſt un homme de qualité, l'exemple en ſera plus grand ; ce ſont les ſeuls qui faſſent impreſſion. C'eſt ſur ce principe que le Roi vient de ſacrifier le Maréchal de Biron, malgré les ſervices qu'il en avoit reçûs. Il a refuſé ſa grace aux ſollicitations de ſa Famille, qui eſt conſidérable dans l'Etat, & qui tient à tout ce qu'il y a de Grands

en

en France. Il aura du moins les égards pour elle de ne pas l'accorder à un homme, qui, avec de la naiſſance, eſt cependant inférieur au Maréchal ; à un homme qui étoit même un complice plus dangereux & plus criminel que le Comte d'Auvergne, dont le Roi s'eſt aſſuré. La jeuneſſe & la naiſſance du Comte peuvent être des motifs de clémence ; car enfin, il n'avoit que ſon nom dans la conjuration, au lieu que le Baron de Luz étoit chargé, avec le Maréchal de Biron, de maintenir dans le devoir la Bourgogne, où ils ont ſemé enſemble

ſemble la Rébellion, & qui devoit être le théâtre de la Guerre. Ainſi, Madame, vous pouvez voir le Roi. Il vous plaindra, loüera votre démarche, tâchera même de vous conſoler, & ſacrifiera votre mari à ſa juſtice. Mais vous vous flattez du moins de me rendre la victime de votre reſſentiment. Vous eſpérez que le Roi ne ſe contentera pas de punir un ſujet rebelle, & que le même eſprit de juſtice lui fera ſacrifier un Juge, dont la conduite n'aura pas été réguliere; & qu'il me retirera la Commiſſion pour la remettre en des mains plus intégres:

tégres : détrompez-vous encore à cet égard. Vous ſentez d'abord que le Baron de Luz n'en ſeroit pas mieux pour tomber entre les mains d'un homme, qui ne pourroit ſe diſtinguer de ſon prédéceſſeur, que par une ſévérité inflexible. D'ailleurs, puiſque nous ſommes ici ſans témoins, & s'il faut que je vous parle avec une franchiſe qui ne peut rien ajouter au mépris que vous avez déja pour moi ; penſez-vous, Madame, que les Rois ſoient bien perſuadés qu'ils n'ont dans leurs Tribunaux, que des hommes incorruptibles ; & qu'ils remettent

toujours leur autorité en des mains pures ? Non, Madame ; mais ils le ſuppoſent. Et s'ils viennent quelquefois à ſe détromper, ils aiment mieux tolérer, ou diſſimuler un abus, que d'annoncer, par un châtiment d'éclat, qu'ils ont fait un mauvais choix ; & laiſſer ſoupçonner au Public, dont les jugemens ſont toujours outrés, que ceux qui ſont en place peuvent être auſſi criminels, mais qu'ils ont plus de prudence.

J'ajouterai que les Juges, dont l'intégrité n'eſt pas abſolument inflexible, ne ſont pas toujours les moins néceſſaires

ceſſaires à la Cour. Il ſe rencontre ſouvent des affaires délicates, où l'on a beſoin de ces génies adroits, de ces conſciences ſouples, qui ſcachent le grand art de ſe prêter aux circonſtances, en mépriſant les formalités. On leur paſſe ſouvent bien des irrégularités à cauſe des ſervices qu'ils peuvent rendre en pluſieurs occaſions, où il s'agit d'affaires importantes, dont quelques-uns, qui prendroient leurs répugnances pour de la vertu, ne voudroient pas ſe charger; & que des eſprits libres & dégagés des ſcrupules, font réuſſir. Ainſi,

Madame,

Madame, ajouta encore Monſieur de Thurin, perdez toute eſpérance de ſauver Monſieur de Luz, par d'autres voïes que par celles que je vous ai offertes; ou de me faire craindre votre reſſentiment, en eſſaïant de me faire connoître au Roi.

Madame de Luz, plus effraïée encore que ſurpriſe de la ſincérité & de l'aveu affreux que Thurin venoit de lui faire, vit avec crainte, & avec horreur, qu'elle avoit affaire au plus adroit, au plus dangereux, & au plus ſcélérat de tous les hommes. Elle n'eut pas la force

force de répondre, & ſe laiſſant tomber dans un fauteüil, elle ne put s'exprimer que par des ſanglots.

Thurin parut émû de ſon état, ou plutôt il eſpéra profiter de ſon abattement pour oſer porter plus loin ſes entrepriſes. Une perſonne allarmée, abattue & humiliée, ne voit que ſon malheur, & n'oſe quelquefois pas avoir de la vertu; elle accompagne rarement l'infortune.

Thurin ſe jetta aux genoux de Madame de Luz, & voulut la conſoler. Elle ne ſentit pas plutôt qu'il oſoit lui baiſer la main, qu'elle

qu'elle ſe releva avec précipitation, & s'avança vers la porte. Il voulut la retenir; mais elle, ſans daigner lui parler, lui lança un regard plein de fureur & de mépris; ſortit, monta en caroſſe & retourna chés elle.

Thurin reſta interdit, confus, & la fureur dans l'ame. Il n'avoit pas douté de triompher de Madame de Luz. Un ſcélérat n'a point de remords, mais il a de l'orgüeil. Il étoit au déſeſpoir de lui avoir fait connoître ſon caractére affreux, ſans en avoir retiré d'autre fruit que de lui avoir inſpiré une horreur invincible.

Peut-être

Peut-être que s'il eût prévû le mauvais ſuccès de ſon deſſein, il auroit offert généreuſement ſes ſervices à Madame de Luz. Il ſe ſeroit du moins acquis une amie & ce ſont celles dont on n'a rien exigé, que la reconnoiſſance méne le plus loin. Thurin voïant qu'il n'avoit plus rien à prétendre pour ſon amour, ne ſongea plus qu'à ſatisfaire ſon dépit. Il venoit d'offrir de rendre innocent un coupable; avec ſon reſſentiment & ſes talens, il lui auroit été auſſi facile de rendre criminel un innocent; & malheureuſement le Baron de Luz n'avoit

n'avoit fourni que trop de preuves contre lui-même. Cependant comme l'amour eſt toujours inſéparable de l'eſpérance, Thurin ne voulut pas ſe priver de tous les moïens d'appaiſer Madame de Luz. Il ſe contenta de paroître en public appréhender pour le Baron de Luz ; & ſans prononcer expreſſément qu'il eût été complice du Maréchal de Biron, il laiſſa ſoupçonner, à ceux qu'il vit ce jour-là même, qu'il n'étoit guére poſſible que le Baron fût abſolument innocent, après avoir eu des liaiſons auſſi étroites avec le Maréchal.

Cette

Cette affaire étoit alors la nouvelle de Paris. L'heureuſe oiſiveté dont joüiſſent, dans cette Capitale, les gens du grand monde, plus attachés à cette Ville, qu'ils n'y ſont néceſſaires, fait que la moindre avanture les intéreſſe & les partage. On y prend parti ſur tous les événemens. Et il n'eſt pas étonnant que la fin tragique du Maréchal de Biron, & les ſuites de cette affaire importante, occupaſſent alors entierement les eſprits. Dans une telle circonſtance, les moindres paroles de Thurin donnerent matiére à bien des commen-

commentaires. Un Juge qui laiſſe preſſentir le jugement qu'il porte d'une affaire, en occaſionne beaucoup de téméraires.

Il ſe répandit, dès le jour même, que le Baron de Luz étoit extrêmement criminel: qu'il avoit inſpiré les premieres idées de révolte au Maréchal de Biron, & qu'il auroit bientôt un pareil ſort. Ces bruits parvinrent juſqu'à Monſieur de Saint-Geran. Il alla dès le ſoir même voir Madame de Luz, pour s'éclaircir de la vérité, & pour lui rendre tous les ſervices que les amis ſe doivent réciproquement.

L'abatte-

L'abattement où il la trouva, lui fit croire que la nouvelle qui ſe répandoit n'avoit que trop de fondement. Ah ! Madame, lui dit-il, qu'avez-vous appris de Monſieur de Luz ? Je me flattois que le bruit qui court dans Paris, n'étoit qu'un artifice de ſes ennemis ; mais l'état où je vous vois, ne me confirme que trop ce qu'on vient de me dire. Eh ! que vous a-t-on dit, répondit Madame de Luz, l'eſprit encore rempli de toutes les images funeſtes qu'y avoient imprimées les diſcours de Thurin ?

Eh quoi ! Madame, re-

prit Monſieur de Saint-Geran, eſt-ce avec moi que vous devez diſſimuler ? Quand le Public ne m'auroit pas inſtruit du tour malheureux que prend cette affaire, devriez-vous m'en faire un ſecret ? Et ne connoiſſez-vous pas aſſés mon attachement inviolable pour tout ce qui vous touche ? N'ai-je pas ſujet de me plaindre de ce que vous n'avez pas pour moi la confiance qu'on doit à ſes amis, dans les tems où ils nous ſont les plus néceſſaires ? De grace, reprit précipitamment Madame de Luz, apprenez-moi vous-même ce

qui

qui ſe répand au ſujet de Monſieur de Luz. Madame, répondit Monſieur de Saint-Geran, quoique j'aïe peine à me perſuader, ſur tout par l'accablement où je vous vois, que vous ignoriez l'état de ſon affaire : je vous dirai qu'on la regarde dans Paris comme très-ſérieuſe, & devant bientôt finir par le plus grand malheur qui pût arriver, & à vous, & à moi. Quoi ! Monſieur, s'écria Madame de Luz, il y auroit à craindre pour la vie de mon mari, & l'on croit que le Roi veut le faire périr ? Il eſt vrai que j'ai trouvé Monſieur de Thurin peu

prévenu en ſa faveur, & c'étoit la cauſe de mes allarmes; mais je ne croïois pas que mon malheur fût auſſi aſſuré.

Madame de Luz ne voulut pas encore laiſſer ſoupçonner ce qui s'étoit paſſé entr'elle & Thurin : elle auroit voulu ſe le cacher à elle-même. L'éclat, en pareil cas, eſt plus ordinaire aux fauſſes Prudes, qu'aux femmes vertueuſes. Les Prudes eſpérent en recüeillir une réputation dont elles ſentent bien qu'elles ont beſoin, peut-être même faire honneur à leurs charmes, qui leur ſont plus précieux

que

que la vertu. Une femme raiſonnable eſt effraïée de tout ce qui porte l'idée du crime. Elle craint qu'on ne ſoupçonne que l'eſpoir & la facilité aïent enhardi l'inſolence. Il y a au moins autant de vertu à ne pas éclater ; & il y a certainement plus de pudeur.

Tandis que ces réflexions agitoient Madame de Luz : je crois, continua Monſieur de Saint-Geran, qu'il n'y a pas un inſtant à perdre. Il faut dans le moment voir les Juges. Il faut preſſentir l'eſprit du Roi ; emploïer tous nos amis, & ne rien oublier pour ſauver un mari

qui vous eſt cher, & à moi, un ami reſpectable. Oüi, Madame, c'eſt en vain que l'amour voudroit me donner quelque eſpoir; je ne vois plus Monſieur de Luz comme un Rival dont la vie eſt contraire au bonheur de mes jours, je ne vois que ſon malheur. Je ſerois trop heureux qu'il pût devoir ſon ſalut à mes ſoins. Je ne formerai point de ſouhaits indignes de vous & de moi. Je ne ſerois pas digne de vous aimer, ſi ma vertu ne m'étoit plus chere que vous-même. Je vais dans ce moment chés tous les Juges, voir quelles

quelles meſures nous pouvons prendre ; & je viendrai demain vous en rendre compte.

Madame de Luz ne put s'empêcher d'être ſenſible à la généroſité de Monſieur de Saint-Geran. Elle lui fit les remerciemens les plus tendres, & il ſortit auſſitôt. Lorſqu'elle fut ſeule, elle ſe livra à toute ſa douleur. Elle comprit aiſément que Thurin n'aïant pû la faire conſentir à ſes infames déſirs, étoit au déſeſpoir de s'être inutilement déshonoré dans ſon eſprit : qu'il ſe livroit maintenant à ſon dépit, & à ſa rage ; & qu'il a-

voit ſans doute fait connoître au Parlement & au Roi, les preuves qui condamnoient Monſieur de Luz. Si Thurin n'eût été qu'un Juge intégre & ſévére, Madame de Luz n'auroit été qu'affligée ; mais elle ne pouvoit s'empêcher de ſe livrer à toute ſon indignation, & à toute ſa fureur, quand elle enviſageoit que ſon mari n'étoit pas ſacrifié à la juſtice du Roi ; mais qu'il devenoit la victime d'un ſcélérat. Elle ne pouvoit penſer qu'en frémiſſant que ſon mari ſeroit devenu innocent, ſi elle eût voulu ſe rendre criminelle.

Ce

Ce qui lui donnoit encore plus d'horreur pour Thurin, étoit le procédé généreux de Monſieur de Saint-Geran qu'elle aimoit, dont elle étoit adorée; & qui loin de ſe prêter au moindre eſpoir qu'un Amant ordinaire, avec une probité commune, auroit ſans doute conçû dans une telle circonſtance, faiſoit tous ſes efforts pour aſſurer le ſalut de ſon Rival, aux dépens d'un bonheur qu'il ſe ſeroit reproché. Quelle différence la probité délicate met entre deux hommes qui ont les mêmes déſirs! Madame de Luz étoit donc tour à

tour occupée du crime de Thurin, de la vertu de Monſieur de Saint-Geran, & du malheur de ſon mari.

Cependant à force d'admirer la généroſité de Monſieur de Saint-Geran, Madame de Luz crut s'appercevoir qu'elle en étoit trop touchée, elle ſe le reprocha. Le malheur des ames délicates, eſt de ſe faire des ſcrupules. Elle craignit qu'une eſtime ſi réfléchie ne fût un déſir caché, un eſpoir déguiſé de pouvoir un jour être à Monſieur de Saint-Geran. Elle s'imaginoit avoir déja trahi ce qu'elle devoit à ſon mari. Ah! dit-elle,

le, ſeroit-ce donc l'amour, & non pas la vertu qui m'a fait réſiſter à Thurin ? Violerois-je mes devoirs, quand je crois les remplir ? Ou ne ſont-ils qu'un vain phantôme qui couvre les plus lâches ſentimens ? N'eſt-ce point à Monſieur de Saint-Geran que je ſacrifie mon mari ? Eſt-ce lui, du moins, que je dois charger de ſon ſalut ? Dois-je m'en repoſer ſur ſa généroſité ? Non, je ne dois pas lui donner un ſi grand avantage ſur moi. Allons plutôt implorer le ſecours de tous mes amis ; me jetter aux pieds du Roi ; & s'il le faut, lui déclarer

que Thurin eſt capable de faire périr mon mari, malgré ſon innocence ; lui découvrir à quel indigne prix il avoit mis ſa grace. Eſſaïons du moins, ou de ſauver mon mari, ou de perdre mon perſécuteur. Madame de Luz paſſa la nuit dans ces agitations.

Le jour paroiſſoit à peine, qu'elle demanda ſi Monſieur de Saint-Geran n'avoit envoïé perſonne ; on lui dit que non. Elle s'imagina qu'il ne s'étoit pas donné tous les ſoins qu'il lui avoit promis : que tant de négligence marquoit peu d'intérêt ; & qu'elle ne devoit rien attendre

que

que d'elle-même. Elle délibéra quelque tems ſur le parti qu'elle avoit à prendre, & réſolut enfin de faire encore une tentative auprès de Thurin. Elle ſortit dans ce deſſein, & ſe rendit chés lui. Elle apprit, en y entrant, que Monſieur de Saint-Geran venoit d'en ſortir.

Thurin ne s'attendoit guére qu'il dût recevoir la viſite de Madame de Luz, après la hauteur, le mépris, & l'horreur qu'elle lui avoit marqués en le quittant. Il croioit qu'elle ſacrifieroit plutôt la vie de ſon mari, que de chercher à obtenir

tenir ſon ſalut d'un homme qui lui étoit ſi odieux. Il ne laiſſoit pas de craindre, malgré la fermeté qu'il lui avoit montrée, qu'elle n'allât en effet ſe jetter aux pieds du Roi. Mais ſes diſcours avoient fait trop d'impreſſion ſur l'eſprit de Madame de Luz, pour qu'elle oſât haſarder une pareille démarche. Si elle ne réuſſiſſoit pas, c'étoit perdre ſon mari ſans reſſource.

Thurin reſſentit donc quelque joïe, lorſqu'on lui annonça Madame de Luz; mais il n'abandonna pas ſon premier deſſein, & il voulut diſſimuler le plaiſir qu'il avoit

avoit de la revoir. Madame de Luz, en l'abordant, étoit pâle, tremblante, & ſi confuſe, qu'elle eut beaucoup de peine à s'exprimer. La vertu malheureuſe eſt plus aiſée à déconcerter que le crime; & il n'y a peut-être pas de ſituation plus cruelle & plus humiliante, pour une ame noble, que d'être réduite à demander une grace à quelqu'un qu'on mépriſe.

Dois-je croire, lui dit-elle, Monſieur, ce qu'on vient de m'annoncer? Eſt-il vrai que vous aïez condamné mon mari? Ah! je ne vois que trop que vous avez réſolu ſa perte. Moi, Mad ame,

Madame, reprit froidement Thurin, je ſuis ſon Juge, & non pas ſa Partie. Je ſouhaiterois le trouver innocent, & c'eſt malgré moi que je condamne un coupable. Ah ! Monſieur, reprit Madame de Luz, vous trouviez hier qu'il vous étoit ſi facile de le ſauver, qu'eſt-il ſurvenu depuis, qui rende ſa mort néceſſaire ? Madame, repliqua Thurin, vos ſcrupules ſur votre devoir m'ont éclairé ſur le mien ; & votre vertu a été pour moi une leçon d'intégrité. Un Juge, reprit-elle, eſt-il donc un barbare, qui ne puiſſe ſe relâcher

ſâcher de la rigueur des Loix, en faveur de l'humanité? Madame, reprit encore Thurin, vous vous allarmez peut-être mal à propos, & Monſieur de Luz peut bien être innocent. Hélas! dit Madame de Luz, vous ne le croïez pas; & quand il le ſeroit, n'eſt-ce pas vous?..... Mais la douleur m'aveugle, & je ne penſe pas que je ne ſuis ici que pour vous fléchir, & non pour vous irriter. Ce n'eſt pas à moi, Madame, repliqua Thurin, que doivent s'adreſſer vos ſupplications: voïez le Roi; c'eſt à nous à faire juſtice, & ce n'eſt qu'à

qu'à lui qu'il appartient de faire grace. Dans ce moment, Madame de Luz ſuffoquée par les ſanglots, & fondant en larmes, tomba aux genoux de Thurin. Hélas ! lui dit-elle, ſerez-vous inéxorable ? Aïez pitié de mon malheureux époux ; aïez pitié de l'état où vous me réduiſez, mon ſort eſt entre vos mains.

Madame de Luz étoit dans cet état, lorſque Thurin ne pouvant s'empêcher de rougir, de voir une femme de cette naiſſance, dans un abaiſſement ſi peu digne d'elle & de lui, la releva ; & la faiſant aſſeoir, il ſe jetta lui-

même

même à ſes pieds. Vous voïez, Madame, ce que peuvent vos charmes, puiſqu'ils me font violer mon devoir. Devez-vous être ſurpriſe qu'ils aïent égaré ma raiſon? Oüi, Madame, je vous ſuis entierement dévoüé. Quoique le Roi ſoupçonne une partie du crime de Monſieur de Luz: quoique le Public en porte le même jugement; & qu'il me ſoit d'autant plus dangereux de le rendre innocent, que je me perds ſans reſſource, ſi le Roi vient à ſçavoir que j'ai trahi ſa confiance: vos moindres déſirs ſont mes Loix les plus ſacrées:

crées : vous ne devez pas être inflexible à mon égard, lorſque je vous ſacrifie tout. Mais je ne vous diſſimule point, que mon amour mépriſé ſe changeroit en fureur ; je perdrois Monſieur de Luz : ne ſoïez pas inſenſible à ſa perte, & à l'amour le plus violent. Thurin en prononçant ces paroles, & toujours aux genoux de Madame de Luz, tâchoit de porter ſes entrepriſes plus loin. Madame de Luz, effraïée & toute en pleurs, voulut le repouſſer : Ah ! Monſieur, s'écria-t-elle, qu'exigez-vous de moi ? Grand Dieu ! quelle eſt ma ſituation !

ſituation ! Mais Thurin tout en feu, & devenu plus entreprenant : C'en eſt trop, dit-il, il faut ou ſatisfaire mes déſirs, ou voir votre mari ſur l'échaffaut. L'infortunée Madame de Luz, malgré ſes ſoupirs & ſes larmes, malgré l'horreur que lui inſpiroit Thurin ; vaincuë par le malheur, fut forcée d'immoler au ſalut de ſon mari, la vertu, le devoir & l'amour. Et Thurin fut, dans ce moment, le plus heureux des hommes, s'il étoit poſſible de l'être dans le crime, & lorſque le cœur devroit être déchiré de mille remords.

Thurin

Thurin ſe jetta enſuite aux pieds de Madame de Luz ; il lui prit les mains, & ne ceſſant de les baiſer, il lui fit mille proteſtations de ne vivre jamais que pour elle. Il ſe livra enfin à tous les tranſports qui n'appartiennent qu'à des amans heureux ; c'eſt-à-dire, à des amans aimés.

Madame de Luz, devenuë inſenſible à toutes les actions, & à tous les diſcours de Thurin, n'y répondoit que par les larmes les plus ameres. Elle ne pouvoit parler, les ſanglots lui coupoient la voix. Elle n'oſoit le regarder. Elle n'oſoit

plus

plus lui faire de reproches ; elle ne s'en trouvoit pas digne, & elle ſe livroit à toute ſa douleur. Thurin ne la quitta, que pour prendre ſur ſon Bureau les Lettres de Monſieur de Luz, & tout ce qui y avoit rapport ; il les mit dans un Porte-feüille : Voilà, lui dit-il, Madame, tout ce qui pouvoit décider le ſort de Monſieur de Luz. Mais ce n'eſt pas aſſés, je vais au Louvre ; je rendrai compte au Roi de tout ce qui le regarde ; & je ne manquerai pas de le peindre comme l'homme le plus innocent, le ſujet le plus fidéle ; & à qui on ne ſçauroit,

par

par trop de graces, faire oublier une priſon injuſte.

Madame de Luz, toujours fondante en larmes, ne répondoit pas à ce diſcours. Quoique le ſalut de ſon mari eût été l'unique cauſe de ſon malheur, elle n'y paroiſſoit plus ſenſible, par la grandeur du prix qu'il lui avoit coûté. Cependant Thurin continuant toujours à lui parler, elle revint enfin à elle, ſe leva, & ſans lui répondre, voulut ſortir. Thurin eſſaïa de la calmer, & lui demanda ſa grace; mais Madame de Luz s'efforçant de parler, & ſa voix ſe faiſant paſſage à travers

mille

mille ſanglots : Monſieur, lui dit-elle, n'abuſez pas davantage de mon état ; de grace, laiſſez-moi me retirer, & du moins vous cacher ma honte. Thurin craignant de l'affliger encore, ou peut-être quelques remords commençant à ſe faire ſentir dans ſon cœur, & rougiſſant d'un bonheur dont il étoit ſi peu digne, il n'oſa pas lui réſiſter. Alors Madame de Luz, rappellant toute la fermeté qui pouvoit cacher ſa honte, & le déſordre où elle étoit, eſſuïa ſes larmes, prit le Porte-feüille qui étoit devant elle, & ſortit. Elle ca-

cha à ſes gens le trouble de ſon ame, le mieux qu'il lui fut poſſible.

Lorſqu'elle fut ſeule, ſes larmes recommencerent. Les ſanglots la ſuffoquoient. Elle ſe livra à toute ſa douleur. Elle enviſagea ce qui venoit de lui arriver; il lui ſembloit que c'étoit un ſonge qu'elle ne ne pouvoit ſe perſuader. Elle ouvre ce fatal Porte-feüille, elle y trouve en effet les Lettres de Monſieur de Luz : elle les lit, & ne peut s'empêcher de les moüiller de ſes larmes. Elles lui rappelloient des idées trop funeſtes. Enfin, après avoir

vû que Thurin lui avoit remis les moindres papiers, où le nom & l'écriture de Monſieur de Luz ſe trouvoient, elle les brûla tous pour en dérober à jamais la connoiſſance. Heureuſe ſi elle eût pû anéantir en même-tems l'idée de ſon malheur, la douleur & les remords qui la dévoroient.

Tandis que Madame de Luz ſe livroit à ſon déſeſpoir, Monſieur de Saint-Geran n'étoit occupé que du ſort de Monſieur de Luz, & du ſoin de le ſauver. Il étoit allé le jour précédent pour voir Thurin, & n'avoit pû lui parler. Il y étoit

retourné le lendemain matin. Thurin ne lui donna pas une longue audiance ; & ſans laiſſer pénétrer ſes ſentimens, lui dit, pour toute réponſe, qu'il étoit parfaitement inſtruit de l'affaire de Monſieur de Luz, & que dès ce jour même il en rendroit compte au Roi. Monſieur de Saint-Geran ne pouvant pas le faire expliquer davantage, ſortit un moment auparavant que Madame de Luz y arrivât. Il réſolut d'aller au Louvre pour ſçavoir quel ſeroit le ſuccès du Rapport que Thurin devoit faire au Roi. Il y avoit déja quelque tems qu'il

qu'il y étoit, lorſqu'il vit arriver Thurin au lever. En effet, auſſitôt que Madame de Luz l'eut quitté, il ſe rendit auprès du Roi, pour tenir la parole qu'il lui avoit donnée. Le Roi l'aïant apperçû, lui demanda s'il avoit quelque choſe de nouveau à lui apprendre. Oüi, Sire, répondit-il, je ſuis maintenant en état de rendre compte de toute la ſuite de l'affaire du Maréchal de Biron à Votre Majeſté, s'il lui plaît de m'accorder un moment d'audiance particuliere.

Le Roi qui avoit cette affaire fort cœur, aïant fi-

ni de s'habiller, donna ordre à Thurin de le ſuivre dans ſon cabinet, où étant ſeul avec lui: Sire, lui dit-il, Votre Majeſté aïant donné aux Rebelles de ſon Roïaume un exemple de juſtice en la perſonne du Maréchal de Biron; j'ai examiné avec ſoin quels indices on pourroit trouver dans les papiers du Maréchal: j'aurois ſoupçonné la fidélité du Baron de Luz, par les liaiſons étroites qu'il paroiſſoit avoir avec lui; mais après l'examen le plus exact, non-ſeulement je n'ai rien trouvé qui chargeât le Baron; mais il y a des preuves de ſon innocence.

nocence. Le Maréchal gardoit des Lettres qu'il écrivoit, en voici pluſieurs adreſſées à Picoti, ſon Agent à Bruxelles, qui ſont abſolument la juſtification du Baron de Luz. Le Roi les prit, les lut, & vit que le Maréchal mandoit à Picoti, que la ſeule perſonne qui l'embarraſſoit & qui l'inquiétoit, pour l'exécution de ſon projet, étoit le Baron de Luz. Que c'étoit un homme extrêmement attaché à ſon devoir, & qui dans les Guerres Civiles étoit un des plus déterminés Roïaliſtes. Qu'il étoit difficile qu'on pût donner paſſage aux Eſ-

pagnols

pagnols par la Bourgogne, ſans que le Baron en fût inſtruit, & n'en avertît la Cour ; qu'au ſurplus, on pourroit s'en défaire, & l'immoler au ſecret de la conjuration, lorſqu'il ſeroit tems d'agir.

Ces Lettres avoient effectivement été écrites par le Maréchal de Biron, avant qu'il eût ſéduit le Baron de Luz, & dans le tems où il déſeſpéroit d'y réuſſir. Vous voïez par-là, Sire, reprit Thurin, que non-ſeulement le Baron de Luz n'étoit pas inſtruit de l'intrigue ; mais que ſa préſence en Bourgogne a peut-être empêché qu'elle

qu'elle n'éclatât ; & que pour en aſſurer le ſuccès, on en vouloit même à ſes jours. Je crois donc que Votre Majeſté, après avoir ſatisfait à ſa prudence, en le faiſant arrêter, doit aujourd'hui reconnoître ſa fidélité, en lui faiſant rendre ſa liberté.

C'eſt aſſurément ; dit le Roi, la moindre choſe que je lui doive quant à préſent : je ne prétens pas m'acquitter à ſi peu de frais ; & je veux lui faire oublier, à force de bienfaits, ce que la malheureuſe néceſſité m'a obligé de lui faire ſouffrir. C'en eſt aſſés, Monſieur de Thurin,

Thurin, ajouta le Roi; je ne veux pas que vous pouſſiez vos recherches plus loin. Puiſque le Baron de Luz eſt innocent, & qu'il étoit le ſeul homme conſidérable, dont la conduite méritât mon attention, ce n'eſt pas la peine de rechercher les autres, qui auront ſans doute plutôt été ſéduits, que mal intentionnés pour l'Etat, & dont ma clémence fera des ſujets d'autant plus fidéles, qu'ils croiront, par la tranquillité où je les laiſſerai, qu'ils n'ont pas même été ſoupçonnés. Ils ne ſont pas à craindre; & puiſque je leur pardonne, je ne

ne veux pas même les connoître, afin de les traiter comme le reſte de mes ſujets. Que cette affaire ſoit donc abſolument enſevelie, je me charge du Comte d'Auvergne. Pour vous, allez promptement faire rendre la liberté au Baron de Luz, & l'aſſurez de mes bontés.

C'eſt ainſi que l'adroit Thurin étoit également propre à ſervir, ou à nuire, ſuivant ſes intérêts, ou ſes plaiſirs. Sire, dit-il, le Marquis de Saint-Geran, ami particulier du Baron de Luz, eſt dans l'Antichambre; vous ne ſçauriez donner la commiſſion d'aller faire ſortir

tir le Baron, à quelqu'un qui y ſoit plus ſenſible. Tant mieux, répondit le Roi, j'eſtime Saint-Geran, qu'on le faſſe entrer. Monſieur de Saint-Geran, extrêmement ſurpris, parut devant le Roi. Je vous ſçai bon gré, lui dit le Roi, d'être demeuré attaché à votre ami dans ſa diſgrace. Allez, de ma part, lui rendre la liberté. Le Marquis de Saint-Geran tranſporté de joïe, remercia le Roi, d'avoir bien voulu le choiſir pour cette commiſſion. L'ordre fut expédié ſur le champ, & Monſieur de Saint-Geran partit en répandant cette nouvelle.

Tous

Tous ceux qui étoient reſtés amis de Monſieur de Luz, ou qui crurent qu'il étoit permis de le redevenir, partirent avec lui. D'autres ſe récrierent ſur la juſtice du Roi, ſur l'innocence du Baron ; & diſoient qu'ils ne l'avoient jamais ſoupçonné d'être criminel : que tôt ou tard la vérité perce, & que l'innocence triomphe. Enfin, les Courtiſans de ce tems-là penſoient & parloient, comme ceux d'aujourd'hui.

Fin de la premiere Partie.

TAYLOR INST. OXFORD

HISTOIRE
DE MADAME
DE LUZ;
Anecdotte du Régne d'HENRI IV.

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chés PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLIV.

HISTOIRE
DE MADAME
DE LUZ;
*Anecdotte du Régne d'*HENRI IV.

SECONDE PARTIE.

LE MARQUIS de Saint-Geran, ſuivi d'un grand nombre de perſonnes, arriva à la Baſtille, & en fit ſortir le Baron de Luz. Auſſi-

tôt que le Baron apprit qu'il étoit libre, il ſentit qu'il étoit plus heureux qu'innocent. Après avoir embraſſé le Marquis de Saint-Geran, & tous ceux qui l'avoient ſuivi, il partit ſur le champ; croïant que malgré l'idée que l'on avoit de ſon innocence, ſon premier devoir étoit de remercier le Roi: les Princes voulant, en général, que l'on reçoive toujours une juſtice comme une grace. Il arriva donc au Louvre, ſuivi de tout ce cortége. Le Roi le reçut avec bonté. Baron, lui dit-il auſſitôt qu'il l'apperçut, je viens enfin de vous ren-

dre

dre juſtice ; oublions le paſſé, continuez à me bien ſervir, & comptez que je ne vous aimerai pas moins, quoique j'aïe eu tort avec vous. Le Baron de Luz ne répondit au Roi, qu'en ſe jettant à ſes pieds. Le Roi lui tendit la main, & le releva. Allez, lui dit-il, voir Madame de Luz, & calmer toutes ſes allarmes. Le Baron de Luz prit congé du Roi, & arriva chés lui ſuivi des mêmes perſonnes qui l'avoient accompagné au Louvre.

Madame de Luz, plongée dans la douleur, & qui avoit fait défendre ſa porte

à tout le monde, fut extrêmement ſurpriſe d'entendre pluſieurs caroſſes qui entroient dans ſa cour ; & bientôt après le bruit d'un grand nombre de perſonnes qui s'approchoient de ſon appartement, ſans être annoncées. Elle appelloit ſes gens, pour en ſçavoir le ſujet, lorſqu'elle vit paroître devant elle Monſieur de Luz, ſuivi d'une foule de ſes amis. Il courut l'embraſſer avec mille tranſports.

Jamais ſurpriſe ne fut égale à celle de Madame de Luz. La préſence de ſon mari fut pour elle un coup de foudre : celle de Thurin,

le ſouvenir de ſon crime, & tout ce qui lui étoit arrivé, ne pouvoient pas lui porter un coup plus cruel. Elle revoïoit un mari, à qui elle n'oſoit plus donner ce nom; qui en paroiſſant devant elle, ſembloit moins touché du plaiſir de joüir de la liberté, que de celui de retrouver une femme qu'une longue ſéparation lui avoit renduë plus chere. Elle le voïoit ſe livrer aux tranſports les plus vifs, & l'accabler des careſſes les plus tendres, dans le moment qu'elle venoit de lui faire le plus ſenſible outrage. Elle n'oſoit répondre à ſes ca-

reſſes, peu s'en fallut qu'elle ne lui déclarât qu'elle en étoit indigne. Cependant elle ſe remit le mieux qu'il lui fut poſſible; & le Baron de Luz attribua le déſordre de ſa femme, à la ſurpriſe où elle étoit de le voir dans un tems où tous ſes amis craignoient pour ſes jours. Le nombre prodigieux d'amis, qui l'avoient accompagné depuis la Baſtille juſques chés lui, acheverent par leur empreſſement, de cacher l'embarras de Madame de Luz.

Monſieur de Saint-Geran étoit le ſeul, qui dans la joïe qu'il marquoit, reſſentoit

toit en lui-même quelques mouvemens ſecrets & involontaires qui la combattoient. Ce n'eſt pas qu'il n'eût fait tout au monde, & qu'il n'eût haſardé même ſa vie pour ſauver celle du Baron. Mais lorſque Monſieur de Luz fut en ſureté, que la généroſité fut ſatisfaite & inutile, l'amour reprit tous ſes droits. Monſieur de Saint-Geran ne laiſſoit cependant rien paroître qui pût décéler ſes ſentimens ſecrets ; peut-être ne les démêloit-il pas bien lui-même. Ce n'étoit qu'un mouvement ſecret de la nature, qui ne pouvoit écla-

ter ſur ſon viſage que pour des yeux auſſi clair-voïans que ceux d'une Amante, & perſonne ne crut faire à Monſieur de Luz des complimens plus ſinceres, que Monſieur de Saint-Geran.

Pendant que Monſieur de Luz recevoit les complimens de toute la Cour, Madame de Luz étoit obligée de cacher le chagrin intérieur qui la dévoroit & de prétexter ſouvent quelque incommodité qui pût paroître la cauſe de l'abattement où elle étoit.

Le Baron de Luz ne manquoit pas un jour d'aller faire ſa cour. Le Roi l'entretint

tint ſouvent des affaires de la Bourgogne ; & quelques jours après, il déclara qu'il donnoit ce Gouvernement à Monſieur le Dauphin ; que Monſieur de Luz & Monſieur de Bellegarde en ſeroient les Lieutenans Généraux ſous lui, & partageroient entr'eux toute l'autorité dont étoit revêtu le Maréchal de Biron.

Ce changement dans la forme du Gouvernement de Bourgogne, étoit extrêmement favorable au Baron de Luz. Quoiqu'il eût un Collégue dans Monſieur de Bellegarde, ſon autorité partagée devenoit cependant

plus grande ſous Monſieur le Dauphin, que lorſque le Maréchal de Biron y commandoit. Mais la faveur dont le Baron de Luz commençoit à joüir, ne conſoloit pas Madame de Luz.

Quoiqu'elle ne fût devenuë la victime de la ſcélérateſſe de Thurin, que pour ſauver la vie de ſon mari, elle ſe repentoit toujours de ce qu'il lui en avoit coûté. La préſence de ſon mari lui reprochoit d'avoir violé ſes devoirs. La vûë de Monſieur de Saint-Geran lui rappelloit l'Amour outragé, & le ſouvenir de Thurin lui cauſoit une horreur qui

achevoit

achevoit de déchirer ſon ame.

Thurin s'étoit envain flatté de s'être acquis le droit de continuer quelque commerce avec Madame de Luz. Il s'imaginoit, ſur le caractére ordinaire des femmes, que le ſacrifice qu'il en avoit obtenu la lui avoit ſoumiſe. Une femme qui s'eſt une fois livrée à un homme, ſi elle ne lui a pas engagé ſon cœur, elle lui a du moins donné des droits ſur ſa complaiſance. Ou elle s'attache à ſon Amant, ou elle obéit à ſon Tiran. Et la paſſion brutale d'un ſcélérat n'en exige pas davantage. Thu-

rin crut n'avoir pas beſoin d'autre titre pour aller la voir ; & il comptoit bien, s'il la trouvoit ſeule, prendre avec elle des arrangemens, & lier un commerce réglé.

Madame de Luz étoit ſeule en effet, lorſqu'on le lui annonça. L'indignation, qui au nom de Thurin s'éleva dans ſon cœur, l'empêcha de répondre. Si elle eût prévû ſon audace, elle lui eût fait défendre ſa porte. Et elle n'étoit pas encore revenuë de ſon trouble, lorſqu'il entra. Madame, lui dit-il, quoique je n'aïe pas dû l'excès de vos bontés

à votre inclination, qui ſeule pourroit rendre mon bonheur parfait, je ſens que je vous ſuis attaché pour ma vie. Je veux faire tous mes efforts pour effacer de votre eſprit ce que mon entrepriſe paroît avoir eu de violent; & je ne puis être heureux, ſi par mes ſoins, mes reſpects, & une entiere ſoûmiſſion à toutes vos volontés, je ne parviens à toucher votre cœur. Vous pouvez, ajouta-t-il, ſi vous approuvez mes vœux, déclarer à Monſieur de Luz que c'eſt à moi qu'il doit ſon innocence, & la facilité qu'il a euë d'appaiſer le Roi. Par-

là

là vous le diſpoſerez aiſément à m'accorder ſon amitié, & elle ſervira facilement de voile à mon aſſiduité à vous faire ma cour. Madame de Luz, qui juſques-là retenuë par la colere, la honte & l'indignation, avoit gardé le ſilence, le rompit enfin.

Pourrois-tu, lui dit-elle, malheureux, te flatter d'exciter dans mon cœur d'autres ſentimens que ceux du mépris & de l'horreur? Ne dois-tu pas être content de m'avoir plongé dans l'infamie, & dans le crime? Après avoir déshonoré mon mari, veux-tu, par une lâcheté

encore

encore plus grande, le trahir en l'obligeant à l'amitié & à la reconnoiſſance envers un monſtre digne de toute ſa fureur? Ah! reſpecte du moins ſon erreur, & ne la fais pas ſervir à combler tes crimes & mon indignité. Ne ſuis-je pas aſſés criminelle? Crois-tu que je puiſſe encore devenir complice de ta perfidie? Ah! ſans doute tu peux croire que tu m'as renduë aſſés mépriſable pour oſer tout haſarder avec moi; mais ne t'abuſe pas davantage, ne cherche pas à me rappeller l'idée de mon crime. Je veux croire que ma honte

n'eſt

n'eſt connuë que de toi, ne viens pas la redoubler par ta préſence ; c'eſt aſſés pour moi de rougir à mes yeux. Va, fuis, délivre-moi de l'horreur de te voir ; pour expier mon crime, pour punir ta lâcheté, je ſuis capable de découvrir l'un & l'autre ; & mes remors me donneront plus de fermeté, que je n'en ai eu pour conſerver mon innocence. Madame de Luz finit en répandant un torrent de larmes, & ſuffoquée par ſes ſanglots. Thurin émû de ce ſpectacle, ſoit crainte ou reſpect, ſoit repentir ou admiration, n'eut pas la force

de

de repliquer, & ſe retira.

Lorſqu'il fut ſorti, Madame de Luz continua encore de s'affliger; mais enfin elle ſe calma, ou du moins elle tâcha de cacher ſon trouble; parce que le Marquis de Saint-Geran entra preſque dans le même moment.

De quelque honte que Madame de Luz ſe ſentît accablée en préſence de ſon mari, celle de Monſieur de Saint-Geran lui donnoit encore plus de confuſion. En effet, elle n'avoit trahi que ſes devoirs envers Monſieur de Luz: ſi les exemples, en pareille matiére, pouvoient autoriſer,

autoriſer, elle en avoit aſſés pour ne ſe pas juger extrêmement criminelle ; mais elle étoit peut-être la ſeule qui, avec la paſſion la plus violente dans le cœur, ſçût réſiſter à ſon penchant. Elle avoit manqué à la fois, à la vertu & à l'amour ; & les reproches de l'amour ſont peut-être les plus ſenſibles.

La préſence de Monſieur de Saint-Geran augmentoit donc le dépit de Madame de Luz. Elle ne s'étoit pas encore trouvée ſeule avec lui, depuis que Monſieur de Luz étoit rentré en grace auprès du Roi.

Madame, lui dit Monſieur

ſieur de Saint-Geran, quoique vous m'aïez peut-être ſoupçonné d'avoir eu au ſujet de Monſieur de Luz, des ſentimens plus intéreſſés que généreux, je puis vous aſſurer que perſonne n'a été plus ſenſible que moi à ſa juſtification. J'aurois ſans doute fait mon bonheur de vous poſſéder; mais quelque ſoit ma paſſion pour vous, je ne voudrois pas vous devoir au malheur d'un ami; & ce qui eſt encore plus reſpectable pour moi, d'un homme qui vous eſt cher. Vous m'avez accoutumé à n'avoir d'autres ſentimens que les vôtres; & ſi

de

de moi-même j'en euſſe eu de moins généreux, depuis que j'ai le bonheur de vous être attaché, je vous aurois dû ma vertu.

Je n'ai jamais penſé, répondit Madame de Luz, que vous aïez été capable de concevoir des eſpérances qui puſſent nous faire rougir l'un & l'autre. Je vous ai toujours crû vertueux. Quelque flatteur qu'il fût pour moi de vous avoir inſpiré ces ſentimens, il ne l'eſt peut être pas moins de ſuppoſer que vous les avez toujours eus, qu'ils vous ſont propres & naturels. C'eſt par-là ſeulement que je puis excuſer

excuſer mon penchant pour vous ; & il m'eſt encore plus doux de juſtifier mon attachement, que de flatter mon amour propre. Je ſçai que Monſieur de Luz mérite, par l'amitié qu'il a pour vous, que vous ſoïez ſon ami ; mais je ne ſçai ſi un Rival eſt un ami bien ſûr. Quoi qu'il en ſoit, vous ſçavez que je vous ai toujours ouvert mon cœur, je vous l'aurois peut-être caché difficilement ; mais enfin, ſi vous connoiſſez le fonds de mon ame, c'eſt à ma confiance, & non pas à ma foibleſſe, ou à mon indiſcrétion, que vous devez l'attribuer.

l'attribuer. Je ne changerai point avec vous de conduite à cet égard. Quels que ſoient mes ſentimens, je vous les ferai connoître; & pour continuer à vous convaincre de ma ſincérité, je vous avoüerai que vous m'êtes infiniment cher; que je crois que vous me le ferez toujours; j'ajouterai même que je le crains. Oüi, je ne vous diſſimulerai point que je ſouhaiterois vous voir avec plus d'indifférence. Les allarmes que la priſon de Monſieur de Luz m'a cauſées, les fraïeurs que j'ai euës ſur ſon ſort, me l'ont rendu plus cher. Si la vertu,

ſi la raiſon doivent nous faire combattre des ſentimens contraires à notre repos, pourquoi ne pas chercher à fortifier ceux qui y ſont conformes ? L'on prétend que les réflexions peuvent affoiblir une inclination ; elles peuvent auſſi contribuer à la fortifier dans un cœur. Je veux faire tous mes efforts pour m'attacher de plus en plus à Monſieur de Luz ; je crains bien de n'y pas réuſſir ; mais enfin je ſuis obligée d'y travailler, & je ſens bien qu'il ne fera pas de grands progrès dans mon cœur, tant que votre préſence détruira tout le fruit

de

de mon attention & de mes ſoins. Je vous demande en grace de me voir avec moins d'aſſiduité ; les diſſipations qui ſe trouvent dans Paris, peuvent vous en fournir aiſément le prétexte & les moïens. Ce n'eſt peut-être qu'en nous arrachant l'un à l'autre, que nous ceſſerons de nous être néceſſaires. Je vous avoüerai même, & je ne puis porter plus loin le déſir de me livrer à mes devoirs, que je voudrois que votre cœur pût s'attacher. Pluſieurs femmes en briguent la conquête ; leur facilité eſt un grand charme : en les voïant, & ceſſant

ceſſant de me voir, vous m'oublierez aiſément ; les chaînes de l'habitude ſont bien fortes. Ce n'eſt pas que j'eſpére reſſentir pour Monſieur de Luz la tendreſſe que vous ſeul juſqu'ici m'avez inſpirée. Je ſerois trop heureuſe que mon cœur & mon devoir fuſſent d'accord ; ſi je ne dois pas m'en flatter, ils ne feront pas du moins dans un combat perpétuel, & la vertu n'exige rien de plus : l'amour pour mon mari feroit mon bonheur, mais il n'eſt pas néceſſaire à mon devoir.

Tandis que Madame de Luz parloit ainſi, Monſieur

de Saint-Geran étoit dans un étonnement qui ne lui permettoit pas de l'interrompre ; mais lorſqu'il vit qu'elle avoit ceſſé de parler :

Je n'aurois jamais ſoupçonné, lui dit-il, Madame, que le malheur qui ne ſembloit d'abord menacer que Monſieur de Luz, ne dût enfin tomber que ſur moi. Vous ſçavez combien j'ai été ſenſible à ſa diſgrace ; j'aurois ſans doute déſiré de contribuer par mes ſoins, à lui procurer ſa liberté ; mais je ſuis encore plus ſatisfait qu'il ne l'ait dûë qu'à ſon innocence. J'aime aſſés mes amis, pour ne pas déſirer

de

de leur rendre des ſervices qu'ils ne devroient qu'à leur malheur ; & je n'ambitionne point de me les aſſujettir par la reconnoiſſance. Je ne ſçai pas ſi de pareils ſentimens auroient dû vous détacher de moi ; ils étoient faits pour toucher votre ame. Vous eſpérez, dites-vous, qu'en ceſſant de vous voir, je ceſſerai de vous aimer ; & que mon cœur pourra devenir ſenſible pour quelqu'autre que vous : vous ne rendez juſtice ni à vous, ni à moi. Un cœur que vous avez une fois touché, doit être bien difficile ſur tout autre objet ; & d'ailleurs,

ſoit vertu, ſoit malheur, je ne ſuis point de ceux qui s'attachent plutôt par foibleſſe que par goût, qui offrent leur hommage & non pas leur cœur. Vous connoiſſez le mien, vous ſçavez qu'il n'étoit fait que pour vous : vous m'aviez permis de croire que vous en acceptiez le don, faut-il le rejetter aujourd'hui avec mépris ? Que vous êtes injuſte, reprit Madame de Luz ! Pouvez-vous imaginer que je vous mépriſe ? Ah ! croïez que je vous eſtime, puiſque je vous aime. Je ſerois trop malheureuſe, ſi vous ceſſiez de mériter mon eſtime ;

eſtime : c'eſt elle ſeule qui peut juſtifier mon penchant pour vous ; mais notre amour eſt auſſi contraire à mon bonheur, qu'à mon innocence. Que je vous doive l'un & l'autre ; ceſſons de nous voir ; cette ſéparation me ſera plus cruelle qu'à vous-même ; mais je la crois néceſſaire ; peut-être lui devrons-nous un jour notre tranquillité.

Monſieur de Saint-Geran ne pouvant ſe réſoudre à un ſi cruel ſacrifice, fut quelque tems à combattre la réſolution de Madame de Luz ; mais voïant qu'au lieu de lui faire changer de deſſein, il

ne faiſoit que l'affliger ; jugeant auſſi qu'il lui ſeroit impoſſible de ceſſer de la voir, en demeurant dans le même lieu, il prit enfin le parti de s'éloigner, autant par déſeſpoir que par obéiſſance. Il alla prendre congé d'elle. Jamais adieux ne furent plus tendres ; jamais il n'y eut de ſéparation plus cruelle ; jamais leur amour n'avoit été plus vif. Ils gémiſſoient ; ils ſoupiroient ; la douleur les empêchoit de parler, & ils ne pouvoient s'exprimer que par leurs larmes. Madame de Luz fut prête de révoquer un ordre qu'elle trouvoit trop barba-

re

re contre Monſieur de Saint-Geran, & contre elle-même. Elle n'avoit exigé cette ſéparation que pour ceſſer de l'aimer, & n'écoutant alors que ſon cœur, elle lui jura cent fois l'amour le plus tendre & le plus conſtant. Ils ſe ſéparerent enfin. Et Monſieur de Saint-Geran qui avoit demandé au Roi la permiſſion d'aller ſervir en Hongrie, partit le jour même le cœur déchiré par l'amour & par le déſeſpoir.

La France, qui avoit été longtems agitée par les Guerres Civiles & Etrangeres, joüiſſoit enfin d'une paix ſtable qu'elle devoit à

la valeur, à la fermeté, & à la prudence de ſon Roi. Henri, après avoir calmé les troubles intérieurs, diſſipé les Factions, & épouvanté les Rebelles, venoit encore d'aſſurer la Paix avec l'Eſpagne & la Savoïe, par les Traités de Wervins & de Lyon.

Un grand nombre d'Officiers François n'aïant plus de Guerre chés eux, allerent la chercher chés les Etrangers. Les uns paſſerent avec le Prince de Joinville, chés les Hollandois; les autres ſuivirent les Ducs de Mercœur & de Nevers, & offrirent leurs ſervices à l'Empereur

l'Empereur Rodolphe Second, contre les Turcs. Il ſemble que le François ne faſſe la guerre que pour la gloire. Il combat ſon ennemi ſans le haïr ; & ſitôt qu'il a fait ſa paix, il eſt prêt à ſervir avec zéle celui contre lequel il vient d'exercer ſa valeur. Les ſervices que Rodolphe reçut des François furent tels, que Mahomet III. qui régnoit alors ſur les Ottomans, leur attribua les plus grands ſuccès des Impériaux. Il envoïa à ce ſujet au Roi, Barthelemi Lueur, Renégat François, & le premier que les Turcs aïent chargé d'une pareille

commiſſion. Son principal objet étoit d'engager le Roi à rappeller le Duc de Mercœur, & les François qui l'avoient ſuivi. Henri reçut cet Envoïé avec diſtinction, quoique ſans grand appareil. Il le chargea de pluſieurs préſens, pour répondre à ceux du Sultan ; mais il ne lui donna aucune réponſe poſitive ſur ſes demandes. En effet, Henri élevé parmi les armes, aïant conquis ſon Roïaume à la pointe de l'épée, & juſtifié ſes droits par ſa valeur, aimoit naturellement la Guerre. C'étoit par-là, qu'à la fois Général & Soldat, il étoit

étoit devenu le plus grand Capitaine de ſon ſiécle. La plûpart de ſes Officiers, qui dans d'autres tems ou d'autres lieux, euſſent été des Généraux, ne paroiſſoient que des Soldats ſous lui. Ce Prince, en faiſant la Paix, avoit ſacrifié ſon inclination particuliere au bonheur de ſes Sujets. Quand on ſçait combattre, on doit ſçavoir auſſi faire glorieuſement la Paix.

Henri aimoit tous ſes Sujets. Il protégeoit le Peuple comme la partie la plus foible, quoique la plus néceſſaire à l'Etat; mais il conſidéroit particulierement la

Nobleſſe & les Soldats ; comme les défenſeurs de la Patrie.

Il ſçavoit que la Nobleſſe n'étoit exempte de quelques Impoſitions, que parce qu'elle étoit deſtinée à ſervir plus glorieuſement l'Etat. Qu'elle ne tiroit le droit de porter l'épée, que de l'obligation où elle eſt de l'emploïer contre les ennemis de la Nation, & il ne regardoit comme véritables Gentilshommes, que ceux qui portoient les armes. On ne voïoit point un homme au ſein de l'oiſiveté, prétendre à des places, qui ſont le prix du ſang verſé pour la

Patrie,

Patrie, ou quitter le ſervice après les avoir obtenuës.

Le Roi n'étoit donc pas fâché que la plûpart des Gentilhommes allaſſent chés les Etrangers continuer à s'inſtruire du grand Art de la Guerre. Il ſçut bon gré à ceux qui lui en demanderent la permiſſion. Ainſi le Marquis de Saint-Geran n'avoit pas eu de peine à l'obtenir.

Quelque tems après le Baron de Luz partit avec Monſieur de Bellegarde, pour aller à Dijon régler enſemble la forme du nouveau Gouvernement. Comme il ne comptoit pas y faire un long

long ſéjour, il laiſſa Madame de Luz à Paris. Auſſitôt qu'elle n'eut plus devant les yeux ſon amant & ſon mari, deux objets dont la vûë déchiroit le plus cruellement ſon ame ; elle ne craignit plus que de rencontrer Thurin, dont le ſouvenir la faiſoit frémir d'horreur. Elle prit le parti d'aller paſſer, à une Maiſon de campagne qu'elle avoit auprès de Paris, tout le tems que Monſieur de Luz ſeroit abſent. Lorſqu'elle y fut, elle ſe livra encore à toute ſa douleur. C'eſt une douceur pour les malheureux, que de pouvoir s'affliger en liberté.

Mais

Mais enfin le tems la calma un peu ; & elle commençoit à joüir de quelque tranquillité, lorſque pluſieurs perſonnes abuſant du voiſinage, vinrent troubler ſa ſolitude. Madame de Luz, après avoir ſatisfait à tout ce que la politeſſe & l'uſage exigent en pareille occaſion, fit tous ſes efforts pour rompre ou prévenir des liaiſons qui lui étoient importunes. Le monde ne s'attache qu'à ceux qui le recherchent. Madame de Luz eût été bientôt renduë à ſa ſolitude, ſi parmi ceux qui vinrent la voir, il n'y en eût eu deux qui avoient été attirés

tirés chés elle par un intéret trop vif pour s'en éloigner auſſi facilement.

Le Comte de Maran & le Chevalier de Marſillac, qui avoient vû Madame de Luz à la Cour, en étoient devenus amoureux l'un & l'autre.

Le Comte de Maran étoit un homme d'une naiſſance aſſés ordinaire, pour ne pas dire obſcure. Il étoit venu du fond d'une Province éloignée pour s'attacher à la Cour. Et comme on y reçoit auſſi ſouvent les hommes ſur leurs prétentions que ſur leurs droits, il s'y étoit donné pour un hom-

me de qualité, & avoit été reçû pour tel, ou plutôt, on ne s'étoit guére embarraſſé de lui diſputer un titre qui n'intéreſſoit perſonne, par le grand nombre de ceux qui le portent, ou qui l'uſurpent.

C'étoit ſur une naiſſance auſſi douteuſe, que Maran fondoit un orgüeil ſtupide, tel qu'on le ramarque dans ceux qui n'ont d'autre mérite qu'un nom à citer. Le Comte de Maran croïoit que la valeur étoit la ſeule vertu ; & la férocité lui en tenoit lieu. Au reſte, ſans mœurs, ſans eſprit, ſans probité. Il étoit capable des

actions

actions les plus baſſes, & les plus hardies, pour ſatisfaire ſes déſirs. Son caractére faiſoit un contraſte parfait avec celui du Chevalier de Marſilliac. Le Chevalier étoit d'une des meilleures Maiſons du Roïaume; pouvoit prétendre à tout par ſa naiſſance, & il n'y avoit rien dont il ne fût digne par ſa vertu.

Deux hommes auſſi oppoſés, devinrent Rivaux en même-tems. Tous deux extrêmement amoureux, déclarerent bientôt leur paſſion à Madame de Luz.

Il eſt aiſé de s'imaginer, dans l'état où elle ſe trouvoit

voit alors, quelle impreſſion leurs diſcours firent ſur ſon eſprit. Tous ſes malheurs s'y retracerent dans le moment. En effet, le ſeul mot d'amour devoit la faire frémir; il étoit la premiere cauſe du déſeſpoir où elle étoit plongée. Quelque différence qu'elle eût fait en tout autre tems du Chevalier de Marſillac & du Comte de Maran, elle les traita dans cette occaſion avec une égale fierté, & preſque avec le méme mépris. Le Chevalier de Marſillac qui avoit l'eſprit auſſi pénétrant, que ſes ſentimens étoient délicats, ne pouvant accorder

avec

avec la douceur naturelle de Madame de Luz, un pareil accüeil, ne douta point qu'elle n'eût déja le cœur rempli d'une paſſion violente, & peut-être malheuſe; & reſpectant ſon ſecret, ſans lui rien témoigner de ſes ſoupçons, il lui promit qu'il ne l'importuneroit jamais par de pareils diſcours, puiſqu'il avoit eu le malheur de lui déplaire. Madame de Luz lui en ſçut gré, & ne ſongea plus qu'à ſe défaire abſolument du Comte de Maran. Celui-ci, plus préſomptueux qu'éclairé, regarda la colere de Madame de Luz comme le ſeul effet

effet de la pudeur. Il étoit ainſi que tous les gens ſans eſprit & ſans éducation, dans le préjugé groſſier & ridicule, qu'il n'y a point d'amans dont les femmes ne ſoient flattées ; qu'elles n'ont jamais qu'une vertu fauſſe, & qu'il ſuffit d'être entreprenant pour être heureux avec elles.

Le Comte de Maran réſolut de ſe conduire ſur ce principe, & de ſe ſatisfaire à quelque prix que ce fût.

Le Chevalier de Marſillac s'apperçut bientôt que Maran étoit ſon Rival ; mais il ne fit pas à Madame de Luz l'injure de la croire ſenſible

ſible à un tel hommage. Il alloit la voir aſſés rarement, pour la perſuader de ſon repentir ; & quoiqu'il conſervât encore pour elle des ſentimens fort tendres, il forma le deſſein de les lui ſacrifier, & de ſe borner à être de ſes amis.

Le Comte de Maran aïant voulu retourner chés Madame de Luz, on lui dit qu'elle n'y étoit pas. Une telle réponſe ne peut être longtems équivoque, ſurtout à la campagne ; & Maran comprit aiſément que Madame de Luz lui faiſoit refuſer ſa porte. Il ſoupçonna auſſitôt le Chevalier de Marſillac

ſillac d'être un Rival à qui on le ſacrifioit. Le Comte de Maran croïoit qu'il n'y avoit rien d'honteux en amour, que de n'être pas heureux ; & que les moïens les plus ſurs de le devenir, même les plus criminels, étoient toujours les meilleurs. Le Chevalier de Marſillac & lui, n'avoient jamais eu beaucoup de liaiſon. Le caractére vertueux du Chevalier ſuffiſoit pour déplaire au Comte de Maran ; mais lorſque celui-ci regarda le Chevalier comme ſon Rival, & comme un Rival heureux, il conçut la haine la plus violente contre

tre lui, & forma auſſitôt le deſſein de ſe venger.

Il étoit réſolu de l'appeller en Duël, lorſque le haſard les fit rencontrer, & termina leur querelle. Madame de Luz étoit bien éloignée de s'imaginer qu'elle dût être bientôt le ſujet d'un combat.

On étoit alors en Eté, & c'étoit dans la plus grande chaleur. Madame de Luz, dont le Parc étoit borné par la riviere, prenoit le Bain. Elle y étoit allée ce jour-là de grand matin, & n'avoit qu'une de ſes Femmes avec elle. A peine étoit-elle entrée dans le Bain, que ſa Femme-

Femme-de-Chambre lui dit qu'elle avoit oublié quelque choſe qui lui étoit néceſſaire. Madame de Luz, ſe croïant fort en ſureté à l'heure, & dans le lieu où elle étoit, lui ordonna de l'aller chercher. Elle ne fut pas plutôt partie, que le Comte de Maran arriva au lieu même où Madame de Luz ſe baignoit. Depuis qu'elle lui avoit fait refuſer ſa porte, il ſe promenoit toujours aux environs de ſa Maiſon, dans l'eſpérance de la rencontrer, & de s'expliquer avec elle. Il venoit d'entrer dans le Parc, & aïant apperçû Madame de

Luz qui ſe préparoit à ſe baigner, il s'étoit tenu caché ; & il étoit fort attentif à toutes ſes actions. Auſſitôt qu'il eut vû que la Femme-de-Chambre s'éloignoit, ſoit qu'il en ignorât le ſujet, ou qu'il l'eût gagnée, il ſortit du lieu où il étoit, & s'avança vers Madame de Luz. Au bruit qu'il fit en s'approchant, Madame de Luz tirant un coin de la toile du Bain, apperçut le Comte de Maran ; alors elle fit un cri, & ſortit du Bain pour s'enfuir, en appellant du monde.

Le Comte de Maran la ſuivit ; déja il l'avoit atteint,

& il ſe propoſoit pour ſatisfaire ſa paſſion, de ſe porter aux dernieres violences, lorſqu'il vit paroître le Chevalier de Marſillac. Le Chevalier, que le haſard avoit conduit au même endroit, croïant entendre la voix de Madame de Luz, tourna ſes pas du côté d'où partoient les cris. Il n'eut pas plutôt vû Madame de Luz pourſuivie par le Comte de Maran, que l'honneur, l'amour, & le reſſentiment l'enflammant de colere, il mit l'épée à la main pour punir la lâcheté de Maran; & lui cria de ſonger à ſe défendre. Le Comte de Maran, tranſporté

té de rage à la vûë du Chevalier de Marſillac, abandonna Madame de Luz pour venir fondre ſur ſon Rival. Si je ne ſuis pas, lui dit-il, heureux en amour, tu vas connoître que je le ſuis les armes à la main. Le Chevalier ne répondit qu'en ſe précipitant ſur ſon ennemi. Le combat n'eſt jamais long entre deux hommes bien animés; & dans le moment le Comte de Maran tomba mort ſur la place.

Le Chevalier de Marſillac courut auſſitôt ſur les pas de Madame de Luz, qui fuïant dans le trouble, & dans l'état où elle étoit, s'étoit enfoncée

foncée dans le Bois. Il la chercha quelque tems pour la raſſurer, en lui apprenant les ſuites de ſa vengeance. Il la rencontra au pied d'un arbre où elle étoit évanoüie. Le Chevalier, frappé de l'état où il la voit, s'empreſſe de la ſecourir. Le déſordre dans lequel elle étoit tombée, laiſſoit voir mille beautés. Le Chevalier ne ſongea point à le réparer. Emû & partagé entre la compaſſion, l'admiration & l'amour, il s'arrête à conſidérer tant de charmes : qu'elle étoit belle dans ce moment ! Cette vûë enflamme ſes déſirs ; le trouble & l'ivreſſe s'emparent

de ſes ſens. Il prend une de ſes belles mains, la preſſe de ſes lévres. Il voudroit la ſecourir, & il craint en la retirant de cet état, de ſe priver du plaiſir dont il eſt enivré. Il l'appelle d'une voix foible, elle ne répond que par un ſoupir; la bouche d'où il part en paroît plus belle. Il oſe y porter la ſienne. L'Amour qui ſçait prendre toutes les formes, acheve de l'aveugler. Il croit ne céder qu'à la pitié, & il eſt emporté par les déſirs les plus ardens. Bientôt il n'en eſt plus le maître. Il les ſent, il s'y livre, & ne les diſtingue plus. Les déſirs trop violens,

lens, laiſſent peu d'interval-le de l'entrepriſe au crime. Madame de Luz, preſſée tout à coup par les embraſ-ſemens du Chevalier, re-vient à elle. Se voïant entre les bras d'un homme, elle veut s'en arracher ; & le mouvement qu'elle fait pour cela, acheve ſa dé-faite, & commence les re-mords du Chevalier.

Madame de Luz enviſa-gea d'abord le Chevalier de Marſillac ; & trop ſure de ſa honte, dans l'état où elle ſe trouve : Grand Dieu ! s'é-cria-t-elle, à quel opprobre ſuis-je donc condamnée ! Et toi, dit-elle au Chevalier,

dont la fauſſe vertu m'a ſéduite, c'eſt toi qui me deshonore. Madame de Luz, livrée à la doûleur & au reſſentiment, accabla le Chevalier des reproches les plus ſanglans & les plus juſtes. Le Chevalier, auſſi humilié de ſon crime, qu'il avoit été aveuglé par le plaiſir, n'oſoit lui répondre; il n'oſoit même la regarder. Il ſe jetta à ſes genoux, & voulut les embraſſer. Madame de Luz le repouſſa avec mépris. Le Chevalier trouvoit ſa fureur trop juſte, pour oſer s'en plaindre. Il ne ſe croïoit pas digne d'obtenir le pardon de ſon crime; mais

mais il vouloit la perſuader de ſon repentir. Madame de Luz continuoit toujours de lui marquer ſon indignation, lorſqu'elle entendit quelqu'un s'approcher ; elle ne douta point que ce ne fût ſa Femme-de-Chambre qui la cherchoit, c'étoit elle en effet. Eloignez-vous du moins, dit-elle au Chevalier, & n'achevez pas de me deshonorer par votre préſence. Le Chevalier de Marſillac, que la vûë de Madame de Luz accabloit alors des remords les plus cuiſans, ne réſiſta pas à ſon ordre, & ſe retira.

A peine étoit-il parti, que

la Femme-de-Chambre arriva. La fraïeur où elle étoit, l'empêcha de remarquer celle de ſa Maitreſſe ; ou plutôt, elle l'attribua à la même cauſe. Cette femme avoit rencontré le Comte de Maran mort, & baigné dans ſon ſang. Elle ne douta point que le ſpectacle d'un combat n'eût fait fuir Madame de Luz. Elle lui demanda en arrivant, ſi elle avoit été témoin de ce malheur, & qui en étoit l'auteur. Madame de Luz, pour écarter tous les ſoupçons du véritable motif de ce combat, répondit ſimplement, que lorſqu'elle étoit dans le

Bain,

Bain, elle avoit entendu un bruit d'épées, que la fraïeur qu'elle avoit euë ne lui avoit ſeulement pas laiſſé remarquer qui étoient ceux qui ſe battoient; & qu'elle n'avoit ſongé qu'à fuir, malgré l'état où elle étoit. La Femme-de-Chambre lui dit qu'elle avoit reconnu le Comte de Maran. Madame de Luz, ſans s'engager dans un plus long diſcours, prit un robe & marcha promptement vers la Maiſon. La Femme-de-Chambre, qui ne ſoupçonnoit pas ſa Maitreſſe d'avoir la moindre part à ce combat, lui dit qu'elle devoit ſe raſſurer, qu'il n'y avoit

apparemment pas encore d'autres témoins qu'elles; & que le parti le plus sûr, & le plus prudent qu'elles euſſent à prendre, étoit d'ignorer abſolument ce qu'elles en ſçavoient, pour ne pas être inquiétées dans cette affaire. Madame de Luz approuva ce conſeil, & arriva chés elle.

La mort du Comte de Maran fut bientôt répanduë. On vint même quelques heures après l'annoncer à Madame de Luz, qui ſuivant le conſeil de la Femme-de-Chambre, & encore plus pour ſon intérêt particulier, feignit de l'apprendre.

La

La connoiſſance que l'on avoit du caractére du Comte de Maran, fit regarder ſa mort comme la ſuite d'un Duël, & l'on n'en fit pas la moindre recherche. Ces ſortes de combats étoient alors en France, auſſi communs qu'impunis ; & pluſieurs autres affaires de cette nature qui ſurvinrent, empêcherent qu'on ne parlât davantage de celle-ci.

Le Chevalier de Marſillac aïant vû paſſer quelques jours ſans qu'on l'inquiétât ſur la mort du Comte de Maran, & la voïant tout-à-fait oubliée, jugea que Madame de Luz avoit gardé le

ſecret

ſecret, dans la crainte d'en faire connoître le motif.

Les remords dont Marſillac étoit agité, égaloient preſque la fureur & l'indignation de Madame de Luz. Il n'auroit pas eu l'audace de ſe préſenter à ſes yeux; mais il prit la réſolution de lui écrire pour l'aſſurer de la ſincérité de ſon repentir, lui jurer un ſecret inviolable ſur ce qui s'étoit paſſé, & pour tâcher d'en obtenir le pardon. Il envoïa ſa Lettre à Madame de Luz. Elle ne voulut pas la recevoir, & la lui renvoïa. Marſillac en fut au déſeſpoir; mais il ne crut pas devoir s'en plaindre.

plaindre. Il auroit déſiré ardemment d'inſtruire Madame de Luz de ſon repentir ; mais il ne pouvoit ſe diſſimuler que ç'eût été une grace dont il n'étoit pas digne. Il prit donc le parti d'éviter la préſence de Madame de Luz, & de lui épargner la vûë d'un homme qui devoit lui être auſſi odieux. Il ſentoit qu'il y auroit eu de l'inhumanité à s'offrir à ſes yeux. Eh comment avec de pareils ſentimens, avoit-il pû ceſſer d'être vertueux ? Faut-il que la vertu dépende ſi fort des circonſtances ! Que n'eût-il pas fait pour ſe dérober à lui-même le ſouvenir

venir d'un crime, dont il étoit encore plus deshonoré que celle qui en avoit été la victime!

Un des plus grand ſupplices de Madame de Luz, étoit d'être obligée de renfermer ſa douleur. Mais lorſqu'elle étoit ſeule, & renduë à elle-même, elle enviſageoit en frémiſſant, tout ce qui lui étoit arrivé. Elle ne ſe voïoit qu'avec horreur. Comment, avec tant de vertu dans le cœur, pouvoit-elle être devenuë ſi criminelle? Mais comment, avec tant de malheurs, pouvoit-elle être encore innocente? C'eût été accuſer le

Ciel

Ciel d'injuſtice. Elle aimoit mieux ſe condamner elle-même. Les ſentimens d'une Religion pure, qui devroient faire la conſolation des innocens malheureux, achevoient de l'accabler. Agitée de mille remords, elle ignoroit qu'ils naiſſent moins du crime que de la vertu. Elle ſe livra à toute ſa douleur. Elle gémiſſoit; elle pleuroit. Elle crut longtems qu'il n'y avoit plus pour elle de conſolation. Mais la Religion qui ſembloit lui avoir exagéré d'abord l'horreur du précipice où elle étoit tombée, parut bientôt lui offrir la ſeule

voïe d'en ſortir, en ſe jettant entre les bras de Dieu, toujours ouverts au crime repentant.

Les ſecours ſpirituels ne manquent jamais à Paris. Cette ville a toujours été le ſéjour du crime & de l'innocence. Le vice & la vertu y ont chacun leurs Miniſtres, qui ſont dans un combat perpétuel. La galanterie avoit commencé à la Cour, ſous le regne de François I. Elle fut bientôt ſuivie de la débauche ſous Henri II. Une foule de vices avoit ſuivi en France Catherine de Médicis. Et quoique la Cour d'Henri IV. fût moins

corrompuë,

corrompuë, que celle des Rois précédens, elle étoit encore remplie de beaucoup de déſordres.

Outre les déreglemens qui regnoient à la Cour, les troubles de Religion, qui agitoient encore l'Etat, avoient réveillé l'eſprit & le zéle de la plûpart des gens d'Egliſe. On a dit que les Guerres Civiles étoient l'Ecole des grands Hommes, parce que chacun eſſaïe ſes forces. Les Guerres de Religion, en cauſant les mêmes déſordres, ont à peu près les mêmes avantages.

Avant ces tems-là on croïoit

croïoit ſans examen, on prêchoit ſans ſcrupule, on ſe convertiſſoit ſans repentir. Toutes les fautes ſe rachetoient par des Legs pieux. Les Prêtres vivoient heureux, & les Malades mouroient tranquilles. Mais l'Héréſie vint diſſiper cet aſſoupiſſement. On voulut s'inſtruire pour attaquer, ou pour ſe défendre. La ſévérité d'Henri II. contre les Hérétiques, en avoit augmenté le nombre. Les Directeurs des conſciences comprirent que pour ramener les eſprits, ils devoient regler leur zéle. Pluſieurs crûrent devoir emploïer

ployer la voïe de la perſuaſion. D'ailleurs l'Edit de Nantes, donné en faveur des Proteſtans, étoit un frein à la perſécution. Comme Henri IV. navoit quitté leur Communion, qu'en ſuivant les mouvemens de ſa conſcience, il ne ſe croïoit pas obligé de les haïr. Il les plaignoit comme ſes Freres, & les protégeoit comme ſes Sujets. De tout tems, les Eccléſiaſtiques qui ſe ſont livrés à la direction des ames, ont été partagés en différentes claſſes. Les uns, avec un cœur droit, un eſprit ſimple, & des talens bornés, renfermés

renfermés dans la Bourgeoiſie & les états ſubalternes, cherchent à ramener dans la voïe du ſalut ces ames égarées par les erreurs des ſens. Les fautes groſſiéres de ces Pécheurs, ſont auſſi ſimples que leurs principes ; elles tiennent plus au corps qu'à l'eſprit, & n'exigent point, dans les Directeurs, cette pénétration qui va chercher au fond du cœur le principe criminel & ſubtil d'une action en apparence indifférente. Il ſuffit, pour conduire ces Pécheurs obſcurs, de connoître leur âge, leur tempéramment, & les occaſions dans leſquelles ils ſe

trouvent

trouvent communément.

Mais il eſt une autre claſſe de Directeurs, bien ſupérieurs à tous les autres. Ceux-ci nés avec des talens éminens, ſe deſtinent à la Cour. Ce n'eſt pas l'orgüeil qui les y attache. Ces talens ne viennent pas d'eux-mêmes, c'eſt Dieu qui les donne à qui il lui plaît ; il faut lui rendre graces de ſes dons, & faire fructifier les talens du Seigneur. Sa voix les appelle à la Cour, malgré les dangers qui s'y trouvent ; on doit vaincre ſa répugnance naturelle, & obéïr à ſa vocation.

Ces hommes choiſis doivent

vent connoître tous les replis du cœur. Tour à tour ſévéres ou relâchés, ſelon les caractéres de ceux qu'ils ont à conduire, ils peignent le joug du Seigneur, ou peſant, ou léger. Souples, adroits, inſinuans, ils auroient toutes les qualités néceſſaires pour ſuivre la Fortune, ſi ces hommes divins pouvoient envier ſes faveurs. Mais il faut preſque s'engager dans la voïe de ceux qui s'égarent, quand on entreprend de les ramener. On eſt obligé d'emploïer, contre les paſſions, les armes des paſſions mêmes; & le cœur eſt toujours pur,

pur, quoique l'eſprit paroiſſe ſe prêter aux différentes impreſſions de la cupidité. Quels talens, quelle charité ne faut-il pas pour régler les paſſions, pallier les défauts, ou calmer enfin les remords de ceux dont on ne peut corriger les vices.

Parmi ces Directeurs illuſtres, il y en avoit un fort renommé pour ſa piété, & pour ſes lumiéres. Flambeau de la vérité, ennemi du crime, il préſervoit l'eſprit de l'Erreur, & fortifioit le cœur contre les paſſions. Monſieur Hardoüin, c'étoit ſon nom, étoit chargé de la conduite de toutes les

conſciences timorées de la Cour ; ce qui ſuppoſe qu'il ne dirigeoit guéres que des femmes. Pour les hommes, le mot de converſion eſt puérile ; & ceux qui ſe convertiſſent à la Cour, ſont toujours ceux qui ont le moins beſoin de ſe convertir.

Dans la jeuneſſe, ils ſe livrent aux plaiſirs & à la diſſipation ; & c'eſt peut-être alors le tems de leur vie le plus innocent. Lorſqu'ils ont épuiſé, ou plutôt uſé les plaiſirs, ou que leur âge & leur ſanté les y rendent moins propres, l'ambition vient s'en emparer. Ils deviennent Courtiſans. Ils ne

s'occupent

s'occupent plus que de leur fortune, & de leur avancement. Ils n'ont pas beſoin de vertus pour ſuivre leur objet; mais il faut du moins qu'ils en aïent le maſque, & par conſéquent un vice de plus. Le ſuccès ne fait que les attacher d'autant plus à la fortune. Les diſgraces en ont quelquefois précipité au tombeau; mais il eſt rare qu'elles les ramenent à Dieu.

Il n'en eſt pas ainſi des femmes de la Cour. Dans la jeuneſſe, uniquement occupées du ſoin de plaire, elles en perdent en vieilliſſant les moïens, & jamais le déſir.

Quelle ſera donc leur reſſource ? Le peu de ſoin qu'on a pris de leur éducation, fait qu'elles en trouvent peu dans leur eſprit ; & il y a encore plus de vuide dans leur cœur, quand l'amour n'y régne plus. Peu d'entr'elles, après avoir été amantes, ſont dignes de reſter amies. Ne pouvant donc ſe ſuffire à elles-mêmes, le dépit les jette dans la dévotion. D'ailleurs les femmes, au milieu de leurs déréglemens, ont toujours des retours vers Dieu. On a dit que le péché étoit un des grands attraits du plaiſir ; ſi cela étoit, elles en auroient plus que les hommes :

mes : mais cette maxime, fauſſe en elle-même, l'eſt encore plus par rapport aux femmes. En effet, elles ne ſont jamais tranquilles dans leurs foibleſſes ; & c'eſt delà ſans doute que vient la pudeur qu'elles conſervent quelquefois encore avec celui à qui elles ont ſacrifié la vertu. Quelques-unes ne ſont guéres moins ambitieuſes que des hommes le pourroient être. Elles veulent du moins décider des places que leur ſexe ne leur permet pas de remplir, & la dévotion leur en donne les moïens. Les Dévotes forment une eſpéce de Répu-

blique, où toute l'autorité ſe rapporte au corps, & les membres ſe la prêtent mutuellement. Un Directeur commençant, a d'abord reçû tout ſon éclat, & ſon crédit de celles qu'il dirige; & dans la ſuite, il donne lui-même le crédit à celles qui s'engagent ſous ſa conduite.

Madame de Luz avoit des vûës plus pures, & un cœur plus ſincere. Elle quitta la campagne, & revint à Paris. Elle alla auſſitôt trouver Monſieur Hardoüin. Il fut aſſés ſurpris quand on la lui annonça. Comme elle étoit fort jeune, & que ſa conduite

duite paſſoit pour être d'une régularité exemplaire, il ne ſoupçonnoit pas le motif qui lui procuroit cette viſite. Il crut qu'elle avoit quelque affaire importante à la Cour, & qu'elle venoit le prier d'emploïer ſon crédit. Il vint au-devant d'elle avec empreſſement : Quel bonheur, lui dit-il, Madame, me procure l'honneur de vous voir ? Serois-je aſſés heureux pour vous être de quelque utilité ? Vous pouvez me donner vos ordres. J'attens de vous ſans doute, lui répondit Madame de Luz, le ſervice le plus important, en vous ſuppliant

de m'accorder vos ſecours ſpirituels, dont jamais perſonne n'eut plus de beſoin.

La premiere attention d'un Directeur intelligent & expérimenté, eſt de ne pas montrer d'abord trop de ſévérité. La plûpart de celles qui s'engagent dans la dévotion, n'ont quelquefois pas encore un deſſein bien décidé; le Directeur achéve de les déterminer. C'eſt par une conduite adroite qu'il perfectionne la vocation de ces ames foibles, qui ne ſont rien par elles-mêmes, que les circonſtances entraînent, & qui, ſuivant par foibleſſe l'amour ou

la

la dévotion, deviennent dévotes, ou ont une intrigue, ſans être véritablement attachées, ni à Dieu, ni à leur Amant. Souvent, elles voudroient bien allier les deux. Un Sermon les a touchées; l'Amant les attendrit, elles auroient de la peine à l'abandonner. Mais elles quittent le rouge, elles vont à l'Office, elles ſe trouvent aux aſſemblées des Dames de Paroiſſe. Le recüeillement de la journée leur donne le ſoir plus de vivacité pour recevoir leur Amant. Malgré toutes ces petites contradictions, il ne faut pas que le Directeur ſe rende trop dif-

ficile. Dans la dévotion, comme dans l'amour, les premiers pas ſont toujours prétieux.

Il n'en eſt pas ainſi de ces eſprits vifs & ardens, dont toutes les idées ſont des projets ; tous leurs mouvemens ſont des paſſions, & tous leurs deſſeins des partis formés. Ils ne ſe prêtent à rien. Ils ſe livrent à tout. Le monde aujourd'hui les emporte, demain le dépit d'un mauvais ſuccès, la perte d'une Maitreſſe ou d'un Amant, leur rend la vie odieuſe. La ſociété leur eſt à charge. Leur foi eſt encore foible; l'humeur fait l'effet de la

Grace.

Grace. Ils embraſſent les pratiques les plus auſtéres de la Religion ; avec plus de douceur elle leur plairoit moins : ils s'y livrent comme à une vangeance. Mais ces caractéres violens ont plus de ferveur, que de perſévérance. Un Directeur un peu jaloux de ſa gloire, doit encore, s'il eſt poſſible, ajouter à leur auſtérité ; & les faire plutôt expirer dans les macérations, que de les expoſer, par une lâche & coupable indulgence, à devenir déſerteurs de la dévotion.

Madame de Luz n'avoit rien de ces génies foibles

ou violens. Accablée de remords, mais encore plus touchée de la vertu, elle cherchoit des lumieres capables de l'éclairer; & il ne falloit pas de ſiſtême pour diriger ſa conduite. Quoi qu'il en ſoit, elle n'eut pas plutôt fait connoître à Monſieur Hardoüin le ſujet qui l'amenoit, qu'il s'écria:

Loüé ſoit à jamais le Ciel: Gloire ſoit au très-Haut: Béni ſoit le Seigneur. Quoi! c'eſt vous, Madame, qui craignez d'être hors de la voïe du ſalut? Je vois que l'innocence a plus de ſcrupules, que le crime n'a de remords. Mais votre crainte

ſalutaire

ſalutaire n'en eſt pas moins loüable. Cette ſainte fraïeur eſt la ſauvegarde de la vertu. Que celui qui eſt ferme dans la voïe du Seigneur, prenne garde de tomber, dit Saint Paul; aïez ſoin d'opérer votre ſalut avec crainte & tremblement. Oüi, Madame, il eſt plus aiſé de prévoir les écüeils, que de ſortir du précipice.

Vous aurez bientôt perdu, dit Madame de Luz, l'opinion avantageuſe que vous avez conçûë de moi, lorſque je vous aurai fait connoître..... dirai-je mes crimes, ou mes malheurs.

Ne craignez rien, repli-

qua

qua Monſieur Hardoüin, quelles que ſoient les fautes que vous aïez commiſes, vous ne ſçauriez être bien criminelle avec autant de remords. Le Ciel eſt plus ſenſible à la converſion d'un Pécheur, qu'à la perſévérance de pluſieurs Juſtes. C'eſt pour les ames repentantes que les tréſors de la Grace ſont ouverts. Parlez, Madame, aïez confiance en moi. Je ſens combien votre ſalut m'intéreſſe. Ouvrez-moi votre cœur. Madame de Luz ſentit alors renouveller toutes ſes douleurs. Qu'il étoit humiliant pour elle d'en avoüer les motifs!

Un tel aveu coûte bien moins à celles qui ſont plus coupables. Monſieur Hardoüin, voïant juſqu'à quel point Madame de Luz étoit affligée & interdite, n'oublia rien pour lui inſpirer de la confiance : Raſſurez-vous, lui dit-il, Madame, je ſuis prêt à vous entendre, & à vous conſoler. Madame de Luz un peu raſſurée, & faiſant effort ſur elle-même, commença le récit de tout ce qui lui étoit arrivé. Vingt fois la pudeur & les ſanglots lui couperent la parole ; & chaque fois Monſieur Hardoüin emploïa toute l'adreſſe imaginable pour la faire

continuer, ſoit en l'interrogeant ſur des détails, ou en lui rappellant des circonſtances. Madame de Luz finit avec un torrent de larmes, un aveu qui lui avoit tant coûté.

Monſieur Hardoüin en fut émû, il en fut même étonné. Ce n'eſt pas qu'il n'eût vû ſouvent des femmes converties, mais il n'en voïoit guéres de repentantes. La dévotion eſt le dernier période de la vie d'une femme. La plûpart de celles que Monſieur Hardoüin dirigeoit, avoient commencé par ſe livrer au plaiſir qui les recherchoit; elles avoient

voient enſuite tâché d'en prolonger le cours ; & leurs efforts étoient devenus d'autant plus vifs, qu'elles avoient vû de jour en jour le monde prêt à les quitter. Les regrets les avoient encore occupées quelque tems, & elles avoient enfin cherché une conſolation, & un aſile dans la dévotion. L'aveu de leurs fautes ne leur coûtoit point ; en les confeſſant, elles ſe retraçoient leurs plaiſirs, & c'étoit l'unique qui leur fût reſté.

Des détails auſſi délicats, & auſſi vifs que ceux que Monſieur Hardoüin entendoit chaque jour, devoient faire

faire quelquefois une impreſſion ſur ſon eſprit bien dangereuſe pour la vertu. L'imagination s'échauffe, & elle eſt le premier reſſort des ſens : il faut alors que la Grace ſoit bien puiſſante, puiſque l'homme eſt ſi foible.

Mais quelque danger qui puiſſe ſe trouver pour la vertu d'un Directeur, les images qu'il ſe forme, ne ſont pas ordinairement nourries & fortifiées par la vûë d'objets jeunes & ſéduiſans. C'étoit peut-être un état nouveau pour Monſieur Hardoüin, que d'entendre un aveu ſimple & naïf, & de

voir

voir en même-tems à ſes pieds, une perſonne jeune & charmante. Les larmes ingénuës qu'elle répandoit, lui donnoient de nouvelles graces. L'innocence eſt le premier charme de la beauté, & rien ne retrace l'innocence comme le remords.

Monſieur Hardoüin fut touché de la douleur de Madame de Luz. Un homme accoutumé à entendre le récit des plus grands déréglemens, ne devoit rien trouver d'extraordinaire dans ſa nouvelle Pénitente, que le malheur, les charmes, & le repentir. Il fit tous ſes efforts pour la conſoler. Il n'emploïa

n'emploïa pas les lieux communs ordinaires. Il ſe trouvoit dans une circonſtance toute nouvelle. Il avoit de l'eſprit ; & la vûë de Madame de Luz lui inſpiroit la charité la plus vive. Il lui parla avec douceur. Il l'engagea à venir le voir le plus ſouvent qu'elle pourroit ; ou plutôt, il lui perſuada de ne s'occuper déſormais que de ſon ſalut. Madame de Luz, qui commençoit à ſe ſentir ſoulagée par la démarche qu'elle venoit de faire, écoutoit avec avidité les conſeils de Monſieur Hardoüin. Les conſolations nous viennent plutôt des autres, que

de

de nos propres réflexions. Elle en trouvoit déja dans les diſcours de ſon Directeur. Elle promit de lui ſoumettre entierement ſa conduite ; & dès ce moment, elle ſe livra abſolument à ſa direction.

Madame de Luz voïoit tous les jours Monſieur Hardoüin. Bientôt il la diſtingua de toutes celles qu'il dirigeoit. Il ſentoit qu'elle lui étoit particulierement chere. Il s'applaudit de ſon zéle, & il le redoubla. Il éprouvoit, pour ſa nouvelle Pénitente, des mouvemens tendres, qui peut-être lui avoient juſqu'alors été inconnus,

connus, il les attribua à la Grace : quel autre principe auroit pû les faire naître ! Madame de Luz qui trouvoit dans ſon cœur un peu de tranquillité, croïoit la devoir à la ſageſſe de Monſieur Hardoüin. Et celui ci goûtoit une ſuavité qui échauffoit encore ſon zéle. Bientôt il ne trouva plus de douceur que dans les entretiens qu'il avoit avec elle. Il ne fut pas longtems à s'appercevoir de l'intérêt vif & tendre qu'il prenoit à ſa perſonne. Sa vertu n'en fut point effraïée. Il ne douta point que ſa ferveur ne partît d'un amour pur, dont

il

il commençoit à ſentir les pieux élancemens, & dont il alloit éprouver ſucceſſiment tous les états. Il aſpiroit déja à ce ſuprême degré de perfection, où l'ame purgée de toutes paſſions terreſtres, purifiée par le feu même de l'amour, parvient à l'heureuſe impuiſſance de pécher, en goûtant les plaiſirs les plus parfaits.

Dans cette confiance, Monſieur Hardoüin ſe livra ſans ſcrupule au tendre penchant qu'il reſſentoit pour Madame de Luz; mais il reconnut bientôt qu'il avoit pour elle la paſſion la plus violente.

Quelque

Quelque ingénieux que nous ſoïons à nous ſéduire, & à nous aveugler nous-mêmes, nous ne pouvons jamais écarter abſolument les traits de la vérité ; & perſonne ne s'engage innocemment dans la voïe du crime. Malgré le ſiſtême ſpécieux dont Monſieur Hardoüin cherchoit à s'ébloüir, il ne pouvoit ignorer que ſes déſirs ne fuſſent criminels. Il connoiſſoit trop le cœur humain, pour chercher à ſe faire illuſion. D'ailleurs, à force d'entendre le récit des mœurs les plus dépravées, on peut ſe familiariſer avec leur idée ; & le crime en fait moins

moins d'horreur. Quoi qu'il en ſoit, Monſieur Hardoüin convint bientôt avec lui-même de l'état de ſon cœur, & de la nature de ſes déſirs. Il ne les combattit pas long-tems. Il ſçavoit le grand art de calmer & d'écarter les remords; & il n'eut pas de peine à faire ſa paix avec ſa propre conſcience. Il n'auroit pas tardé à faire connoître à Madame de Luz la paſſion qu'elle lui avoit inſpirée, s'il n'eût craint de révolter ſa vertu, qu'il avoit eu le tems de connoître; il étoit très-ſûr de ſe voir éloigner pour jamais, s'il eût

laiſſé ſoupçonner ſes ſentimens. Il réſolut de les cacher, & de s'appliquer uniquement à ſéduire l'eſprit de ſa Pénitente. Il ſentoit que l'entrepriſe n'étoit pas facile. La dévotion de Mame de Luz étoit d'autant plus ſincére, qu'elle avoit la vertu pour principe : ſi elle eût eu le goût des plaiſirs, & qu'ils n'euſſent pas été contraires à ſes devoirs, elle n'eût pas éloigné un amant chéri. D'ailleurs inſtruite par ſes malheurs, elle devoit être en garde contre tous les piéges que le crime pouvoit lui tendre. Monſieur

ſieur Hardoüin ne devoit donc pas s'attendre qu'il pût ſéduire ſon eſprit, ou corrompre ſon cœur. Cependant il ne perdit pas l'eſpérance de réuſſir, & attendit que l'occaſion favoriſât ſes déſirs.

Les gens du monde, emportés dans leurs paſſions, échoüent ſouvent par leur imprudence. La violence de leurs déſirs les aveugle, & leur impatience les empêche de prévoir les moïens, ou de ſaiſir les occaſions de réuſſir dans leurs deſſeins, qu'ils laiſſent trop connoître.

Il n'en eſt pas ainſi d'un homme retiré, & dont l'é-

tat ſuppoſant la ſageſſe, exige néceſſairement la décence dans toutes ſes démarches ; l'habitude où il eſt de ſe contraindre, lui fait diſſimuler ſes ſentimens. Ses déſirs, à la vérité, croiſſent & s'échauffent par les obſtacles ; mais leur violence même qui naît en partie de la réflexion, lui fait enfin appercevoir, trouver, & ſaiſir les moïens de ſe ſatisfaire.

Monſieur Hardoüin s'attacha de plus en plus à gagner la confiance de Madame de Luz. Sa principale étude étoit de détruire entierement les remords dont elle étoit agitée. Elle n'avoit

pas

pas le moindre ſoupçon des vûës criminelles de ſon Directeur. Il étoit cependant bien ſingulier qu'un homme, chargé de la conduite des ames, ne trouvât rien à reprendre dans ſa Pénitente, que les ſcrupules & la vertu. Madame de Luz commençoit à trouver plus de tranquillité dans ſon âme. Elle recevoit avec docité, tous les avis de Monſieur Hardoüin; & croïoit marcher ſous la conduite d'un guide ſûr & éclairé. Il lui faiſoit entendre que les actions les plus indifférentes étoient étroitement liées à la grande affaire du ſalut;

& la timide Pénitente, dans la crainte de s'égarer, lui ſoumit abſolument ſa conſcience, & ſes affaires domeſtiques. Il en fut bientôt le maître abſolu. Il devint enfin un Directeur avec toutes les circonſtances, & tous les privileges de cet état.

Monſieur Hardoüin, pour joüir plus tranquillement du plaiſir & de la facilité d'entretenir Madame de Luz, lui perſuadoit ſouvent d'aller paſſer quelques jours à la Maiſon qu'elle avoit auprès de Paris. Quelque répugnance qu'elle eût à revoir des lieux qui lui avoient été ſi funeſtes, la Ville ne

lui

lui étoit pas moins odieuſe ; & d'ailleurs elle ne ſçavoit plus qu'obéir, lorſque ſon Directeur avoit prononcé. Elle alloit de tems en tems avec lui chercher la retraite. Il étoit le ſeul dont la compagnie pût adoucir ſes peines, & diſſiper ſon chagrin.

Monſieur Hardoüin n'oſoit pas, à la vérité, haſarder des diſcours qui euſſent pû déceler ſes ſentimens ; mais il joüiſſoit du bonheur de vivre avec ce qu'il aimoit.

C'étoit ainſi que Madame de Luz paſſoit ſa vie, lorſqu'elle apprit que Mon-

ſieur de Luz étoit dangereuſement malade à Dijon. Elle fit auſſitôt part à ſon Directeur de cette nouvelle, & du deſſein où elle étoit de partir ſur le champ pour aller trouver ſon mari. Monſieur Hardoüin, qui craignoit que ce voïage n'apportât quelque changement à l'heureuſe ſituation où il ſe trouvoit, combattit ſa réſolution, en aſſaïant de calmer ſes inquiétudes. Elle perſiſtoit cependant dans ſon deſſein, & ſe préparoit déja à partir, lorſqu'elle reçut la nouvelle de la mort de Monſieur de Luz.

La douleur de Madame de

de Luz n'auroit été ni plus vive, ni plus ſincére, quand elle auroit eu pour ſon mari la paſſion la plus violente. Monſieur Hardoüin eut beſoin, pour la calmer, de tout l'aſcendant qu'il avoit ſur ſon eſprit.

Le Roi fut ſenſible à la mort du Baron de Luz, qu'il regardoit comme un de ſes plus fidéles ſerviteurs, & qui en effet l'étoit alors. Il envoïa faire compliment à Madame de Luz; & pour marquer la conſidération qu'il avoit pour la mémoire du Baron, il donna la Lieutenance Générale de Bourgogne au Comte de Luz,

parent du défunt, & qui prit alors le titre de Baron de Luz. *

Madame de Luz n'aïant plus rien qui l'obligeât à vivre dans le monde, renonça abſolument à la Cour, & ſe retira dans ſa Maiſon de campagne. Monſieur Hardoüin l'y ſuivit. Ce fut là qu'en voulant la conſoler de la perte de ſon mari, il eſſaïa en même-tems de la

* C'eſt ce Baron de Luz, qui pendant la Minorité de Loüis XIII. fut ſi attaché à la Reine-Mere. Il fut tué par le Chevalier de Guiſe. Le fils du Baron de Luz aïant voulu vanger la mort de ſon pere, eut le même ſort; & ces deux combats furent les principaux motifs de l'Edit contre les Duels, qui fut donné dans cette même année.

détacher

détacher de la vertu. Il faut, lui diſoit-il, recevoir avec une réſignation parfaite tout ce qui vient de Dieu. Il ne fait rien que pour ſa gloire, & pour notre ſalut; ſoit bienfaits, ſoit adverſités, de ſa main tout eſt grace. Il n'y a point de malheur, qui dans quelques-unes de de ſes circonſtances, ne porte avec lui un motif de conſolation. Par exemple, vous pleurez aujourd'hui la perte de votre mari, votre douleur eſt reſpectable; cependant le devoir plus que l'inclination vous attachoit à Monſieur de Luz. Vous avoüerez d'ailleurs que vous

craigniez ſa préſence ; ce n'eſt pas que dans tout ce qui vous eſt arrivé, il n'y ait plus de malheur que de crime, votre conſcience doit être tranquille ; mais votre mari n'en étoit pas moins outragé, ſa préſence ſeroit un reproche éternel contre vous. En effet, votre malheur, bien pardonnable par lui-même, & que vous avez aſſés expié par votre repentir, étoit cependant un adultére ; au lieu que ſi vous aviez aujourd'hui une foibleſſe pour quelqu'un ; (car enfin il ne faut jamais compter ſur la vertu humaine, une telle

confiance

confiance en ſa propre force ſeroit un orgüeil trop criminel ;) ſi vous aviez, dis-je, une foibleſſe même volontaire, tous nos Caſuiſtes en feroient une très-grande différence d'avec l'adultére. Il y en a eu pluſieurs qui ont panché à ne pas regarder comme un péché mortel, le commerce de deux perſonnes libres. Il eſt vrai que le ſentiment de ces Docteurs n'a pas été admis, & je ne ſçai pas pourquoi ; car enfin il y auroit bien moins de coupables qu'il n'y en a, puiſque ce n'eſt que la Loi qui fait le péché.

Quelle que fût la confiance

ce de Madame de Luz en Monſieur Hardouïin ; quelque reſpect qu'elle eût pour ſes déciſions, elle ne laiſſa pas que d'être étonnée du tour de ſa Morale, quoi qu'elle ne ſoupçonnât rien de ſes deſſeins. Je ne ſens que trop, lui dit-elle, l'énormité de mes fautes, & l'outrage que j'ai fait à Monſieur de Luz ; mais je me croirois encore plus coupable, ſi je me livrois volontairement au crime. Je ne dois ſonger qu'à fléchir le Ciel par mon repentir, & par mes larmes. Je crains quelquefois que vous n'aïez trop d'indulgence pour moi. Monſieur

Monſieur Hardoüin trouvant dans Madame de Luz, plus de vertu qu'il n'en eût déſiré, craignit en inſiſtant de ſe rendre ſuſpect; & pour écarter tout ſoupçon : A Dieu ne plaiſe, reprit-il, que ma Morale ſoit jamais relâchée; mais il faut avoir une ſévérité éclairée, qui ſçache diſtinguer la gravité des crimes. Par exemple, quoique vous ſoïez aujourd'hui dans un état ou vous pourriez librement diſpoſer de votre cœur, vous ne devez jamais être ſenſible pour Monſieur de Saint-Geran, votre tendreſſe pour lui ſeroit criminelle; vous l'avez

aimé

aimé du vivant de votre mari, c'étoit preſque un adultére ; toute liaiſon doit être rompuë entre vous deux. S'il vous reſtoit quelque inclination pour lui, vous me feriez voir que vous n'avez jamais eu de véritable repentir de vos fautes, puiſque votre amour pour Monſieur de Saint-Geran a été le plus grave. A ce nom, Madame de Luz ne put s'empêcher de ſoupirer, & d'admirer alors la ſévérité de la Morale de Monſieur Hardoüin. Elle ne pouvoit pas pénétrer l'interêt qu'il avoit de la détacher de Monſieur de Saint-

Geran,

Geran, pour la ſéduire plus facilement.

Monſieur Hardoüin haſarda encore pluſieurs diſcours de cette nature ; mais ce fut toujours avec toute la prudence, dont le crime réfléchi eſt capable. Cependant s'étant convaincu que la vertu de ſa Pénitence ſeroit inébranlable, & que s'il inſiſtoit davantage, il perdroit abſolument ſa confiance ; il délibéra longtems ſur les meſures qu'il devoit prendre pour ſatisfaire ſes déſirs ; la violence qu'il leur faiſoit, ne ſervoit qu'à les irriter ; & il prit enfin une réſolution digne des plus grands

grands ſcélérats. L'appartement qu'il occupoit étoit dans le même Pavillon que celui de Madame de Luz. Elle n'avoit qu'une Femme-de-Chambre qui couchoit dans une Garde-Robe à côté d'elle. Ses autres Femmes, & le reſte des domeſtiques, logeoient dans un Corps-de-Logis ſéparé. Tous les ſoirs Monſieur Hardoüin faiſoit la Priere, où toute la Maiſon aſſiſtoit; & chacun ſe retiroit enſuite.

Un jour la Femme-de-Chambre, qui couchoit auprès de Madame de Luz, s'étant plaint d'une colique, Monſieur Hardoüin

qui

qui avoit déja arrangé ſon plan, & qui s'étoit pourvû de tout ce qui pouvoit lui être néceſſaire, dit à cette femme qu'il lui donneroit, le ſoir en ſe couchant, un remede qu'elle prendroit dans un boüillon ; & qui calmeroit abſolument, & dans l'inſtant même, le mal qu'elle reſſentoit. Monſieur Hardoüin, en ſoupant avec Madame de Luz, gliſſa adroitement pluſieurs grains d'Opium dans ce qu'il lui ſervit. Elle en reſſentit bientôt l'effet. A peine eut-elle ſoupé, que ſe trouvant aſſoupie, elle ſe fit deshabiller, & ſe coucha. La Fem-

me-

me-de-Chambre demanda alors à Monſieur Hardoüin le remede qu'il lui avoit promis. Il lui donna auſſi de l'Opium préparé, en lui diſant de ſe coucher auſſitôt. Cette femme le prit avec confiance, & ſe coucha. Monſieur Hardoüin ſe retira enſuite dans ſa chambre; & aïant renvoïé le Domeſtique qui le ſervoit, il attendoit que le reſte de la Maiſon fût retiré. Lorſque tout fut tranquille, il alla à l'appartement de Madame de Luz. Il traverſa la Garde-Robe, où il trouva la Femme-de-Chambre dans un profond ſommeil. Il paſſa auſſitôt

auſſitôt dans la chambre de Madame de Luz, s'approcha de ſon lit ; elle dormoit profondément. Monſieur Hardoüin ne craignant point de la réveiller, ſe mit auprès d'elle. Ce malheureux, libre de tout remords, & preſſé par des déſirs d'autant plus violens, qu'ils avoient été plus longtems contraints, ſe livra au plus noir des crimes.

Ecartons, s'il ſe peut, l'image d'une perfidie auſſi affreuſe, & digne de toutes les vangeances divines & humaines. Madame de Luz tourmentée par la fureur des embraſſemens, & par la

la violence des tranſports de ce monſtre, revint enfin à elle. Se trouvant alors entre les bras d'un homme, elle douta pendant quelques inſtans de la vérité. Ce miſérable, qui vit qu'elle s'étoit éveillée plutôt qu'il ne l'avoit prévû, voulut lui demander pardon, & faire excuſer ſon audace & ſon crime.

Madame de Luz, trop sûre alors de ſon opprobre, jetta un cri, qui auroit attiré ſa Femme-de-Chambre, ſi elle n'eût pas été enſevelie dans le ſommeil le plus profond; & les autres Domeſtiques étoient

trop

trop éloignés pour l'entendre.

Rien ne peut être comparé à l'état de ſon ame en ce moment. Ce n'étoit point des ſoupirs, ce n'étoit point des larmes, ce n'étoit pas même de la douleur ; toutes les expreſſions ordinaires du malheur étoient trop foibles pour le ſien. Cette femme, autrefois le modéle de la douceur, étoit diſparuë ; il ne lui reſtoit rien de ſon caractére. La fureur, le déſeſpoir, la rage l'animoient ſeuls. Ils lui coupoient la voix. Ils étouffoient ſes ſanglots. Elle fut quelque tems immobile, & elle

elle auroit paru privée de tout ſentiment, ſans les regards furieux & enflammés qu'elle lançoit vers le Ciel, & ſur Hardoüin. Après quelques inſtans d'agitation, elle laiſſa échapper ces mots entrecoupés : A quel comble d'horreur étois-je donc deſtinée, Ciel cruel ! par où puis-je avoir mérité ta haine ? eſt-ce la vertu qui t'eſt odieuſe ? La fureur l'empêcha d'en dire davantage ; elle ne s'exprimoit plus que par des regards égarés.

Le ſcélérat Hardoüin qui juſques-là étoit demeuré dans le ſilence, & attentif à

tous

tous les mouvemens de Madame de Luz, voulut prendre alors la parole : Si vous étiez plus tranquille, dit-il, Madame, je pourrois vous faire concevoir que tout ce que les paſſions font entreprendre, n'eſt pas toujours auſſi criminel que vous vous l'imaginez. Madame de Luz fixant ſes regards ſur lui, ſentit encore redoubler ſa rage. Elle n'eut pas la force de répondre : mais aïant apperçu un couteau ſur une table, elle voulut ſe jetter deſſus ; Hardoüin la prévint, & ſe ſaiſit du couteau.

Perfide, lui dit l'infortu-

 née

née Madame de Luz, que crains-tu ? Ce n'eſt pas ton ſang vil que je veux repandre ; il faut que tu vives, & que ta vie ſoit un reproche continuel contre le Ciel qui a ſouffert ſi long-tems un monſtre tel que toi ; mais ne m'empêche pas du moins de finir mes malheurs, ou plutôt je ne te demande point d'autre réparation de ton crime, que de m'ôter la vie.

Hardoüin craignant que la Femme-de-Chambre qui étoit dans la Garde-Robe ne ſe réveillât, fit tous ſes efforts pour calmer la fureur de Madame de Luz ; mais voïant

voïant qu'il ne pouvoit réuſſir, il porta l'inſolence du crime juſques aux derniers excès. Je ſçai, lui dit-il, que je ſuis perdu ſi vous faites le moindre éclat ; mais ſoïez aſſûrée que votre vangeance ne vous rendra que plus malheureuſe, puiſque vous dédaignez la prudence de mes conſeils ; ſi vous laiſſez le moins du monde ſoupçonner ce qui s'eſt paſſé entre nous, je rendrai publique toute l'hiſtoire de votre vie. Ne vous flattez pas que le malheur la faſſe excuſer, les circonſtances ſont trop contre vous, & j'y ſçaurai donner des couleurs ca-

pables de vous couvrir du dernier opprobre. Je vous laiſſe à vos réflexions ; mais ſongez ſurtout que votre diſcrétion réglera la mienne. Le perfide après avoir mis le comble à ſon crime par ce diſcours, ſortit ſans attendre de réponſe.

La plus affreuſe ſituation n'eſt pas tant d'avoir épuiſé le malheur, que d'y être plongé, & de n'oſer recourir à la plainte. Cette triſte & derniere reſſource des malheureux étoit interdite à Madame de Luz ; elle auroit reçu la mort comme la plus grande faveur ; mais l'amour de la réputation eſt

quelquefois

quelquefois plus puiſſant que celui de la vie. Les dernieres menaces du ſcélérat Hardoüin la faiſoient frémir d'horreur & de crainte; elle connoiſſoit ſa perfidie & ſon adreſſe; ne chercheroit-il point lui-même à prévenir les eſprits ? La réputation dont il jouiſſoit, favoriſoit ſes diſcours. Le crime n'eſt jamais plus dangereux que ſous le maſque de la vertu. Ces inquiétudes augmentoient encore le déſeſpoir de Madame de Luz. Elle étoit dans ces cruelles agitations, lorſque ſa Femme-de-Chambre ſe réveilla ; il étoit déja tard,

elle entra bientôt après dans la chambre de ſa maitreſſe. Madame de Luz craignant la préſence de tout le monde, lui dit, qu'elle étoit incommodée, qu'elle vouloit repoſer, & la renvoïa. Lorſqu'elle fut ſeule, elle continua de s'affliger, les larmes ſont la reſſource du malheur impuiſſant ; elle enviſageoit cette ſuite de malheurs dont ſa vie étoit tiſſuë, ſans pouvoir ſe les reprocher. Sur le ſoir, ſa Femme-de-Chambre vint l'obliger de prendre un bouillon, & lui conſeilla de retourner à Paris, ou d'en faire venir les ſecours néceſſaires.

néceſſaires. Madame de Luz refuſa l'un & l'autre ; elle paſſa la nuit comme elle avoit paſſé le jour. Le lendemain elle fut obligée de paroître pour prévenir tous les ſecours importuns que ſes gens vouloient faire venir. Elle étoit dans un abbattement qui les ſurprit ; ils s'étonnoient que Monſieur Hardoüin eût abandonné leur maitreſſe dans cet état ; ils croïoient qu'il avoit été ſans doute appellé à Paris pour quelque affaire indiſpenſable ; & ils étoient bien éloignés de ſoupçonner la véritable cauſe de ſon abſence & de l'accablement

de leur maitreſſe. Il y avoit un mois que l'infortunée Madame de Luz traînoit cette vie languiſſante, dévorée par le chagrin qui la faiſoit inſenſiblement périr. Elle ne ſoupçonnoit pas que le malheur pût rien ajouter à ſa ſituation, lorſqu'elle reçut encore un coup plus cruel par le retour de Monſieur de Saint-Geran.

Il avoit appris en Hongrie la mort de Monſieur de Luz; ſon amour n'étoit point diminué par l'abſence, & l'eſpoir vint remplir ſon cœur. Il partit ſur le champ, il arriva bientôt

à Paris, & vint chercher Madame de Luz à ſa maiſon de campagne. Il eſt impoſſible de peindre l'état où elle ſe trouva lorſqu'elle vit paroître devant elle le ſeul homme qui eût jamais touché ſon cœur. Tous ſes malheurs ſe préſenterent enſemble à ſon eſprit; jamais elle ne les ſentit ſi vivement; ils avoient mis un obſtacle éternel à leur union. Elle ne regrettoit pas le bonheur qu'elle eût goûté avec lui; mais elle étoit au déſeſpoir d'en être devenuë indigne. Monſieur de Saint-Geran fut touché de l'abattement où il la trouva. Il ſçavoit que

les ſentimens du devoir étoient preſque auſſi puiſſans ſur elle que ceux de la nature; il attribua à la mort de Monſieur de Luz, la douleur qu'elle faiſoit paroître; il la reſpecta d'abord, il eſſaïa enſuite de la conſoler, mais perſonne n'y étoit alors moins propre que lui.

Monſieur de Saint-Geran uſant du privilége du ſang qui les uniſſoit, & de ceux de la campagne, réſolut de demeurer avec elle. La choſe étoit trop naturelle pour que Madame de Luz eût oſé le congédier, quoiqu'elle éprouvât le plus cruel ſupplice par ſa préſence.

Pluſieurs

Pluſieurs jours ſe paſſerent, ſans que Monſieur de Saint-Geran oſât encore parler de ſa paſſion ; mais lorſqu'il crut avoir ſatisfait à tous les égards & aux décences les plus ſévéres, il oſa rappeller à Madame de Luz les ſentimens dont elle l'avoit autrefois flatté. Que ce ſouvenir étoit cruel en ce moment pour elle ! Elle ſoupira & rougit. Monſieur de Saint-Geran déſiroit en lui montrant l'amour le plus vif, le plus tendre, & le plus ſoûmis, de l'engager à s'expliquer ; elle ne lui répondit que par des larmes.

Il ne voulut pas alors

la preſſer davantage. Mais quelques jours après, aïant repris les mêmes diſcours, & s'appercevant qu'il ne faiſoit que l'affliger, ſans pouvoir rien obtenir : Votre douleur, lui dit-il, Madame, paſſe les bornes ordinaires. Quelque cher que Monſieur de Luz vous ait été, je ſens que ce n'eſt plus ſa perte que vous pleurez; mais que je vous ſuis devenu odieux. De grace, apprenez-moi par où j'ai pû vous déplaire? Madame de Luz étoit trop émûë des reproches de Monſieur de Saint-Geran, pour ne pas le détromper ſur la haine dont il l'accuſoit:

ſoit : Vous ne m'êtes point odieux, lui diſoit-elle. Il vouloit alors la preſſer de lui déclarer le ſujet de ſa douleur. Quelques inſtances qu'il lui fît, elle gardoit le ſilence, & pleuroit. Cette ſituation étoit trop cruelle, & tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur étoit trop affreux pour qu'elle y réſiſtât long-tems. Elle y ſuccomba enfin. Elle fut ſaiſie d'une fiévre violente. Quelque ſecours qu'on lui apportât, le mal qui la conſumoit étoit au-deſſus de l'Art des Médecins. Ils jugerent bientôt que la maladie étoit mortelle. Il ne fut pas néceſſai-

re de le lui annoncer, elle le ſentoit elle-même, & voïoit avec plaiſir approcher la mort; elle n'étoit touchée que de la douleur de Monſieur de Saint-Geran. Il ne la quittoit pas un moment. Il ne doutoit point qu'elle ne fût la victime d'un ſecret chagrin, & il n'oſoit plus lui en demander l'aveu, dans la crainte de lui déplaire. Il avoit continuellement les yeux attachés ſur elle. Il lui prenoit les mains, & il les moüilloit de ſes larmes. Pour Madame de Luz, il ſembloit que ſon ame fût devenuë plus tranquille, auſſitôt qu'elle avoit vû que

ſa mort étoit certaine. Lorſqu'elle jugea que l'heure de ſa mort n'étoit pas éloignée, elle fit retirer tout le monde, à la réſerve de Monſieur de Saint-Geran, & lui adreſſant la parole : Je vois, lui dit-elle, combien je vous ſuis chere ; & je me reprocherois de vous laiſſer ignorer que mon cœur, qui n'a été ſenſible que pour vous, n'a jamais ceſſé de l'être. J'aurois été trop heureuſe que le Ciel m'eût unie avec vous ; mais je n'ai pas diſpoſé de mon ſort, & ma main n'eſt plus digne de vous être offerte. Je veux vous marquer en mourant, la

la plus grande confiance dont jamais une femme puiſſe être capable. Madame de Luz lui raconta enſuite toute l'Hiſtoire de ſes malheurs. Monſieur de Saint-Geran étoit agité pendant ce récit, par tous les ſentimens de l'horreur, de la vangeance, de la compaſſion, & de l'amour. Auſſitôt que Madame de Luz eut fini : Ne croïez pas, lui dit-il, Madame, que votre récit ait rien diminué de mon amour, de mon eſtime, & de ma vénération pour vous. Vivez pour me voir vous aimer, & vous adorer toujours : vivez pour unir votre ſort au

mien, vos malheurs ſeront pour moi un titre de plus pour vous reſpecter; & ma vangeance en effacera une partie. Non, lui dit-elle, quand je pourrois revenir à la vie, j'admirerois votre généroſité; mais je m'en croirois indigne, ſi j'en acceptois les effets. Adieu, je ſens que je meurs. Que les cauſes de ma mort ſoient à jamais enſevelies dans le ſilence. Je pardonne à ceux qui en ſont les auteurs. Conſervez quelque ſouvenir de la plus tendre amie que vous aïez euë, & dont le bonheur eût été de faire le vôtre, ſi le Ciel eût été d'accord avec

ſes

ſes vœux. Madame de Luz ne put en dire davantage; elle tomba dans une foibleſſe qui termina ſes jours. Ainſi mourut la plus belle, la plus malheureuſe, & j'oſe dire encore, la plus vertueuſe & la plus reſpectable de toutes les femmes.

Il n'y a que ceux qui ont aimé véritablement, & dont le cœur eſt vertueux, qui puiſſent imaginer la douleur de Monſieur de Saint-Geran. On ne pouvoit l'arracher d'auprès de ces triſtes reſtes de l'idole de ſon cœur. Il lui parloit comme ſi elle eût pû l'entendre. Il lui

lui diſoit tout ce que l'amour, & le déſeſpoir peuvent inſpirer. Il s'évanoüit auprès d'elle. On crut qu'il alloit expirer. On prit ce moment pour l'emporter. Il fut longtems ſans donner d'autre ſigne de vie, que par des ſoupirs & des ſanglots. Il ne revint à lui que pour s'abandonner à la douleur la plus amere.

Auſſitôt qu'on eut rendu les derniers devoirs à Madame de Luz, Monſieur de Saint-Geran imagina que ceux qu'il devoit à ſa mémoire étoient de la vanger des auteurs de ſes malheurs.

Les

Les déſirs de vangeance partageoient ſeuls ſa douleur. Il réſolut de commencer par le perfide Hardoüin ; mais ſes recherches furent inutiles. Ce malheureux, craignant que ſon crime ne vînt à éclater, étoit paſſé en Hollande, & avoit changé de nom & de Religion. L'impuiſſance de ſe vanger, augmenta le déſeſpoir de Monſieur de Saint-Geran. Il réſolut du moins de pourſuivre ſa vangeance contre Thurin & le Chevalier de Marſillac ; mais il ne put exécuter ſon projet, le chagrin avoit trop pris ſur ſa ſanté.

ſanté. Il tomba malade, & mourut enfin, en prononçant le nom de Madame de Luz.

Fin de la ſeconde & derniere Partie.

LA Lettre qui ſuit étant du même Auteur que l'Hiſtoire de Madame de Luz, on a jugé à propos de la joindre ici. Elle fut écrite à l'occaſion de quelques Critiques qui parurent. L'Auteur, pour ſe déguiſer, feignit qu'elle lui étoit adreſſée.

LETTRE

LETTRE A L'AUTEUR DE MADAME DE LUZ.

LORSQUE je me chargeai de faire imprimer l'Hiſtoire de Madame de Luz, je vous promis, Monſieur, de vous inſtruire de ſon ſuccès : je vais acquitter ma parole.

Madame de Luz a été reçûë avec aſſés d'empreſſement,

ment, pour que pluſieurs femmes aïent interrompu pour elle la lecture de la Bulle d'Or. Vous ſçavez, ou vous ne ſçavez pas, que depuis la mort de l'Empereur elle eſt ſur toutes les Toilettes de Paris. Madame de Luz a fait faire un peu de diverſion à la Politique.

Tous les Connoiſſeurs en ſtyle l'ont d'abord donnée à l'Auteur que chacun y a reconnu. Quelques-uns plus circonſpects, n'ont pas oſé ſe déclarer, dans la crainte de choquer l'Auteur avec lequel ils pouvoient vivre. Il eſt vrai que l'amour propre de ceux qui ſe font impri-

mer eſt extrêmement ſenſible. Les Auteurs exigent trop d'égards. On les choque également par une Critique trop forte, ou un Eloge trop foible. Heureuſement vous mettez vos amis à leur aiſe à cet égard ; & chés vous l'Auteur entend raillerie. On ſe plaint d'ailleurs que l'Anonime eſt une eſpéce de guet-à-pend & de trahiſon. Il expoſe de fort honnêtes gens à trouver bon ou mauvais un Ouvrage dont ils auroient jugé tout autrement s'ils euſſent connu l'Auteur. Ce n'eſt pas qu'on ne m'ait donné des preuves démonſtratives

pour me faire reconnoître l'Auteur de Madame de Luz. Cependant quoique vous viviez avec un grand nombre de perſonnes de différentes claſſes, vous jouiſſez encore de l'Anonime. Le ſoupçon s'eſt porté ſur vous ; mais il ne s'y eſt pas fixé. Les connoiſſeurs en ſtile, & il n'y a pas un Colporteur Littéraire qui ne ſe donne pour découvrir les Anonimes, ont démontré que Madame de Luz étoit d'une perſonne de la Cour. J'ai remarqué que ceux qui ſe défendent de l'Ouvrage avec le plus de vivacité, ſont ceux à qui l'on fait, en le leur attribuant,

buant, plus d'injuſtice que d'injure.

Paſſons au jugement qu'on en porte. C'eſt à ce ſujet que j'ai déſiré que vous fuſſiez ici, pour être, ſous le voile de l'Anonime, témoin vous-même, je ne dis pas des différens ſentimens, mais de la maniere ſinguliere dont la plûpart des jugemens ſe forment. Je goûte une eſpéce de plaiſir Philoſophique en voïant que tout le monde croit juger, & qu'il n'y a preſque perſonne qui ait un ſentiment à ſoi, & qui lui ſoit propre. Ce qu'il y a encore de plaiſant, c'eſt que la plûpart ont ſuc-

ceſſivement pluſieurs ſentimens oppoſés, ſans croire en avoir changé. Pluſieurs de ceux qui paſſent pour donner le ton, & qui le donnent en effet, reçoivent leur ſentiment de tout ce qui les entoure, & de ceux mêmes à qui ils font enſuite recevoir leur déciſion; & les uns & les autres ſont dans la meilleure foi. Tout le monde enfin décide, & perſonne ne juge. Cette occaſion acheve de me convaincre qu'il n'y a ni particulier, ni Société qui puiſſe faire le ſort d'un Ouvrage; il dépend abſolument du Public. C'eſt en vain que

des

des Sociétés établiſſent pour principe de leur union : *Nul n'aura de l'eſprit, hors nous & nos amis ;* le Public qui n'a pas ſigné au Traité, caſſe ces arrêts, & le plus ſouvent les ignore.

Les gens du monde ſe flattent que le droit de juger de tous les Ouvrages de Goût, eſt un appanage de leur état. Ils s'attribuent le Goût par excellence, ſans ſçavoir préciſément ce qu'ils entendent par ce terme. Il y a toujours quelque mot à la mode, & dont la ſignification eſt auſſi vague que l'uſage en eſt général. Le Goût eſt un de ces termes favoris : on

croit qu'il ſuffit de le prononcer pour donner bonne opinion de ſon eſprit. Si vous vous aviſiez de demander ce qu'on entend par ce terme, on vous répondroit que c'eſt manquer de Goût que d'entreprendre de le définir ; qu'il n'eſt fait que pour être ſenti, & non pas pour être expliqué. Pour moi j'ai toujours penſé que les mots n'étoient que les ſignes des idées, & qu'ils n'avoient été imaginés que pour nous communiquer chacun les nôtres. Je crois que le Goût peut s'expliquer comme autre choſe, & qu'un Etre raiſonnable

ne doit jamais prononcer un mot ſans y attacher une idée, dût-elle être fauſſe. On peut ſe détromper d'une erreur, mais il n'y a rien à attendre de celui qui ne penſe pas. J'oſerai donc haſarder mon ſentiment.

Le Goût me paroît un diſcernement prompt, vif & délicat, qui naît de la ſagacité & de la juſteſſe de l'eſprit. Suivant cette idée, le Goût tient encore plus à la raiſon qu'à l'eſprit, ſi toutefois la ſagacité de l'eſprit n'en ſuppoſe pas la juſteſſe; puiſque nos erreurs ne viennent que de ce que nous portons un jugement ſans

connoître parfaitement le ſujet qui en fait la matiere. Si nous appercevions diſtinctement un objet ſous toutes ſes faces & ſes différens rapports, le jugement que nous en porterions ſeroit toujours juſte. Ce ſont donc les lumieres de l'eſprit qui doivent en faire la juſteſſe; & l'eſprit n'eſt jamais faux, que parce qu'il eſt borné: cette juſteſſe de l'eſprit eſt le principe du Goût. Ainſi lorſqu'on prétend que le Goût eſt ſupérieur à l'eſprit, c'eſt ſimplement dire qu'un eſprit ſupérieur l'emporte ſur un eſprit plus borné.

Le

Le Goût eſt un heureux don de la nature, qui ſe perfectionne par l'étude & par l'exercice. Il apperçoit d'un coup d'œil les défauts & les beautés d'un Ouvrage. Il les compare, les balance, les apprécie & les juge; mais cet examen & ce jugement ſont ſi fins & ſi prompts, qu'ils paroiſſent plutôt l'effet du ſentiment & d'un eſpéce d'inſtinct, que de la diſcution.

Le Goût n'eſt point aſſujetti aux biſarreries de la mode. Il ne ſe trouve d'accord avec elle, que lorſqu'elle eſt raiſonnable. S'il approuve ou s'il blâme des

Ouvrages d'un genre pareil, ou différent, ce n'eſt point par la voie de la comparaiſon, guide des génies bornés, c'eſt toujours en conſéquence d'un principe ſûr & invariable. La délicateſſe du Goût n'eſt autre choſe qu'une pénétration fine qui ſaiſit & diſtingue les moindres nuances, ſoit des beautés, ſoit des défauts d'un Ouvrage. Elle eſt bien différente de cette fauſſe délicateſſe & de ce Goût frivole qui ne s'occupe que de bagatelles. Le Goût qui eſt une qualité ſi rare, n'eſt cependant guéres moins néceſſaire pour juger que pour

écrire. Le Goût fait également les bons Ouvrages & les bons Critiques. Il ne ſeroit peut-être pas difficile d'expliquer pourquoi les perſonnes qui ont les talens les plus brillans, & même des génies ſupérieurs, manquent ſouvent de Goût.

Les grands talens ne marquent pas abſolument la ſupériorité de l'eſprit. Le talent n'eſt qu'une diſpoſition naturelle pour une choſe. Le génie eſt cette même diſpoſition dans un degré plus éminent, & ſoutenu d'une force d'eſprit que l'inclination particuliere a déterminé vers le même objet que

le talent. On admire quelquefois combien ceux qui ont reçu le talent ou le génie d'une choſe, ſont bornés ſur d'autres matieres; mais ſi l'on y faiſoit attention, on trouveroit toujours que ces dons ſe rachetent par ailleurs, & que le talent & le génie coutent ſouvent plus qu'ils ne valent à ceux qui en ſont doués. Il eſt vrai qu'il y a des Génies ſupérieurs & heureux, qui auroient réuſſi dans quelque genre qu'ils euſſent embraſſé; mais toutes leurs forces s'étant tournées & concentrées vers un ſeul objet, les autres genres

leur deviennent preſque étrangers. Lorſque notre vûë eſt fixée vers un point, nous appercevons moins diſtinctement les autres objets, & les yeux de l'eſprit reſſemblent aſſés à ceux du corps. C'eſt ainſi que des perſonnes d'un génie élevé, mais qui ſont pleins d'intérets puiſſans, & occupés par de grandes affaires, ne jugent pas toujours parfaitement des Lettres ou des Arts, auſquels ils ne donnent que l'attention la plus médiocre, & ne ſe prêtent que par délaſſement.

Ce qu'on appelle des Génies univerſels, ne le ſont

que

que dans les diſpoſitions, & non pas dans l'application. Il faut qu'il y ait de ces hommes rares, qui ſe conſervent au milieu de tous les talens dans une eſpece d'équilibre. C'eſt ſans doute un avantage que cet homme illuſtre qui s'eſt eſſaïé avec ſuccès dans tous les genres, ne ſe ſoit livré à aucun. C'eſt par là qu'il a répandu également ſur les Sciences & les Lettres des lumieres qui ſe ſont communiquées de proche en proche, à ceux même qui ne croïent pas les lui devoir ; mais ſa Philoſophie lui auroit été bien inutile ſi

elle

elle ne lui eût pas appris à mépriſer des traits qui, pour me ſervir d'une de ſes expreſſions, *partent de trop bas pour arriver juſques à lui.*

Mais je m'apperçois peut-être trop tard que je viens de faire une digreſſion qui tient plus de la Diſſertation que de la Lettre. Je dois d'ailleurs me rappeller qu'un des plus beaux génies du ſiécle s'eſt preſque donné un ridicule pour avoir voulu fixer les loix du Goût. On pourroit cependant aſſurer que s'il n'en a pas toujours donné des définitions exactes, il en a du moins prodigué les exemples dans ſes Ouvrages. Tout

Tout autre que vous trouveroit bien ſingulier, qu'au lieu de vous entretenir uniquement de votre Ouvrage, je donne carriere à toute la biſarrerie de mes idées ; mais vous êtes fait à tous mes écarts, ainſi je m'y livre ſans ſcrupule.

Les droits que les gens du monde prétendent ſur tout ce qui eſt du reſſort du Goût, m'ont engagé inſenſiblement à expoſer mon ſentiment. Vous devez me le paſſer avec d'autant plus de facilité qu'il ne tire pas à conſéquence : ainſi j'ajouterai encore que les perſonnes qui paſſent dans le mon-

de

de pour avoir le Goût ſi fin & ſi délicat, ne paroiſſent pas l'avoir toujours bien ſûr. Il en eſt peut-être de ces prétendus genies délicats, comme des reſſorts, dont la délicateſſe empêche la force & l'effet.

Les gens de Lettres ſoutiennent d'un autre côté qu'on ne ſçauroit leur diſputer le droit de juger de toutes ſortes d'Ouvrages: que c'eſt un privilege qui ne s'acquiert que par l'étude & la réflexion. Je ne nierai point que les uns & les autres n'aïent leurs droits, je ne prétens point en regler les limites; mais ils ne les

tiennent

tiennent que de l'avantage qu'ils ont de faire partie du Public éclairé. Ce Public ne décide pas toujours dans le premier inſtant. Je remarque qu'on parle quelque tems d'un Livre, en bien ou en mal, avant que de le fixer à ſa juſte valeur. C'eſt du feu de la diſpute, & ſi j'oſe dire du choc des opinions que ſort la lumiere qui fait voir les Ouvrages ſous leur véritable point de vûë.

L'Hiſtoire de Madame de Luz paſſe généralement pour être écrite avec force, avec préciſion ; & pour être ſemée de traits ſans être allongée

longée par des réflexions. Le Public l'a lue avec empreſſement, c'eſt ainſi qu'il approuve. Quelques Auteurs de Sociétés ſe ſont déchaînés contre, & c'eſt leur façon d'applaudir. On en parle enfin avec éloge ou avec aigreur, ce qui revient au même.

Ce n'eſt pas qu'on n'en ait fait beaucoup de Critiques: j'en ai entendu de raiſonnables, de ſpécieuſes, & de ridicules. Pour moi ſans paroître y prendre aucun intérêt, je me ſuis conduit comme vous auriez fait vous même. J'ai acquieſcé aux bonnes objections, j'ai combattu

les

les ſpécieuſes, & j'ai mépriſé les ridicules. Je vous en rapporterai quelques-unes.

La plûpart des mauvaiſes Critiques viennent de ce qu'on ſe forme de fauſſes idées de l'Hiſtoire & du Roman. On cherche les réflexions & les traits dans l'Hiſtoire, & les faits dans les Romans.

L'origine du Roman eſt très-ſimple ; il n'eſt pas néceſſaire pour la découvrir & pour l'expliquer de faire des recherches fort ſçavantes. Les hommes ont trouvé l'Hiſtoire trop ſimple, trop peu intéreſſante pour leur curioſité,

curioſité, encore moins intéreſſante pour leurs paſſions, d'où naît leur curioſité. Auſſitôt des Auteurs pour ſe faire lire avec plus d'empreſſement, ont alteré l'Hiſtoire, ils y ont introduit des Avantures du goût du ſiécle, ou de ceux pour leſquels ils écrivoient. La valeur & l'ardeur pour la Guerre ont fait imaginer les Romans de Chevalerie. L'Amour a fait écrire ceux dont les intrigues amoureuſes & les ſentimens tendres font le nœud. Et l'on en a fait où la Valeur & la Galanterie ſont réunies. Ce qui prouve qu'on ſe ſeroit

contenté

contenté de l'Hiſtoire, ſi elle eût ſatisfait à ces différens genres, c'eſt que nous voïons très-peu de Romans Politiques ; parce que ceux dont l'eſprit eſt tourné vers la Politique, trouvent aſſés dans l'Hiſtoire de quoi ſe ſatisfaire.

Les Auteurs ſe contentent d'abord d'alterer l'Hiſtoire, afin que ce qu'ils y ajoutoient de fabuleux paſsât ſous l'autorité du vrai. Quelque ſoit notre paſſion pour le merveilleux, elle n'étouffe pas entierement notre amour pour la vérité. Ces deux déſirs partagent notre ame. Le plaiſir que

nous

nous goûtons au récit des Fables, n'eſt troublé que par le regret de les connoître pour ce qu'elles ſont. Il eſt aiſé de remarquer combien notre plaiſir augmente de vivacité, lorſqu'on nous raconte du merveilleux, dont nous pouvons être les dupes.

Les Auteurs des Romans ſe ſeroient donc contenté d'alterer l'Hiſtoire, s'ils euſſent pû ſe flatter de faire recevoir leurs imaginations pour la vérité; mais voïant qu'ils n'y pouvoient plus prétendre, ils ſe livrerent uniquement aux fictions. Comme jamais les hommes

ne gardent de meſure en rien, les Romans devinrent ſi extravagans, qu'ils tomberent dans le mépris. Dèslors on éxigea plus de vraiſemblance; & bientôt pour plaire il fallut que le Roman prît le ton de l'Hiſtoire, & cherchât à lui reſſembler. Ce fut une eſpece d'hommage que le menſonge rendit à la vérité, & l'Hiſtoire rentra preſque dans ſes droits ſur un nom ſuppoſé. On veut que chaque Avanture ſoit vraiſemblable en elle-même, & que le Roman ne s'éloigne de la vraiſemblance, qu'en rapprochant en un court eſpace

de

de tems des ſituations qui ne ſont pas ſi preſſées, ni ſi fréquentes dans la nature, & qui ſeroient par conſéquent plus éparſes dans l'Hiſtoire. C'eſt ainſi qu'on reſſerre au Théâtre, dans l'eſpace d'une ou deux heures, la Repréſentation d'une action qui en exigeroit vingt-quatre. Telle eſt la ſeule différence qui devroit ſe trouver entre le Roman & l'Hiſtoire.

Voilà en peu de mots l'origine, les progrès & les révolutions du Roman. Car de s'imaginer que les premiers Auteurs aïent eu deſſein d'inſtruire les hommes,

en renfermant des leçons de Morale ſous des fictions agréables & ingénieuſes, je crois que cette idée eſt plus favorable à l'humanité qu'à la vérité. Les hommes en général ne cherchent point avec tant de zele la perfection les uns des autres ; ceux qui veulent donner des leçons, ont moins deſſein d'inſtruire que de prouver leur ſuperiorité. Il y a un déſir qui nous eſt plus naturel, c'eſt celui de plaire & d'amuſer. Il faut même que nous le remarquions dans tous les hommes ; car nous aimons & recherchons tous ceux qui nous amuſent,

ſent, ſans en être plus reconnoiſſans : nous ſuppoſons apparemment qu'ils ſont aſſés païés du plaiſir qu'ils nous cauſent, par celui qu'ils éprouvent eux-mêmes. Ne ſeroit-ce point encore la raiſon pour laquelle toutes les Profeſſions qui contribuent aux plaiſirs de la ſocieté ſont également cheries & mépriſées.

Mais ſans vouloir développer ici les replis du cœur humain, il me ſuffit d'avoir remarqué les ſources du Roman, & en quoi il differe de l'Hiſtoire. Quelques perſonnes ſe perſuadent qu'ils doivent encore être

différens dans la maniere d'être écrits. La moleſſe de caractere & de ſtile de quelques Auteurs, ont fait croire que ces défauts étoient des qualités du Roman. Sur ce principe, on vous reproche d'écrire avec trop de force & de préciſion. Madame de Luz eſt, dit-on, trop fortement écrite. Un Roman doit être plus allongé; il y faut les détails des moindres démarches des Amans; il faut qu'ils ſoient toujours occupés les uns des autres; qu'ils aïent enſemble des converſations longues & fréquentes; & lorſqu'ils ſont ſéparés, qu'on

ſoit

ſoit encore inſtruit par des monologues, des moindres ſentimens de leurs cœurs.

On convient à la vérité, que la plûpart de ces beaux diſcours ennuïent ; mais ils ſont de l'eſſence du Roman, c'eſt le Lecteur qui a tort de s'ennüier. Le ſtile de Madame de Luz eſt, dit-on, bien loin de cette heureuſe langueur ; il eſt trop ſerré pour le Roman ; l'Auteur devroit écrire l'Hiſtoire. On trouve encore que vos réflexions, ou vos traits ont un tour un peu Métaphyſique. Il eſt fâcheux que ce terme ſoit relatif, c'eſt-à-dire, que ce

qui eſt très-ſimple pour les perſonnes accoutumées à penſer, ſoit Métaphyſique pour ceux qui ne ſont pas dans l'habitude de réflechir; & je ne ſerois pas étonné qu'il y eût des gens qui fiſſent le même reproche à cette Lettre.

Je paſſe aux Critiques qu'on fait du fonds de l'Ouvrage, & je vous dirai auſſi ſimplement les Réponſes que j'ai imaginées : vous ferez le cas qu'il vous plaira des unes & des autres.

Pluſieurs croïent que Madame de Luz n'eſt qu'un jeu d'eſprit; que ſans vous embarraſſer de la forme exacte

xacte du Roman, vous n'avez voulu que peindre les mœurs des différens états, & faire voir que la femme la plus vertueuſe peut ſe trouver dans des circonſtances malheureuſes, auſquelles elle eſt forcée de ſacrifier ſa vertu. Sur ce principe, on trouve que l'avanture de Thurin eſt la ſeule qui rempliſſe votre projet ; au lieu que celles de Marſillac & d'Hardoüin ne ſont que de purs malheurs.

Cette Critique, qui eſt très-raiſonnable en elle-même, ne pêche qu'en ce qu'elle n'embraſſe pas en-

tierement votre deſſein. Votre objet étoit, non ſeulement de montrer qu'une femme peut être forcée au crime, mais encore que ſans devenir criminelle, elle peut être deshonorée.

Des gens plus délicats, déſireroient que Madame de Luz n'eût ſacrifié ſa vertu que pour ſauver la vie de ſon Amant, & non pas de ſon Mari : voilà ce qu'ils appellent corriger un Plan. Ces eſprits brillans s'imaginent que pour combiner des faits, il ſuffit de les mettre en antitheſes, à peu près comme les mauvais Rhéteurs y mettent les mots.

mots. Il y auroit ſans doute de la ſingularité qu'une femme ſe livrât à un homme odieux, pour ſauver un Amant chéri & maltraité. Le Plan eſt brillant, c'eſt dommage qu'il ſoit ridicule, & qu'une femme raiſonnable ne puiſſe être excuſée de faire un outrage à ſon mari, que lorſque c'eſt lui ſeul qui en a tiré l'avantage.

L'Avanture du Chevalier de Marſillac, eſt celle qui m'a paru eſſuïer de plus juſtes Critiques. Il ſemble qu'il tombe des nuës avec Maran. La Femme-de-Chambre s'abſente à point nommé;

nommé ; on ne ſçait ſi elle eſt d'intelligence avec Maran, & qui peut avoir averti Marſillac : c'eſt un jeu pour lui que de tuer un homme ou faire un enfant. L'évanouiſſement de Madame de Luz paſſe la létargie, & le premier ſigne de vie qu'elle donne, eſt un malheureux mouvement qui acheve de tout gâter. Je ſçai des gens d'eſprit, que l'âge & la mauvaiſe ſanté ont réduits aux ſentimens tendres & délicats, à qui le Livre eſt tombé des mains à cet accident Ils ne ſçauroient comprendre qu'un honnête-homme, tel que

vous

vous peignez Marſillac ; puiſſe s'oublier à ce point. D'autres ne conçoivent pas qu'au ſortir d'un combat il puiſſe ſe retrouver en état d'être auſſi criminel. Ces timides Phiſiciens ignorent ſans doute que la victoire enfle le cœur, & que dans le tems où les Duels étoient à la mode, un combat fait ou à faire ne donnoit pas à un brave Chevalier une diſtraction dans ſon amour. Cependant toutes les raiſons Phiſiques n'empêcheront pas que cette avanture ne ſoit mal amenée, on auroit pû du moins la mieux préparer ; & ſi quelques-uns

préférent

préférent cette joüiſſance aux deux autres, c'eſt parce qu'elle n'eſt pas abſolument auſſi odieuſe que déraiſonnable. Il n'eſt pas difficile de voir ce qui leur a plû; ils voudroient même que vous donnaſſiez une nouvelle Edition non corrigée, mais augmentée de nouveaux viols; pour moi j'y déſirerois plus de vraiſemblance, le Roman en exige plus que l'Hiſtoire, à qui l'autorité de la vérité ſuffit.

Il n'en eſt pas ainſi de celle d'Hardoüin. Les uns trouvent que c'eſt un parfait ſcélérat, & je n'en ſuis pas étonné: d'autres s'imaginent qu'il

qu'il eût pû l'être davantage, & je n'en ſuis pas ſurpris.

Les derniers, par exemple, voudroient qu'au lieu d'Opium qui leur paroît un moïen trop ſimple, il eût conſommé ſon crime par la voie ſeule de la ſéduction; & que la violence eût été autant ſur la volonté que ſur le corps. Il eſt inutile de vous détailler davantage une objection dont vous devez concevoir toutes les conſéquences; on convient ſeulement qu'il y auroit eu plus de difficulté. Je ne ſuis pas de ce ſentiment. Je crains bien que ces Critiques

ques ne confondent l'impoſſible avec le difficile ; & je ſuis très convaincu qu'une femme inſtruite par les malheurs, comme celle-ci, eſt inacceſſible à la ſéduction. Je trouve que vous avez même aſſés fait ſentir les raiſons qui devoient diſſuader Hardoüin de laiſſer trop pénétrer ſes ſentimens.

On m'a dit qu'il paroiſſoit quelques Critiques imprimées de Madame de Luz ; lorſqu'elles me tomberont entre les mains, je vous les envoïerai.

J'oubliois de vous dire, que quelques-uns de vos Amis ont critiqué votre Ouvrage

vrage avec aſſés de vivacité : mais vous n'y perdez rien ; car d'autres perſonnes qui vous eſtiment plus qu'ils ne vous aiment, en ont fait beaucoup d'éloges ; & ſûrement, ſi les uns & les autres vous euſſent reconnu, ils n'en auroient parlé, ni peut-être penſé comme ils ont fait. Adieu. Rions des autres, & de nous.

74750238